



BURKINA FASO

Juin 2016

QUATRIÈME ET CINQUIÈME REVUES DE L'ACCORD AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT ET DEMANDE DE MODIFICATION DE CRITÈRES DE RÉALISATION — COMMUNIQUÉ DE PRESSE; RAPPORT DES SERVICES DU FMI; ET DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LE BURKINA FASO

Dans le cadre des quatrième et cinquième revues de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit et de la demande de modification de critères de réalisation, les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier :

- Un **communiqué de presse** comprenant une déclaration de la présidence du Conseil d'administration.
- Le **rapport établi par les services du FMI** pour être soumis à l'examen du Conseil d'administration le 10 juin 2016. Ce rapport a été établi à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 8 avril 2016 avec les autorités du Burkina Faso sur l'évolution et les politiques économiques du pays qui sous-tendent l'accord conclu avec le FMI au titre de la facilité élargie de crédit. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 26 mai 2016.
- Une **annexe d'information** préparée par les services du FMI.
- Une **déclaration de l'administrateur** pour le Burkina Faso.

Les documents énumérés ci-après ont été ou seront publiés séparément :

Lettre d'intention adressée par les autorités burkinabè au FMI*

Mémoire de politiques économiques et financières des autorités burkinabè*

Protocole d'accord technique*

* Figure aussi dans le rapport des services du FMI

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et d'informations qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Internet : <http://www.imf.org>
Prix : 18,00 dollars l'exemplaire imprimé

**Fonds monétaire international
Washington.**



INTERNATIONAL MONETARY FUND



Communiqué de presse No. 16/278
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
13 juin 2016

Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431 USA

Le Conseil d'administration du FMI achève les quatrième et cinquième revues du programme mis en œuvre par le Burkina Faso avec l'appui de la FEC et approuve le décaissement de 26,2 millions de dollars

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé aujourd'hui les quatrième et cinquième revues des résultats économiques enregistrés par le Burkina Faso dans le cadre d'un programme économique appuyé par un accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC)¹. La décision ouvre la voie au décaissement de 18,57 millions de DTS (environ 26,2 millions de dollars), ce qui porte le montant total décaissé dans le cadre de l'accord à l'équivalent de 46,70 millions de DTS (environ 65,9 millions de dollars).

En achevant les revues, le Conseil d'administration a également approuvé la demande présentée par les autorités pour la modification de critères de réalisation. L'accord au titre de la FEC d'une durée de 36 mois a été approuvé par le Conseil d'administration le 27 décembre 2013 (voir le [communiqué de presse 13/542](#)) pour un montant total de 27,09 millions de DTS (environ 38,2 millions de dollars, soit 45 % de la quote-part du Burkina Faso). En juin 2015, le Conseil d'administration a approuvé une augmentation du niveau d'accès de 40 % de la quote-part, ce qui a porté le niveau total d'accès à 51,17 millions de DTS (environ 72,2 millions de dollars).

À l'issue des délibérations tenues aujourd'hui par le Conseil d'administration, M. Min Zhu, Directeur général adjoint et Président par intérim, a rendu publique la déclaration suivante :

«En dépit d'une conjoncture intérieure et extérieure délicate, le Burkina Faso a continué d'enregistrer des résultats satisfaisants dans le cadre du programme appuyé par le FMI. Bien que les attentats terroristes aient perturbé la reprise économique, la croissance devrait regagner en vigueur en 2016-17, impulsée par la solidité de l'activité minière, l'amélioration de l'offre d'énergie et le renforcement de l'exécution des investissements publics. Les

¹ La [FEC](#) est un mécanisme de prêt qui permet d'accompagner des programmes de manière soutenue à moyen terme dans les cas de difficultés persistantes de balance des paiements.

principaux risques qui pèsent sur ces perspectives favorables sont liés à la fragilité de la situation sécuritaire, aux difficultés à satisfaire l'accumulation de revendications sociales et de demandes d'investissement, et à l'impact d'un repli continu des cours des matières premières.

«Les autorités ont pour principal objectif en 2016 de créer une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour financer les dépenses prioritaires sociales et infrastructurelles, y compris la mise en œuvre de leur nouveau plan de développement. Dans cette perspective, elles ont entrepris un vaste programme de mesures d'administration fiscale et douanière destinées à rattraper le terrain perdu dans la mobilisation des recettes intérieures. Il sera nécessaire de poursuivre les efforts destinés à maîtriser les dépenses courantes, masse salariale comprise, et de corriger les goulets d'étranglement dans l'exécution des projets pour faire en sorte que l'investissement public remonte rapidement aux niveaux d'avant crise.

«Les autorités profitent également du repli des cours du pétrole pour corriger certaines déficiences structurelles de longue date dans le secteur énergétique. La pleine mise en œuvre de ces mesures contribuera à réduire les subventions de l'État et les engagements conditionnels envers le secteur et contribuera à accroître les investissements dans la production d'électricité. À l'avenir, il sera également important de prendre des mesures pour diversifier le secteur agricole et créer un environnement propice à la prestation de crédit au secteur privé».



BURKINA FASO

26 mai 2016

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES QUATRIÈME ET CINQUIÈME REVUES DE L'ACCORD AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT ET DEMANDE DE MODIFICATION DE CRITÈRES DE RÉALISATION

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Contexte. D'après les projections, la croissance devrait enregistrer une hausse modérée de 4% en 2014-15 à 5,2 % en 2016, car la reprise diversifiée anticipée dans le sillage des élections de novembre a été affectée par les attaques terroristes de janvier. Suite à près de deux années de crise politique et de transition, le principal défi auquel les autorités doivent faire face consiste à créer l'espace budgétaire nécessaire pour permettre des améliorations tangibles de la qualité de vie du peuple burkinabè.

Risques. Les risques intérieurs proviennent de menaces sécuritaires latentes et de demandes sociales qui pourraient grever le budget. Même si le Burkina Faso a tiré parti de la chute des prix du pétrole et de l'évolution favorable du cours de l'euro vis-à-vis du dollar, la demande extérieure déprimée et la baisse des prix de ses principaux produits d'exportation, notamment le coton, pourraient peser sur la position extérieure et avoir d'importantes répercussions sociales.

Recommandations de politique économique :

- Mettre en œuvre les réformes de l'administration fiscale et douanière pour améliorer effectivement les contrôles et minimiser la fraude afin d'accroître les recettes.
- Poursuivre les efforts de rééquilibrage des dépenses vers les investissements prioritaires. Résister aux pressions visant à accroître la masse salariale de la fonction publique et les autres dépenses récurrentes. Résoudre la question des passifs conditionnels dans le secteur du coton.
- Compte tenu des ressources limitées, hiérarchiser soigneusement les nouveaux investissements conformément à la stratégie de développement de l'État, tout en remédiant aux goulets d'étranglement qui subsistent au niveau de l'exécution des projets.
- Tirer parti des recettes exceptionnelles liées à la baisse des prix du pétrole pour régler les problèmes structurels dans le secteur énergétique et pour appuyer la hausse des investissements dans la production d'électricité.

Résultats du programme. La mise en œuvre du programme est restée satisfaisante en dépit d'un contexte difficile. Mis à part le non-respect du repère quantitatif sur les recettes intérieures à la fin de juin et à la fin de décembre 2015, tous les autres objectifs quantitatifs et la plupart des repères structurels ont été respectés.

Statut du programme. Les deuxième et troisième revues de la FEC ont été approuvées le 5 juin 2015 et l'accès a été augmenté de 40 % de la quote-part (avant la 14^e revue générale des quote-parts). L'accord actuel au titre de la FEC arrive à expiration le 26 décembre 2016.

Approuvé par
Abebe Aemro Selassie
 et **Peter Allum**

Les entretiens se sont déroulés à Ouagadougou du 29 mars au 8 avril 2016. L'équipe des services du FMI était composée de Corinne Deléchat (Chef de mission), Liam O'Sullivan, Ahmat Jidoud (tous du Département Afrique), de José Luis Diaz Sanchez (Département des finances publiques) avec l'assistance de Jean-Baptiste Le Hen (Représentant résident) et de Bamory Ouattara. M. Diakité (Bureau de l'administrateur) accompagnait la mission et Nadia Margevich a fourni l'assistance au siège. Les membres de la mission ont rencontré le Premier Ministre, M. Thieba, le Ministre des finances et du développement, M. Coulibaly Sori, le Ministre des mines et de l'énergie, M. Dissa et le Directeur national de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, M. Ki-Zerbo, de même que de hauts représentants de l'État, des représentants du secteur privé et des partenaires de développement.

TABLES DES MATIERES

LISTE DES SIGLES	5
CONTEXTE ET ÉVOLUTION RECENTE	6
A. Des débuts difficiles pour le nouveau gouvernement	6
B. Résultats du programme : maintenir le cap malgré les remous politiques	8
DISCUSSIONS AVEC LES AUTORITÉS	9
A. Perspectives et risques	9
B. Défis de la politique budgétaire : création d'une marge de manœuvre pour l'investissement public	10
C. Tirer parti des recettes exceptionnelles dues aux prix du pétrole pour améliorer la fourniture d'électricité	14
D. Autres discussions avec les autorités	16
SUIVI DU PROGRAMME ET RISQUES	18
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	19
A. Profil et évolution de la dette publique du Burkina Faso	36
B. Hypothèses de l'AVD	37
C. Dette extérieure	38
D. Total de la dette publique	38

ENCADRÉS

1. Mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté	7
2. Principales mesures dans le budget révisé de 2016	12

GRAPHIQUES

1. Évolution récente de l'économie	21
2. Évolution des secteurs réels et extérieurs, 2009–15	22
3. Évolution de la situation budgétaire, 2009–15	23

TABLEAUX

1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2013–19	24
2a. Opérations consolidées de l'administration centrale, 2013–19	25
2b. Opérations consolidées de l'administration centrale, 2013–19	26
3. Situation monétaire, 2013–19	27
4. Balance des paiements, 2013–19	28
5. Matrice d'évaluation des risques	29
6. Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2015–26	30
7. Calendrier des décaissements de l'accord au titre de la FEC, 2013–16	31

ANNEXES

I. Annexe technique sur la réforme du secteur énergétique	32
II. Analyse de la viabilité de la dette	36

APPENDICE

I. Lettre d'Intention	47
Attachement I. Mémoire de Politiques Economiques et Financières pour 2016	51
Attachement II. Protocole d'accord technique	70

Liste des sigles

AFRITAC	Centres régionaux d'assistance technique en Afrique
AVD	Analyse de la viabilité de la dette
BAfD	Banque africaine de développement
BCEAO	Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest
DGD	Direction générale des Douanes
DGI	Direction générale des Impôts
EGIP	Évaluation de la gestion de l'investissement public
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
MPEF	Mémorandum de politiques économiques et financières
MW	Mégawatts
SCADD	Stratégie pour une croissance accélérée et pour le développement durable
SONABEL	Société nationale d'électricité du Burkina Faso (fournisseur public d'électricité)
SONABHY	Société nationale des hydrocarbures (société publique d'importation de pétrole)
SONAPOST	Société nationale des Postes du Burkina Faso (société postale publique)
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
WEO	Perspectives de l'économie mondiale

CONTEXTE ET ÉVOLUTION RECENTE

A. Des débuts difficiles pour le nouveau gouvernement

1. Après deux années de turbulences politiques, le nouveau gouvernement doit relever un certain nombre de défis clés.

- *L'activité économique a marqué le pas et la marge de manœuvre budgétaire est limitée.* Suite à l'insurrection de 2014, les autorités de transition ont réussi à maintenir la stabilité macroéconomique et les élections de novembre 2015 ont largement été reconnues comme transparentes et équitables. Il demeure que l'incertitude politique s'est traduite par une baisse des investissements et de la croissance. Le recouvrement des recettes a diminué de 2 points de pourcentage du PIB depuis 2013 en raison de la fraude fiscale croissante, des insuffisances de l'administration des recettes et de la baisse des prix de détail des combustibles et de l'or. Les investissements publics ont été réduits de moitié, de 14,2 % du PIB en 2013 à 7,7 % en 2015, alors que la masse salariale a progressé de 1,3 % du PIB.
- *L'insurrection populaire a accru les attentes relatives au rythme de développement du pays.* C'est pourquoi les autorités doivent faire face à des pressions considérables pour améliorer rapidement les résultats du développement social et humain. La population du Burkina Faso est remarquablement jeune — près de 65 % a moins de 25 ans et les jeunes sont devenus le moteur du changement dans le processus qui a débouché sur le soulèvement populaire. Les autorités reconnaissent ces défis et les relèvent avec l'adoption de mesures sociales urgentes dans le budget de 2016. Le chômage des jeunes est une priorité clé du nouveau Plan national de développement économique et social (PNDES), qui reprend la stratégie précédente de réduction de la pauvreté (SCADD) de 2015 (Encadré 1 et **MPEF, ¶ 7-12**).
- *Il est aussi nécessaire de faire face aux menaces que présente le terrorisme pour la sécurité.* La situation politique et sécuritaire est restée généralement calme après les attaques terroristes de janvier, mais des préoccupations subsistent dans les zones rurales et frontalières. Suite au démantèlement de la garde présidentielle d'élite en 2015, le défi pour le gouvernement consiste à reconstituer un dispositif fonctionnel de sécurité, ce qui s'ajoute aux pressions déjà élevées pour le budget. En particulier, les compagnies minières remarquent qu'elles ont dû accroître les mesures de sécurité car elles ne peuvent complètement compter sur la police ou sur l'armée.

2. L'activité économique est restée atone en 2015 et au début de 2016 dans un contexte d'incertitude politique et de chocs climatiques (**MPEF, ¶ 2**).

Il est estimé que la croissance du PIB réel, à 4 % en 2015, est restée inférieure à la tendance, tout comme en 2014. Après le rebondissement attendu au cours du premier trimestre (par rapport à un premier trimestre difficile en 2014), l'activité économique a à nouveau marqué le pas (graphique 1). La tentative de coup d'état en septembre 2015 a eu un impact principalement sur les secteurs des services et de l'industrie manufacturière, tandis que les précipitations irrégulières ont eu des effets négatifs sur la production céréalière (-6,3 %) et les cultures vivrières (-11 %). L'inflation globale est restée modérée à 0,9 % en décembre 2015 et 1 % en mars 2016 (en glissement annuel), ce qui tient compte des prix alimentaires subventionnés et de l'impact des réductions des prix intérieurs du combustible.

Encadré 1. Burkina Faso: Mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté

La stratégie pour la croissance accélérée et pour le développement durable (SCADD) pour 2011-15 arrête les objectifs économiques et sociaux pour appuyer une croissance diversifiée, une réduction soutenue de la pauvreté et des progrès vers les OMD. La stratégie inclut quatre piliers: le développement de pôles de croissance accélérée, la consolidation du capital humain et la promotion de la protection sociale, le renforcement de la gouvernance et des priorités transversales en matière de politique de développement. Le coût global de la mise en œuvre de la stratégie a été estimé à 7 496,2 milliards de FCFA, dont 34,5 % ont été financés par des ressources extérieures.

La mise en œuvre de la stratégie s'est déroulée dans un environnement politique difficile marqué par plusieurs crises politiques. C'est la raison pour laquelle la performance globale dans le cadre de la stratégie a été quelque peu insatisfaisante. La croissance ne s'est pas accélérée comme projeté et est restée en moyenne à 5,5 % en 2011-2015, ce qui est bien inférieur aux 10 % anticipés. Toutefois, en dépit d'un environnement volatil, un certain nombre de mesures ont été lancées, notamment le développement du pôle de croissance de Bagré, de même que d'autres initiatives destinées à promouvoir une croissance favorable aux pauvres moyennant le développement de chaînes de valeur dans l'agriculture et la mise en œuvre d'un plan destiné à renforcer la résilience et à soutenir les populations vulnérables. En dépit des taux de croissance inférieurs aux attentes, la pauvreté a baissé de 47 % en 2009 à 40 % en 2014, et le coefficient Gini est passé de 0,4 à 0,35 au cours de la même période.

D'importants progrès ont été réalisés dans le développement du capital humain et la protection sociale. Le gouvernement a en particulier mis en œuvre un certain nombre de programmes pour appuyer la création d'emplois et la formation professionnelle, notamment par le biais de la fourniture d'un soutien technique et financier aux jeunes entrepreneurs, la mise en œuvre de projets à forte intensité de main-d'œuvre et le financement d'activités génératrices de revenus pour les jeunes et les femmes. Les autres actions à souligner incluent: (i) l'amélioration de l'infrastructure d'éducation et un accroissement du corps enseignant à tous les niveaux d'éducation; (ii) la construction de dispensaires supplémentaires; (iii) la formation de personnel de santé et la fourniture gratuite de certains médicaments et de certains soins et (iv) l'amélioration de l'accès à l'eau et aux installations d'assainissement.

Les institutions et la gouvernance ont été renforcées en vue d'un développement économique et social plus rapide. Un nouveau code minier a été adopté, ce qui est important, pour réglementer le secteur et offrir de fortes incitations à l'exploration tout en assurant les ressources nécessaires au développement économique et social. Des progrès ont aussi été accomplis sur les autres piliers de la stratégie (renforcement de la gouvernance et priorités transversales en matière de politique de développement), notamment s'agissant de l'enquête pluri-sectorielle sur la pauvreté et la mise en œuvre de la loi sur la lutte contre la corruption.

En janvier 2016, le gouvernement a décidé de mettre au point un Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-20 pour remplacer la SCADD. Le PNDES met l'accent sur trois piliers principaux du programme de l'État, à savoir (i) la gouvernance économique; (ii) le développement du capital humain et (iii) la transformation structurelle de l'économie et le développement du secteur privé. Le chômage des jeunes est le principal thème transversal. Les autorités entendent finaliser le PNDS d'ici à mai 2016 puis le présenter aux partenaires de développement lors d'une table ronde de donateurs.

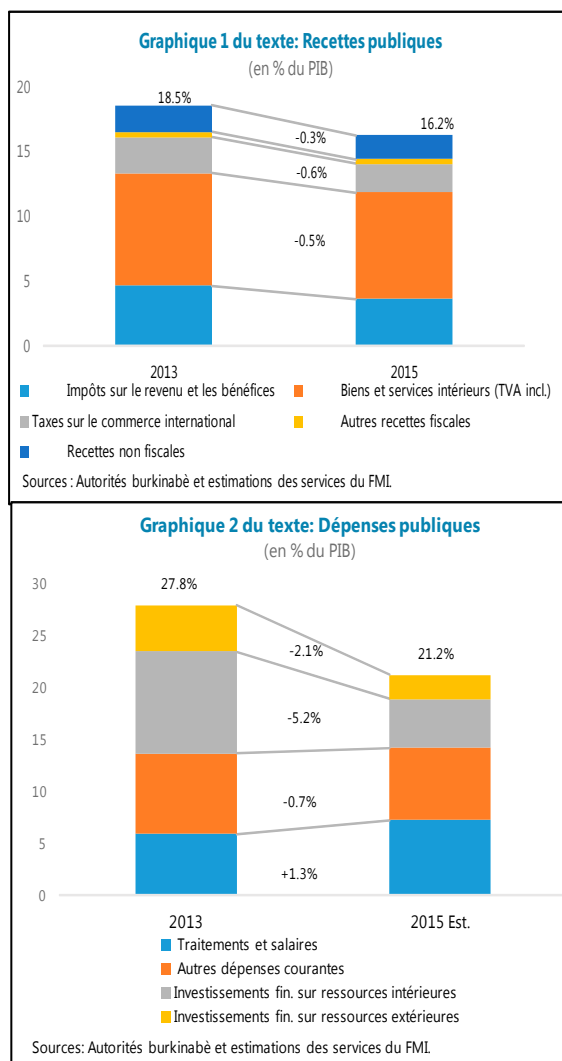
3. **Le déficit budgétaire global a progressé de 0,3 point de pourcentage du PIB par rapport à 2014, car la baisse brutale des recettes a été neutralisée par la compression des dépenses (MPEF, ¶ 4).** Les recettes totales (dons exclus) ont baissé de 1,2 % du PIB par rapport à 2014 essentiellement en raison de la contraction des recettes de la TVA et de l'impôt sur les sociétés. Les dépenses courantes ont quelque peu diminué de 14,4 % du PIB en 2014 à 14,2 % du PIB en 2015, mais les investissements publics ont reculé de 9 % du PIB à 7,7 % du PIB. Le déficit budgétaire global s'est creusé à 3,4 % du PIB sur une base caisse en raison du paiement des engagements reportés de 2014 (graphiques 1-2 du texte, tableau 2b et graphique 3).

4. **Il est estimé que le déficit du compte courant à reculé de 8 % du PIB en 2014 à 6,4 % du PIB en 2015 grâce à l'amélioration de la balance commerciale et une reprise des transferts courants** (tableau 4 et graphique 2). Les exportations ont progressé de 3,1 % en raison du solide impact de la plus grande fermeté du dollar sur les prix de l'or. Les importations ont augmenté de 5,4 % en termes de volumes, après être restées stagnantes en 2014. Toutefois, avec l'amélioration de 120 milliards de FCFA (1,8 % du PIB) de la facture des importations pétrolières, la valeur totale des importations n'a progressé que de 2 %. Les transferts courants ont été dopés par une nette hausse des dons officiels par rapport à 2014.

5. **Le crédit au secteur privé a nettement baissé l'année dernière** (tableau 3). Malgré l'augmentation des dépôts, la croissance du crédit au secteur privé n'a atteint que 7 % à la fin de décembre 2015 (en glissement annuel), ce qui prend largement en compte les incertitudes politiques sous-jacentes, en comparaison avec 18,9 % en 2014 et une moyenne d'environ 21 % en 2011-14. Les banques commerciales ont plutôt accumulé des avoirs extérieurs sur le marché obligataire régional. Cette évolution a persisté au début de 2016 car le crédit à l'économie n'a progressé à la fin de mars que de 4,8 % (en glissement annuel).

B. Résultats du programme : maintenir le cap malgré les remous politiques

6. **La mise en œuvre du programme est restée satisfaisante dans les conditions difficiles.** Tous les critères de réalisation quantitatifs pour la fin de juin et la fin de décembre 2015 ont été respectés. Tous les objectifs indicatifs ont aussi été respectés, à l'exception du plancher sur le recouvrement des recettes, qui a été manqué de 0,5 % du PIB en juin et de 1,4 % du PIB à la fin de décembre 2015 (MPEF, ¶ 5, tableau 1 de l'Appendice).



7. **La plupart des repères structurels ont été mis en œuvre, avec cependant quelques retards (MPEF, ¶ 6, tableau 2 de l'Appendice).** *Sept repères structurels sur 11 prévus pour 2015 ont été respectés et des progrès majeurs ont été réalisés sur la plupart des autres.* Le système de liaison virtuelle pour les opérations d'importation et d'exportation (SYLVIE) a été lancé en février 2016 et tous les scanners ont été installés dans les douanes. Toutefois, le système de facturation basé sur les prix de livraison pour le transport du combustible n'a pas été mis en œuvre en raison d'une forte résistance des transporteurs: cette mesure sera remplacée par une autre démarche reposant sur une valve scellée et un système d'étiquetage pour les camions de livraison du combustible.
- *Sur les cinq réformes prévues pour janvier-mai 2016, une a été mise en œuvre en avance sur le calendrier (mise en place d'une unité de contrôle et d'enquête à l'administration fiscale), et l'audit annuel des paiements en attente devrait être finalisé d'ici à la fin de mai ; la finalisation de l'étude sur la viabilité des options de production et d'importation d'énergie de la SONABEL et l'étude de faisabilité de la SONAPOST sur la fourniture de services financiers décentralisés sont en cours mais sont retardées. La facturation standardisée de la TVA pour les grandes et moyennes entreprises entrera en vigueur à la fin de juin 2016, et fera parti des repères structurels de la 6^{ème} revue de la FEC.*

DISCUSSIONS AVEC LES AUTORITÉS

A. Perspectives et risques

8. **D'après les projections, la croissance devrait progressivement reprendre en 2016, bien qu'à un rythme inférieur à celui prévu au moment des 2^{ème} et 3^{ème} revues de la FEC** (tableau 1 du texte, MPEF, ¶ 13). La croissance du PIB réel devrait atteindre 5,2 % en 2016, comparé à 6 % au moment des 2^{ème} et 3^{ème} revues de la FEC, alors que se confirme la reprise de l'industrie et des services grâce à une transition politique réussie et que de nouvelles mines d'or démarrent la production. Il est probable que ce rebond sera toutefois plombé par l'impact des attaques terroristes de janvier sur le climat des investissements, de même que par des retards dans la création d'un nouveau gouvernement et l'approbation du budget révisé en avril.
9. **Les perspectives à moyen terme sont étayées par une nouvelle production minière et un regain des investissements publics.** La croissance devrait atteindre environ 6 % en moyenne en 2017-19 alors que l'activité minière globale s'accélère, appuyée par la poursuite de l'expansion de la production d'or et le démarrage prévu de la production de la mine de manganèse de Tambao. Un rééquilibrage réussi des dépenses publiques vers les investissements, associé à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de développement, devrait aussi doper la croissance. Ce scénario de référence est plus prudent que celui envisagé au moment des 2^{ème} et 3^{ème} revues de la FEC, conformément à des perspectives de croissance mondiale et régionale plus modestes.
10. **Les risques sur les perspectives sont d'origine interne, mais sont aussi imputables à la dégradation de l'environnement économique mondial** (Tableau 5). Sur le plan intérieur, des retards dans la mise en œuvre des investissements publics pourraient déboucher sur une croissance plus faible ; les perceptions que le gouvernement met du temps à satisfaire les demandes sociales pourraient déclencher de nouveaux troubles et une détérioration de la situation de la sécurité régionale pourrait décourager les investissements. À moyen terme, l'exploitation de la mine de manganèse de Tambao pourrait faire progresser le PIB de près de 20 % lorsqu'elle fonctionnera à

pleine capacité, mais des incertitudes considérables entourent le calendrier des investissements dans les infrastructures qui lui sont liées. Bien que ces perspectives aient à ce jour été atténuées par une évolution favorable du taux de change, de nouvelles baisses des prix du coton et de l'or pourraient exercer des pressions sur le compte courant et déprimer les investissements dans ces secteurs. Les répercussions sociales seraient considérables dans le cas du secteur du coton, ce qui souligne qu'une stratégie de diversification agricole est urgente vers des produits à plus haute valeur ajoutée.

Tableau 1 du texte. Burkina Faso — Principaux indicateurs économiques et financiers, 2013–19

	2013	2014	2015		2016		2017	2018	2019
		Est.	2e/3e revues	Proj.	2e/3e revues	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)									
PIB à prix constants	6.6	4.0	5.0	4.0	6.0	5.2	5.9	6.1	6.2
Prix à la consommation (moyenne annuelle)	0.5	-0.3	0.7	0.9	1.8	1.6	2.0	2.0	2.0
Crédit au secteur privé	26.3	18.9	15.1	7.0	16.8	14.0	17.6	18.9	16.1
Termes de l'échange	-12.8	-5.5	-3.4	4.1	-3.3	4.4	-3.2	-1.0	0.1
(pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
Compte courant	-11.0	-8.0	-7.6	-6.4	-7.8	-6.7	-6.3	-6.5	-6.7
Solde budgétaire global, dons incl. (engagements)	-3.5	-1.8	-2.5	-2.1	-3.0	-2.7	-2.2	-2.3	-3.0
Total dette publique	29.6	28.1	33.1	32.1	32.4	36.4	36.3	36.5	36.5

Sources: Autorités burkinabè et estimations et projections des services du FMI.

B. Défis de la politique budgétaire : création d'une marge de manœuvre pour l'investissement public

Le budget de 2016

11. **En 2016, la politique budgétaire restera prudente et ancrée au critère de convergence de l'UEMOA (MPEF, ¶ 15-16).** Le déficit global de trésorerie ne diminuera que marginalement par rapport à 2015, de 3,4 à 3,1 % du PIB, mais une reprise des recettes et du financement extérieur des projets permettra aux dépenses de progresser à partir de leurs niveaux réduits. Le budget révisé de 2016 a été approuvé par l'Assemblée nationale en avril 2016 et reflète le fait que le nouveau gouvernement met l'accent sur la santé, l'éducation et l'infrastructure (tableau 2 du texte, Encadré 2).

Rattraper le terrain perdu dans la mobilisation des recettes intérieures

12. **Les autorités hiérarchisent des mesures pour doper la mobilisation des recettes intérieures (MPEF, ¶ 18).** L'achèvement des réformes en cours et les nouvelles mesures

Tableau 2 du texte. Burkina Faso: Cadre budgétaire

	2015	2016	
	Résultat	Budget	Prog.
Total recettes et dons	19.6	21.8	21.1
Total recettes	16.1	17.9	17.3
Recettes fiscales	14.3	16.0	15.6
Dons	3.5	4.0	3.8
Dépense et prêts nets	21.7	25.1	24.2
Dépenses courantes	14.2	14.7	14.6
Traitements et salaires	7.2	7.2	7.2
Biens et services	1.7	2.0	2.0
Transferts courants	4.6	4.7	4.7
Dépenses d'investissement	7.7	10.5	9.6
Financées sur ress. intérieures	5.4	5.5	5.5
Financées sur ress. extérieures	2.3	5.1	4.1
Prêts nets	-0.2	0.0	0.0
Solde global	-2.1	-3.3	-3.1
Solde global (base caisse)	-3.4	-3.3	-3.1
Financement	3.4	3.0	2.8
Financement extérieur	1.4	2.2	1.4
Financement intérieur	2.0	0.9	1.4
Écart de financement	0.0	0.3	0.3

Sources: Autorités burkinabè et estimations et projections des services du FMI.

destinées à renforcer l'administration fiscale et douanière, notamment en améliorant les contrôles et la prévention de la fraude, de même que la vérification croisée systématique des déclarations d'impôts et de douanes devraient, d'après les projections, accroître les recettes de 1,2 % du PIB par rapport à l'année dernière (tableau 3 du texte, tableau 3 de l'Appendice). Le budget de 2016 envisage une augmentation plus importante des recettes de 0,6 % du PIB par rapport au cadre convenu du programme, sur la base d'attentes plus optimistes relatives à l'impact des mesures portant sur les recettes et du nouveau code minier. Pour atténuer les risques associés à ces recettes supplémentaires, les autorités sont convenues de recenser et de réserver un montant correspondant de dépenses non prioritaires (**MPEF, ¶ 19**). Le recouvrement des impôts pour le premier trimestre de 2016 étant supérieur au budget de 6 %, les services du FMI reconnaissent que l'objectif des autorités pourrait être à leur portée à condition que cette performance soit soutenue.

Tableau 3 du texte: Projection du rendement des mesures portant sur les recettes (en % du PIB)	
Facturation standardisée pour les PME et mise en place de la Direction des enquêtes et du renseignement fiscal.	0.24
Enquête exhaustive sur les PME et la segmentation des entreprises	0.19
Activation des vérifications croisées pour les déclarations douanières	0.13
Estimation de l'augmentation des recettes minières par rapport à 2015	0.10
Nouvelles mesures: (i) réduction de certaines exonérations fiscales; (ii) nouveaux droits de timbre; (iii) relèvement du taux d'imposition de certaines boissons alcoolisées et du tabac	0.19
Supervision des contribuables à l'aide du numéro unique d'identification des contribuables pour effectuer une vérification croisée des informations entre les bureaux des impôts	0.09
Recouvrement des impôts impayés de 2015	0.07
Système de liaison virtuelle pour les opérations d'importation et d'exportation (SYLVIE)	0.07
Remédier à la fraude sur le marché des importations de motos	0.04
Système de suivi GPS et scanners douaniers	0.03
Recettes supplémentaires des péages	0.004
Total	1.2
Sources : autorités burkinabè; estimations des services du FMI.	

13. **Le code de taxation minière révisé, approuvé à la fin de 2015, ne devrait pas générer de recettes supplémentaires importantes à court terme.** Le nouveau code minier, qui a tiré parti des conseils techniques du FMI et de la Banque mondiale, est globalement comparable au code minier de pays pairs ; sa principale différence par rapport au code de 2003 est qu'il précise que le taux de l'impôt sur les sociétés applicable au secteur sera le taux standard de 27,5 % (comparé au taux préférentiel de 17,5 % payable conformément au code minier de 2003). Cependant, les autorités et les services du FMI conviennent que, en attendant un examen des contrats individuels, dont la plupart incluent des clauses de stabilité fiscale, il est probable que les opérations minières existantes resteraient imposables aux conditions du code précédent. Le nouveau code minier précise également que 35 % des redevances (environ 14 milliards de FCFA en 2015) doivent être allouées au financement de fonds de développement locaux. Les services du FMI ont rappelé que cette disposition pouvait compromettre la transparence du budget et introduire des rigidités dans les dépenses. Les autorités reconnaissent que le montant total des redevances serait toujours reflété dans le budget, de même que les transferts aux fonds de développement, mais elles ont indiqué que de nouvelles révisions du code n'étaient actuellement pas envisagées.

Encadré 2. Principales mesures dans le budget révisé de 2016

Le budget révisé de 2016 inclut un certain nombre de nouvelles mesures de dépenses alignées sur les priorités du gouvernement, à savoir la santé, l'éducation, l'infrastructure et la sécurité.

- *Santé.* Le budget inclut l'exonération des coûts des soins de santé pour les mères et les enfants de moins de 5 ans, de même que le recrutement de 16 000 agents de santé communautaires (0,25 % du PIB).
- *Éducation.* Le budget envisage le recrutement de 4200 jeunes diplômés de même que la création d'une nouvelle infrastructure d'éducation (0,04 % du PIB).
- *Infrastructure.* Des projets de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre pourraient temporairement employer jusqu'à 9500 jeunes. La location de groupes électrogènes thermiques additionnels pendant la pleine saison pourrait contribuer à éviter les fréquentes coupures de courant (0,2 % du PIB).
- *Sécurité.* Une nouvelle agence de renseignement est en cours de création, outre d'autres dépenses de sécurité.

Le budget incorpore également un certain nombre d'engagements par les autorités de transition relatifs à la masse salariale de la fonction publique et aux ressources pour le secteur du coton.

- La révision des statuts de l'emploi des fonctionnaires (Loi 081) relèvera les salaires des employés de la fonction publique jusqu'au niveau (plus élevé) des employés contractuels ; des augmentations de salaire ont déjà été accordées à des catégories spécifiques de fonctionnaires (y compris les juges). L'impact budgétaire total de ces mesures sera de 40 milliards de FCFA, soit 0,6 % du PIB sur trois ans, mais les autorités prévoient une mise en œuvre progressive avec seulement 0,3 % du PIB inclus dans le budget de 2016.
- Un montant de 0,3 % du PIB couvrirait le coût des subventions préalables impayées au secteur du coton.

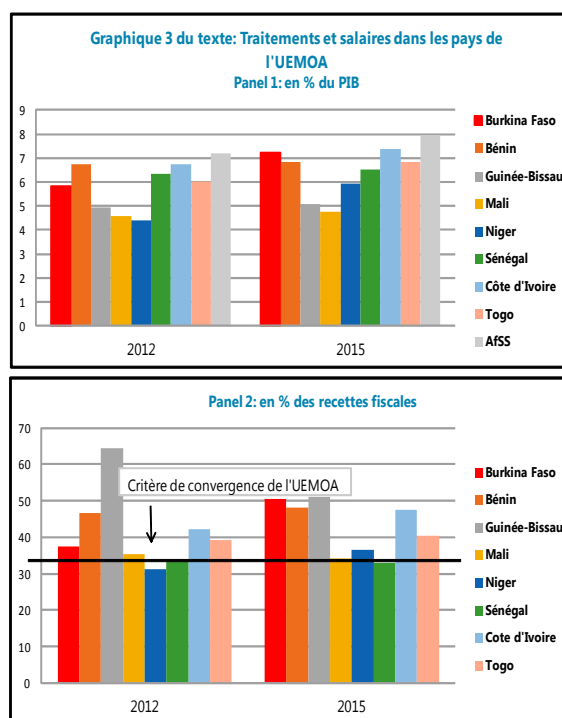
Maîtriser les dépenses récurrentes et accroître l'investissement public

14. **Les autorités et les services du FMI sont d'accord sur l'importance de la poursuite des efforts pour maîtriser la masse salariale (MPEF, ¶ 21).** La masse salariale de la fonction publique devrait, d'après les projections, augmenter d'environ 39 milliards de FCFA en 2016 (0,6 % du PIB), essentiellement en raison des nouvelles mesures salariales incluses dans le budget révisé (Encadré 2). Les services du FMI ont fait remarquer que la masse salariale était déjà l'une des plus élevées de la région (graphique 3 et graphique 3 du texte) ; ils ont encouragé les autorités soit à réexaminer l'augmentation générale des salaires des fonctionnaires, soit à limiter les augmentations salariales à un nombre relativement peu élevé de fonctionnaires sur la base de leurs compétences et de leurs qualifications pertinentes. Les autorités devraient également s'efforcer de maîtriser l'impact à moyen terme de ces mesures et d'identifier des options en vue de réduire progressivement la masse salariale de la fonction publique conformément au critère de convergence de l'UEMOA. Les autorités sont d'accord et ont exprimé leur intérêt pour de nouveaux conseils du FMI dans ce domaine.

15. **La nature récurrente de certaines nouvelles mesures sociales dans le budget pourrait aussi causer de nouvelles augmentations de la masse salariale.** Les services du FMI ont noté que bien que certaines des nouvelles mesures d'infrastructure à forte intensité de main-d'œuvre et portant sur la santé et l'éducation puissent temporairement doper l'emploi des jeunes, il serait difficile de les éliminer dans le temps et les augmentations de la masse salariale de la fonction publique deviendraient permanentes. Les services du FMI ont insisté que le secteur privé devait jouer un rôle moteur dans la création de nouveaux emplois, tandis que le rôle de l'État devrait être d'assurer que le cadre juridique et réglementaire est favorable à la création d'emplois.

16. Les services du FMI ont salué les efforts déployés par les autorités pour accélérer l'exécution des investissements publics et améliorer leur efficacité.

La diminution des investissements publics au cours des deux dernières années est principalement imputable à une faible capacité d'absorption du financement extérieur disponible conjuguée à une marge de manœuvre budgétaire réduite pour les investissements financés sur ressources intérieures. Les autorités ont fait remarquer que les récentes mesures destinées à accélérer l'approbation des prêts extérieurs, simplifier les procédures de passation des marchés et permettre à des agences partenaires spécialisées de superviser la mise en œuvre des projets, devraient contribuer à améliorer les taux d'exécution de l'investissement. Eu égard aux ressources limitées disponibles, les nouveaux investissements identifiés dans le cadre du plan de développement du gouvernement devront être soigneusement hiérarchisés. Les autorités attendent avec intérêt la perspective de réaliser une Évaluation de la gestion de l'investissement public (EGIP) au cours de la première moitié de 2016 pour identifier les goulets d'étranglement qui subsistent.



Sources: Autorités des pays de l'UEMOA; estimations des services du FMI.

Mise en œuvre de plans de financement réalistes

17. Le financement extérieur devrait rester stable en termes réels en 2016, car la baisse des appuis budgétaires serait compensée par un financement plus élevé des projets. Les appuis budgétaires devraient, d'après les projections, baisser nettement à 1,4 % du PIB, au lieu des niveaux exceptionnellement élevés de 2015 (tableau 4 du texte). Bien que le budget envisage un doublement des dons et des prêts projets en termes réels, le cadre budgétaire du programme inclut les projections plus prudentes des services du FMI relatives au financement extérieur qui sont justifiées par les difficultés d'absorption qui subsistent et par la mauvaise exécution des dépenses d'investissement au cours du premier trimestre, due en partie au retard de la finalisation du budget révisé.

Tableau 4 du texte. Soutien budgétaire 2015/16 (milliards de FCFA)

	2015	2016
Appui budgétaire	200.5	104.6
Banque mondiale	88.5	50.9
UE	56.7	37.7
BAfD	33.3	0
Autres	22.0	16.0

Sources: Autorités burkinabè et agences de donateurs.

18. Bien que le gouvernement ait facilement accès au financement intérieur et régional, il serait souhaitable de mieux aligner les plans d'émissions locales sur les besoins réels de financement pour éviter une accumulation indésirable de dépôts de même que des paiements d'amortissement inutilement élevés. Pour 2016, le Plan du Trésor des autorités anticipe des émissions brutes obligataires et de bons du Trésor équivalant à 6,9 % du PIB, comparé à un besoin de financement intérieur net de 1,4 % du PIB. Qui plus est, l'échéance plus longue des

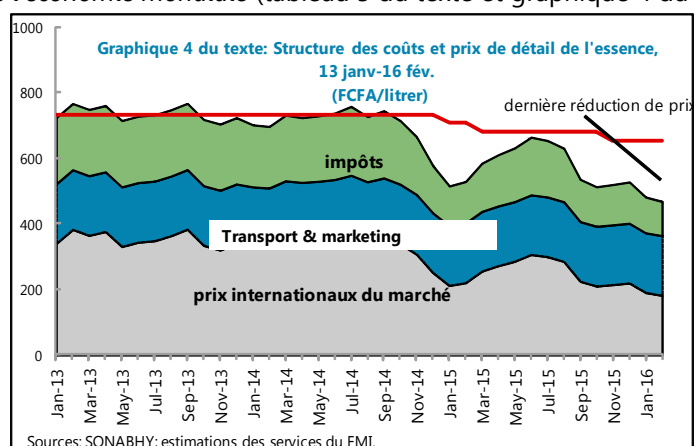
bons du Trésor à émettre en 2016 entraînerait des paiements d'amortissement élevés en 2017-18. Les autorités ont expliqué que, pour l'année dans son ensemble, les émissions resteraient limitées aux besoins réels de financement, mais qu'elles préféreraient conserver une marge de manœuvre de liquidité pour l'année afin d'assurer une exécution sans heurts du budget (**MPEF, ¶ 23**). Pour le suivi du programme, elles ont accepté que le plafond sur le financement intérieur net soit fixé conformément aux besoins réels de financement budgétaire.

Renforcement de la gestion des liquidités et mise en œuvre du compte unique du Trésor

19. **Les efforts en vue de renforcer la gestion des liquidités pour éviter la récurrence d'arriérés de paiements intérieurs et pour passer effectivement à un compte unique du Trésor sont en cours.** Une mission du Département des finances publiques a relevé que près de 0,9 % du PIB d'arriérés intérieurs s'étaient accumulés en mars 2015 en partie à cause de remboursements de TVA impayés. C'est pourquoi les autorités ont accepté de préparer des rapports réguliers sur le statut des paiements en cours au Trésor et de réaliser un audit complet des paiements en cours de l'administration centrale et des administrations publiques. Les rapports reçus à ce jour indiquent que les arriérés avaient baissé à 4 milliards de FCFA à la fin de décembre 2015 (**MPEF, ¶ 27**) et que l'audit complet des paiements en cours de l'administration centrale serait finalisé en mai 2016. Les services du FMI ont rappelé aux autorités l'importance de réaliser un inventaire des paiements en cours en dehors du Trésor, car différents fournisseurs et sociétés avaient soulevé des préoccupations s'agissant de factures impayées.

C. Tirer parti des recettes exceptionnelles dues aux prix du pétrole pour améliorer la fourniture d'électricité

20. **Les services du FMI et les autorités sont convenus que la récente chute spectaculaire des prix internationaux des combustibles était une excellente occasion de remédier à certains des déséquilibres sous-jacents du secteur énergétique (MPEF, ¶ 29, Annexe I).** La baisse des prix du pétrole depuis 2014 s'est traduite par des gains d'aubaine en raison de la diminution de la facture d'importation pétrolière de 120 milliards de FCFA en 2015 (1,8 % du PIB) et, sur la base des projections actuelles des *Perspectives de l'économie mondiale* (tableau 5 du texte et graphique 4 du texte), il serait possible d'engranger de nouvelles recettes de près de 100 milliards de FCFA (1,5 % du PIB). Conformément aux politiques actuelles, 21 % des recettes exceptionnelles sont revenues à la SONABHY (l'importateur public d'hydrocarbures), 37,5 % revenant aux consommateurs sous la forme des diverses réductions de prix à la pompe convenues en 2015 et en mai 2016.



21. **Les réformes proposées par les autorités se traduiront par une distribution beaucoup plus équitable des recettes exceptionnelles dans le secteur de l'énergie** (tableau 5 du texte). Premièrement, une nouvelle structure de prix souple pour la vente de combustible de la SONABHY

à la SONABEL (la société publique d'électricité) est entrée en vigueur au 1^{er} mai 2016. La nouvelle structure de prix repose sur les prix réels d'importation du combustible et sera ajustée tous les mois. Aux prix actuels du pétrole, cela réduira nettement la nécessité de subventions de l'État et permettra à la SONABEL de tirer parti de la baisse des prix du pétrole et de faire des bénéfices. Au cas où les prix du pétrole atteindraient à nouveau des niveaux élevés, la structure de prix incorpore également un prix d'achat du combustible d'équilibre qui se traduirait automatiquement par une subvention proportionnelle de l'État (**MPEF, ¶ 34**). L'impact de la variation des prix devrait engendrer une économie d'environ 20 milliards de FCFA pour la compagnie d'électricité en 2016. Deuxièmement, les autorités ont accepté qu'une partie des arriérés de la SONABEL envers la SONABHY soit apurée moyennant le paiement d'un dividende extraordinaire de 40 milliards de FCFA provenant des bénéfices exceptionnels de la compagnie pétrolière en 2015-16 (**MPEF, ¶ 33**). Les services du FMI saluent ces réformes qui, conjuguées à l'intention des autorités de relever progressivement la part de l'énergie solaire (moins onéreuse) et d'électricité importée dans le panachage énergétique du pays, devraient placer la SONABEL sur une base financière solide et lui permettre de réaliser des investissements indispensables dans ce secteur.

Tableau 5 du texte. Recettes exceptionnelles grâce au prix du pétrole en 2015-16 (milliards de FCFA)					
	Administration centrale	SONABHY	Consommateur au détail	SONABEL	Total
A. Réduction de la facture d'importations	0.0	213.9	0.0	0.0	213.9
B. Réduction des prix à la pompe des carburants	-17.3	-46.3	63.6	0.0	0.0
- dont : variation des recettes de TVA et DD	-17.3	0.0	17.3	0.0	0.0
- dont : variation des bénéfices de SONABHY	0.0	-46.3	46.3	0.0	0.0
C. Réduction du prix de vente à la SONABEL	0.0	-20.0	0.0	20.0	0.0
D. Apurement des arriérés envers la SONABEL	0.0	-40.0	0.0	40.0	0.0
E. Réduction subventions/augmentation dividendes	40.0	-40.0	0.0	0.0	0.0
Total: variation par rapport à 2014 (A+B+C)	22.7	67.6	63.6	60.0	213.9

Source : Estimations des services du FMI, sur la base des données de la SONABHY.

22. **Les autorités et la direction des deux compagnies énergétiques sont également résolues à mettre en œuvre les recommandations des audits de 2014 de la SONABHY et de la SONABEL.** Un protocole d'accord technique entre la SONABHY, la SONABEL et l'État qui porte sur les opérations financières et logistiques entre les deux sociétés, y compris les passifs en cours et la mise en place de règles couvrant la fourniture, le paiement et les subventions des biens livrés, a été finalisé, comme recommandé par les audits. Les autorités ont également accepté un suivi beaucoup plus étroit des comptes des deux entreprises publiques ; des rapports financiers réguliers seront préparés (**MPEF, ¶ 35**). En même temps, les deux sociétés assureront le suivi des recommandations de l'audit de 2014 relatives à l'amélioration de la gestion et des pratiques comptables et commenceront à mettre en œuvre leurs contrats de performance, notamment l'identification des indicateurs de réalisation pertinents et la désignation de comités de suivi (**MPEF, ¶ 30-32**).

23. **À moyen terme, les autorités reconnaissent qu'il serait souhaitable d'introduire progressivement une plus grande souplesse des prix intérieurs des combustibles et de revoir la structure tarifaire de l'électricité.** La situation budgétaire difficile ne justifie peut-être pas actuellement de nouvelles réductions des prix intérieurs du combustible, mais si l'on finissait par réintroduire le mécanisme automatique d'ajustement des prix, cela contribuerait à placer la

SONABHY sur une base financière plus soutenable et éviterait que l'État ne soit obligé de verser des subventions pour couvrir les pertes du fait de la vente à des prix inférieurs au marché. Une fois que la situation financière de la SONABEL se sera stabilisée et que la fourniture d'énergie se sera améliorée, il serait souhaitable que le gouvernement envisage de revoir la structure tarifaire de l'électricité pour permettre un recouvrement des coûts tout en continuant à protéger les consommateurs les plus pauvres.

D. Autres discussions avec les autorités

24. **Les services du FMI et les autorités ont abordé la mise en œuvre de la nouvelle politique de limite d'endettement du FMI (MPEF, ¶ 24-26).** L'actualisation de l'analyse de viabilité de la dette (AVD) des services du FMI indique que le risque de surendettement du Burkina Faso reste modéré (Annexe II). La capacité de suivi de la dette du Burkina Faso étant faible, la nouvelle politique prévoit un critère de réalisation (plafond) sur les nouveaux emprunts non concessionnels de même qu'un poste «pour mémoire» sur les emprunts concessionnels à la fin de juin 2016¹. En décembre 2015, les emprunts non concessionnels atteignaient 159,9 milliards de FCFA ; les autorités demandent une légère augmentation du critère de réalisation existant de 200 milliards à 230 milliards de FCFA pour prendre en compte un montant additionnel de 63,7 milliards de FCFA de prêts non concessionnels pour financer des projets prioritaires d'infrastructure. Les autorités ont également indiqué que les emprunts concessionnels pourraient s'élever à 256,4 milliards de FCFA pour 2016 (MPEF, tableau 1). Enfin, les autorités souhaiteraient une assistance technique afin d'améliorer la qualité de leur stratégie de gestion de la dette en la reliant de manière plus étroite au programme macro et en incluant à la fois les emprunts intérieurs et extérieurs. Les activités de renforcement des capacités prévues font intervenir une amélioration de la gestion des risques, de la gestion technique des nouvelles émissions de même qu'une formation de programmation financière.

25. **Les indicateurs financiers montrent que le secteur bancaire reste sain mais que la baisse persistante du crédit au secteur privé est préoccupante** (tableau 6 du texte). Les banques commerciales du Burkina Faso ont le ratio de prêts non productifs le plus faible de la région de l'UEMOA, à 9,5% à la fin de juin 2015, mais affichent le second ratio de concentration le plus élevé, ce qui reflète la sélectivité des banques en faveur d'un nombre limité de clients très solvables. Bien qu'il ait subi l'impact de l'augmentation des fonds propres obligatoires de 5 à 10 milliards de FCFA, le ratio réglementé pondéré par le risque correspond à la moyenne régionale. Compte tenu d'un accès au crédit déjà limité par rapport à la région, la récente diminution marquée de la croissance du crédit au secteur privé est préoccupante. La part de la population de plus de 15 ans titulaire d'un compte dans un établissement financier n'était que de 13,4 % à la fin de 2014 (11,8 % pour les femmes et 15,1 % pour les hommes), ce qui est bien inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne de 28,9 %. Les autorités ont partagé le point de vue des services du FMI et ont annoncé qu'un groupe de travail présidé par le Premier Ministre examinait des mesures en vue d'améliorer le climat des affaires et l'accès au crédit, notamment pour améliorer les incitations aux banques à accroître la couverture des succursales dans les régions reculées, recourir davantage aux

¹ Le Burkina Faso doit un faible montant d'arriérés pré-PPTE aux créanciers hors Club de Paris, qui continue de ne pas être comptabilisé dans le cadre de la politique révisée des arriérés envers les créanciers officiels, car l'accord sous-jacent du Club de Paris était suffisamment représentatif et les autorités ont déployé tous leurs efforts pour résoudre ces arriérés.

institutions de micro-crédit et adopter des technologies de banque mobile à l'aide des réseaux de télécommunications.

Tableau 6 du texte. Principaux indicateurs de solidité financière						
	Déc. 11	Déc. 12	Déc. 13	Déc. 14	Mars 15	Juin 15
Burkina Faso						
Fonds propres rég./actifs pondérés par les risques	11.7	12.4	10.2	11.4	11.2	11.2
Créances improductives brutes/total des prêts	13.5	10.3	9.9	8.6	9.0	9.5
Cinq plus gros clients/fonds propres	103.0	157.9	108.4	158.4	169.5	178.5
Actifs liquides / total des actifs	33.9	34.8	34.7	34.8	35.3	32.5
UEMOA						
Fonds propres rég./actifs pondérés par les risques	12.5	12.8	12.9	12.7	12.3	11.6
Créances improductives brutes/total des prêts	15.9	16.0	15.3	14.9	15.5	15.3
Cinq plus gros clients/capital	92.9	92.3	75.1	88.6	86.1	94.2
Actifs liquides / total des actifs	33.6	32.5	32.2	30.9	30.7	30.2
Sources : Autorités de la Banque centrale (BCEAO) et estimations des services du FMI.						

26. **L'évaluation du dispositif de sauvegardes de 2013 de la banque centrale régionale de l'UEMOA, la BCEAO, a relevé que l'environnement de contrôle restait solide.** Toutes les recommandations de l'évaluation ont été mises en œuvre. Elles incluent le renforcement des dispositifs d'audit externe moyennant la désignation d'un cabinet international qui a l'expérience des ISA pour les audits des exercices 2015-17, le renforcement des capacités du comité d'audit avec une expertise extérieure pour superviser les processus d'audit et de communication des informations financières et l'adoption des IFRS à compter de l'exercice 2015.

27. **Une stratégie destinée à réduire la dépendance des subventions de l'État pour le secteur du coton dans le contexte d'une chute persistante des prix est urgente.** Avec un solde de 4,5 milliards de FCFA, les ressources du fonds de lissage du coton s'épuisent et doivent être reconstituées, en dépit d'un recours répété aux subventions et aux avances de l'État (environ 15 milliards de FCFA en 2014-15) (**MPEF, ¶ 36**). Plus important encore, suite à la campagne décevante de 2014-15, des ressources additionnelles seront requises au cours de la seconde moitié de l'année pour appuyer la saison 2016-17 avec une subvention de 31,5 milliards de FCFA (0,4 % du PIB). Les services ont recommandé de financer ce montant en combinant un report de dépenses non prioritaires et un soutien budgétaire supplémentaire dans le cadre du collectif budgétaire envisagé pour le début de l'été et l'automne. Pour l'avenir, les autorités sont d'accord sur la nécessité d'élaborer une stratégie destinée à minimiser les recours au futur soutien de l'État dans le contexte de la baisse tendancielle des prix du coton.

28. **Le travail d'actualisation de l'année de référence pour les comptes nationaux a été interrompu par les troubles politiques, mais l'agence de la statistique a commencé à publier des données trimestrielles des comptes nationaux (MPEF, ¶ 37).** Ces données formeront la base de la nouvelle série annuelle du PIB à prix constants. La base de la série passera également de 1999 à 2008, en attendant la finalisation d'une enquête du secteur informel, y compris de l'industrie minière, qui devrait être complétée l'année prochaine. Cet important projet est appuyé par une assistance technique d'AFRITAC Ouest.

SUIVI DU PROGRAMME ET RISQUES

29. **Les services du FMI appuient les demandes des autorités en vue d'une modification des objectifs du programme afin de tenir compte des changements significatifs des perspectives macro-budgétaires depuis les 2^{ème} et 3^{ème} revues de la FEC.**

- Le plafond du financement intérieur net sera relevé de 15 milliards à 111 milliards de FCFA en partie pour tenir compte des besoins accrus de financement de l'État, mais aussi pour combler un déficit de financement en 2016 qui a été relevé au moment des 2^{ème} et 3^{ème} revues. Le critère de performance sur la dette non concessionnelle sera légèrement relevé de 30 milliards de FCFA pour tenir compte des nouveaux projets d'infrastructures et des risques liés aux fluctuations de change.
- Le repère indicatif sur les recettes pour la fin de juin est réduit de 20 milliards de FCFA pour tenir compte de la performance décevante des recettes au cours des deux dernières années. Les projections des autorités pour les dépenses sociales de réduction de la pauvreté pour l'année dans son ensemble restent alignées sur les engagements préalables, mais le repère de la fin de juin pour ce type de dépenses est réduit d'environ 40 milliards de FCFA pour tenir compte de la faible exécution du budget d'investissement au cours du premier trimestre en raison de la formation retardée du nouveau gouvernement.
- Les repères structurels proposés pour la 6^{ème} et dernière revue de la FEC sous-tendent les politiques convenues dans le MPEF. La mise en œuvre du programme ayant été retardée, les repères structurels des 4^{ème} et 5^{ème} revues de la FEC incluent des mesures programmées initialement jusqu'en mai 2016.

30. **Les services du FMI et les autorités conviennent qu'un suivi plus étroit du critère de performance sur le financement intérieur net de l'État était justifié.** Les difficultés d'attribution du financement entre les banques et non-banques ont compliqué le rapprochement des données monétaires et du Trésor sur la position nette de l'État vis-à-vis des banques commerciales. Le critère de performance du financement intérieur net de la fin de décembre a également été compromis par la vente inattendue par la SONABHY d'une obligation publique qui avait été transférée sur les comptes de la SONABHY pour couvrir les pertes d'exploitation en 2012. Les autorités ont accepté de fournir des rapports trimestriels de rapprochement des données monétaires avec les statistiques financières publiques afin de mieux suivre ces passifs.

31. **Le programme appuyé par la FEC est complètement financé.** Sur la base des engagements de soutien budgétaire identifiés, les décaissements projetés au titre de la FEC combleraient le déficit de financement restant de 0,3 % du PIB. L'achèvement des 4^{ème} et 5^{ème} revues de la FEC débloquerait un décaissement équivalant à 18,57 millions de DTS, y compris le reste des 40% de l'augmentation de l'accès à la quote-part approuvée au moment des 2^{ème} et 3^{ème} revues de la FEC. L'encours total du crédit du FMI s'élève actuellement à 120 % de la quote-part, ce qui est bien inférieur à la limite d'accès cumulé (révisée) de 225 % de la quote-part ; la capacité de remboursement du FMI par le Burkina Faso reste adéquate.

32. **Les risques du programme ont reculé avec l'apaisement du climat politique.** Il demeure qu'il existe des risques budgétaires associés aux ambitieuses projections de recettes, aux pressions sociales en vue de l'accroissement de la masse salariale et d'autres dépenses récurrentes et aux besoins additionnels d'investissement découlant du plan national de développement révisé. La stratégie adoptée par les autorités pour remédier aux insuffisances de recettes est adéquate car

elles entendent réaliser une revue de mi-parcours de l'exécution du budget pour empêcher les dépassements de dépenses. Les autorités tirent parti des conditions favorables des marchés intérieur et régional et font davantage appel au financement bancaire, mais un futur resserrement des conditions monétaires régionales pourrait donner lieu à des vulnérabilités.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

33. **Les perspectives de croissance s'améliorent même si la production reste inférieure au potentiel.** Suite à deux années difficiles, le retour à la stabilité politique devrait s'accompagner d'une reprise généralisée. Le retard de l'établissement d'un nouveau gouvernement et l'impact des attaques terroristes de janvier ont affecté les perspectives pour 2016 mais la croissance devrait toutefois progressivement s'accélérer vers 6 %, et au-delà à moyen terme, appuyée par l'augmentation de la production minière, les gains potentiels de la fourniture énergétique et l'amélioration de l'exécution du budget d'investissement. Cette issue favorable dépend néanmoins de la capacité des autorités à remédier aux menaces latentes de sécurité et à aménager une marge de manœuvre budgétaire pour maîtriser la croissance des dépenses récurrentes tout en dopant la mobilisation des recettes.

34. **La résolution des autorités à réaliser les objectifs du programme est restée exemplaire dans des circonstances difficiles.** Tous les objectifs quantitatifs de la fin de juin et de la fin de décembre 2015 ont été respectés, à l'exception du repère indicatif sur le plancher des recettes ; les réformes structurelles ont continué à progresser, bien qu'avec quelques retards.

35. **Les autorités prennent des mesures pour assurer que la mobilisation des recettes intérieures permette de rattraper rapidement le terrain perdu ces deux dernières années.** La chute des prix des produits de base et l'instabilité socio-politique ont largement contribué à la détérioration de la performance des recettes, mais le renversement de ces tendances présente une occasion claire pour les autorités d'aller de l'avant avec des réformes importantes qui pourraient présenter des gains significatifs au cours de l'année. Le train de mesures déjà en place semble porter ses fruits et, en supposant une mise en œuvre résolue des réformes qui restent, les services du FMI considèrent que les objectifs ambitieux fixés par les autorités sont à leur portée.

36. **Un défi majeur pour le gouvernement sera de faire face aux pressions politiques et sociales qui se sont accumulées en faveur d'une augmentation des dépenses récurrentes aux dépens des investissements.** Le budget de 2016 est pleinement financé et il serait difficile de répondre à de nouvelles pressions, notamment car la masse salariale de la fonction publique reste élevée et les nouvelles mesures destinées à doper l'emploi des jeunes gonfleront davantage les dépenses courantes. Les services du FMI encouragent fortement les autorités à minimiser le futur impact budgétaire du statut révisé des fonctionnaires et à résister aux nouvelles pressions en vue d'une augmentation de la masse salariale de la fonction publique, notamment en arrêtant des attentes très claires relatives aux mesures temporaires de recrutement. La réduction des passifs conditionnels du secteur du coton moyennant la mise en œuvre d'une stratégie de diversification agricole à moyen terme sera également nécessaire eu égard à la tendance à long terme de la baisse des prix. Le renforcement des pratiques de gestion de la trésorerie contribuera à éviter l'accumulation de tous nouveaux arriérés.

37. **Les engagements de dépenses additionnels imputables à la nouvelle stratégie de développement devront être soigneusement hiérarchisés et séquencés compte tenu de la marge de manœuvre budgétaire limitée à court terme.** Tout en reconnaissant les vastes besoins sociaux et d'infrastructure, les services du FMI encouragent les autorités à cibler des projets à fort impact dans des secteurs clés parmi les principaux piliers de leur stratégie de développement. Parallèlement, des efforts urgents sont requis pour améliorer la qualité et l'exécution des dépenses d'investissement. L'EGIP prévue aidera à remédier aux goulets d'étranglement qui subsistent.

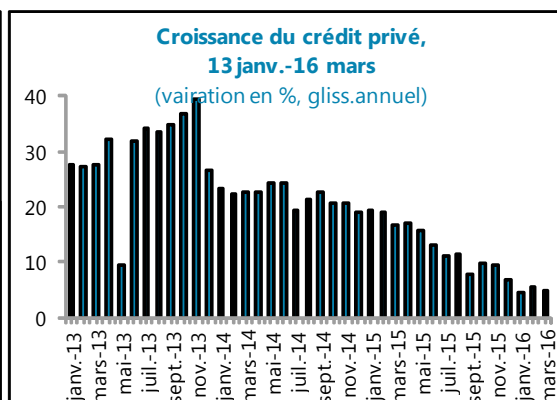
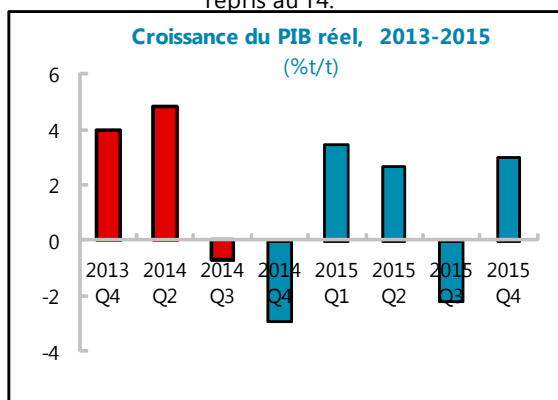
38. **Les gains exceptionnels importants dûs aux faibles du pétrole sont une occasion unique de combler les insuffisances structurelles de longue date du secteur énergétique.** Les services du FMI félicitent les autorités des réformes importantes relatives aux questions d'instabilité financière dont souffre le secteur énergétique depuis une décennie. En éliminant les contraintes financières, ces mesures jetteront les bases d'une amélioration significative de la fourniture d'électricité à moyen terme.

39. **Compte tenu de la solidité des engagements pris par les autorités, les services du FMI appuient l'achèvement des 4^{ème} et 5^{ème} revues de l'accord au titre de la FEC et les demandes des autorités de modification de critères de réalisation.** La revue finale du programme est prévue pour décembre 2016 et sera combinée avec les prochaines consultations au titre de l'article IV.

Graphique 1. Burkina Faso: Évolution récente de l'économie

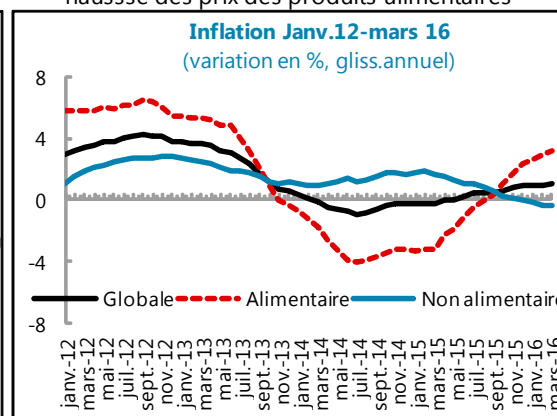
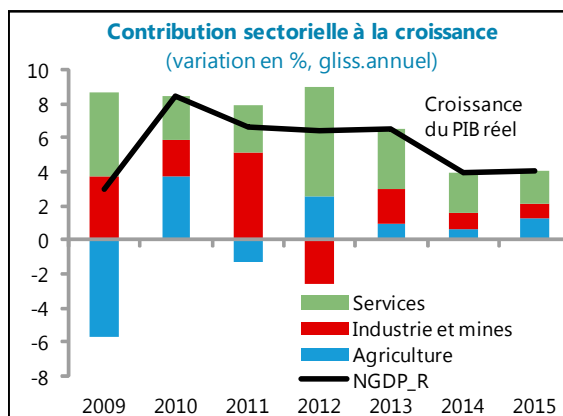
Après un rebond aux T1 et T2 de 2015, l'activité économique a ralenti au T3 mais a quelque peu repris au T4.

La croissance du crédit au secteur privé a ralenti à des niveaux jamais vus depuis 2010.



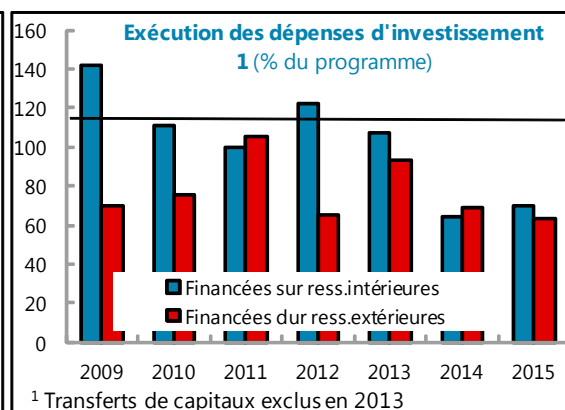
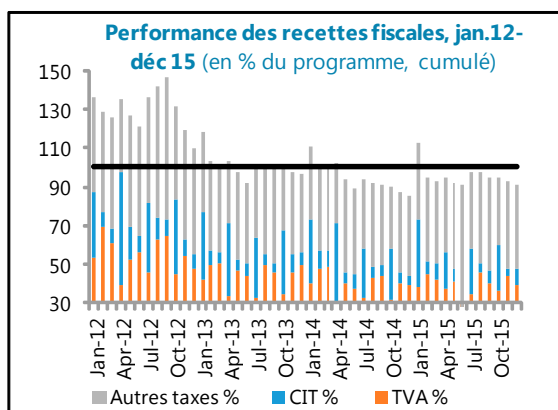
Le ralentissement a touché tous les secteurs de l'économie.

L'inflation est restée modérée en 2015 mais a commencé à augmenter en 2016 en raison de la hausse des prix des produits alimentaires



Les recettes fiscales ont continué à décevoir les attentes...

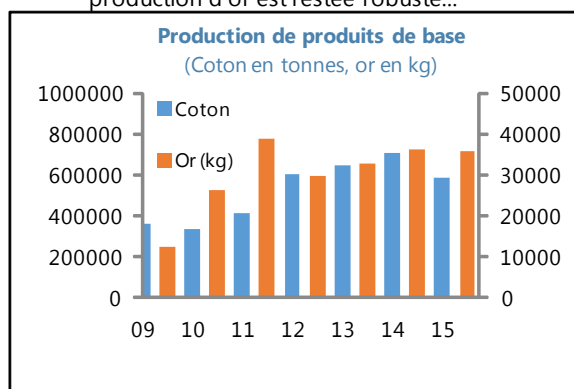
...ce qui a pesé sur l'investissement public.



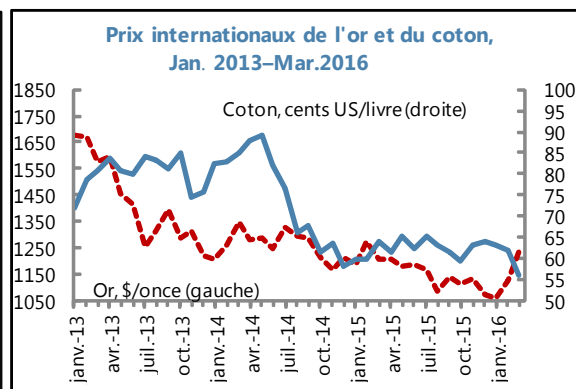
Source: Autorités burkinabè et calculs des services du FMI.

Graphique 2. Burkina Faso: Évolution des secteurs réels et extérieurs, 2009–15

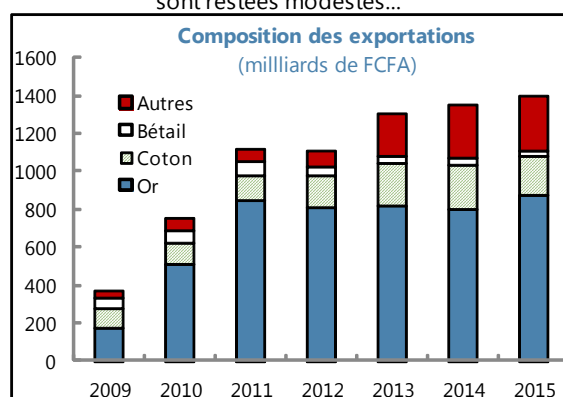
La production de coton a chuté en raison de précipitations erratiques tandis que la production d'or est restée robuste...



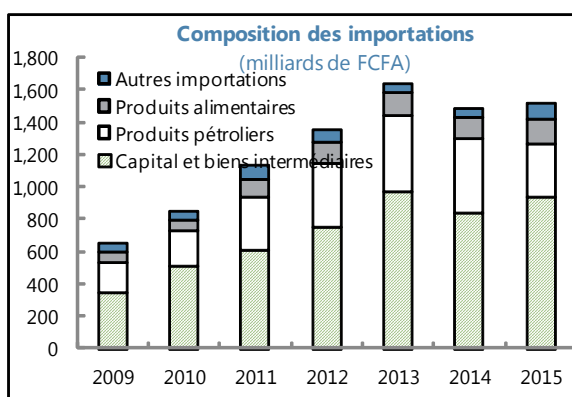
... dans un contexte de chute des prix.



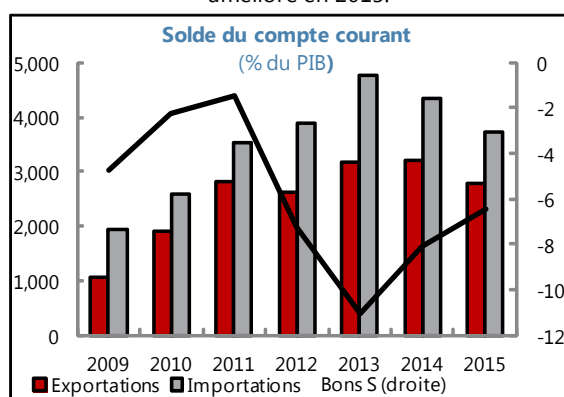
C'est pourquoi les exportations d'or et de coton sont restées modestes...



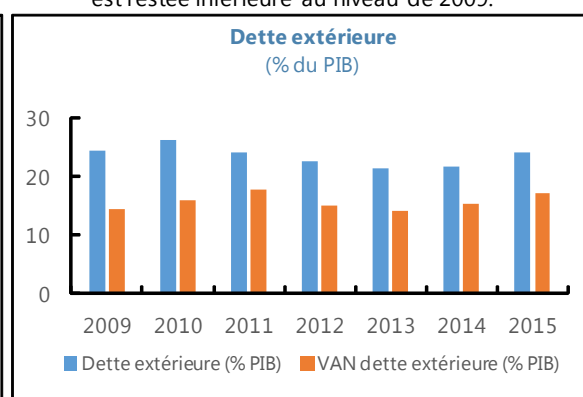
... alors que les importations ont baissé en raison de la compression des investissements et de la chute des prix du pétrole...



...et on estime que le solde du compte courant s'est amélioré en 2015.



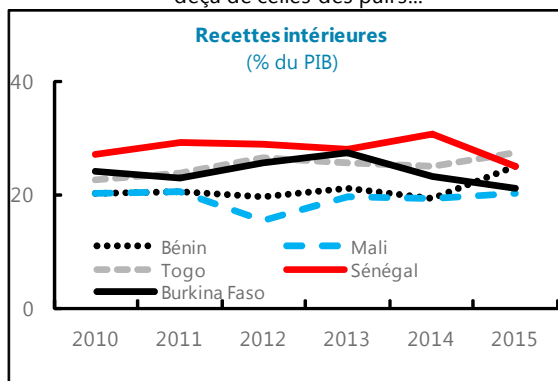
La dette extérieure n'a que légèrement augmenté et est restée inférieure au niveau de 2009.



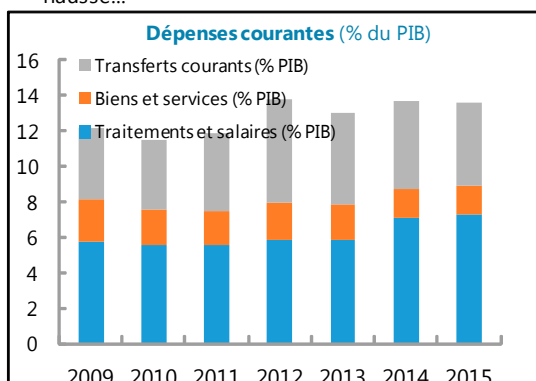
Source: Autorités burkinabè et calculs des services du FMI.

Graphique 3. Burkina Faso: Évolution de la situation budgétaire, 2009–15

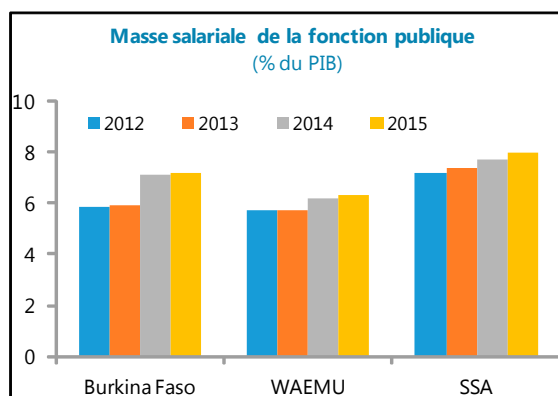
Les recettes intérieures continuent de baisser en-deçà de celles des pairs...



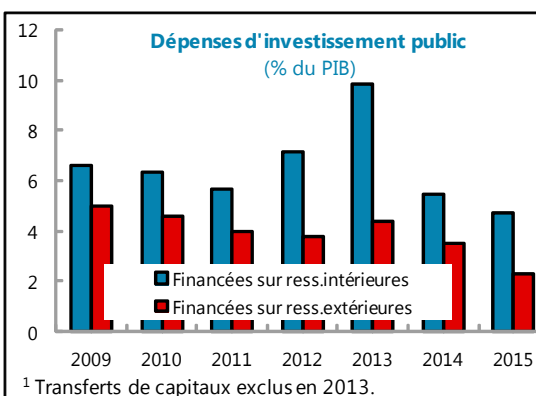
... tandis que les dépenses courantes sont en hausse...



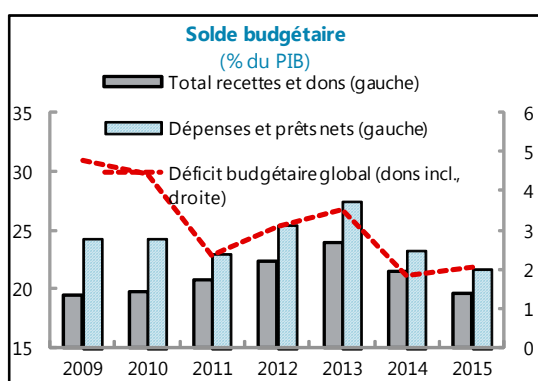
... en raison de l'expansion de la masse salariale...



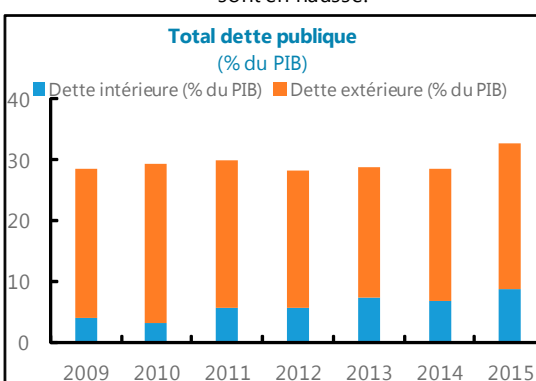
... et de la réduction des dépenses d'investissement.



Le déficit budgétaire a été réduit de moitié.



Les niveaux d'endettement restent modestes mais sont en hausse.



Source: Autorités burkinabè et calculs des services du FMI.

Tableau 1. Burkina Faso: Principaux indicateurs économiques et financiers, 2013–19

	2013	2014	2015		2016		2017	2018	2019
	Est.	Est.	2e/3e revues	Proj.	2e/3e revues	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire									
PIB et prix									
PIB à prix constants	6.6	4.0	5.0	4.0	6.0	5.2	5.9	6.1	6.2
Déflateur du PIB	-0.8	-1.7	1.3	1.6	1.9	2.2	2.0	2.0	2.0
Prix à la consommation (moyenne annuelle)	0.5	-0.3	0.7	0.9	1.8	1.6	2.0	2.0	2.0
Prix à la consommation (fin de période)	0.1	-0.1	1.6	1.3	1.8	1.6	2.0	2.0	2.0
Monnaie et crédit									
Avoirs intérieurs nets (système bancaire) ¹	19.6	20.0	18.1	7.3	16.7	14.2	16.3	15.3	13.8
Crédit à l'État (système bancaire) ¹	5.3	4.9	5.2	1.8	1.4	4.5	3.4	1.1	1.4
Crédit au secteur privé	26.3	18.9	15.1	7.0	16.8	14.0	17.6	18.9	16.1
Monnaie au sens large (M3)	11.3	11.9	14.3	19.9	15.0	13.5	14.9	15.7	15.0
Crédit au secteur privé/PIB	24.8	28.8	30.5	29.2	33.0	30.9	33.6	37.0	39.6
Secteur extérieur									
Exportations (f.à.b.), valeur en francs CFA)	17.2	3.6	2.3	3.1	2.0	6.3	9.2	8.8	7.8
Importations (f.à.b.; valeur en francs CFA)	21.3	-9.3	10.9	2.0	5.0	5.4	13.2	11.4	10.6
Termes de l'échange	-12.8	-5.5	-3.4	4.1	-3.3	4.4	-3.2	-1.0	0.1
Solde extérieur courant (pourcentage du PIB)	-11.0	-8.0	-7.6	-6.4	-7.8	-6.7	-6.3	-6.5	-6.7
Taux de change effectif réel	1.7	...	...	...	...	...	...	...	...
(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
Finances de l'administration centrale									
Recettes courantes	18.5	17.3	17.3	16.1	17.9	17.8	18.5	19.3	19.4
Dont: recettes fiscales	16.5	15.3	15.7	14.3	16.1	16.0	16.8	17.4	17.3
Total dépenses et prêts nets	27.4	23.3	24.8	21.7	25.6	24.3	25.3	26.2	27.0
Dont: dépenses courantes	13.6	14.4	14.7	14.2	14.1	14.7	15.1	15.1	15.1
Solde budgétaire global, dons excl. (engagements)	-8.9	-6.0	-7.5	-5.6	-7.7	-6.5	-6.7	-6.8	-7.6
Solde budgétaire global, dons incl. (engagements)	-3.5	-1.8	-2.5	-2.1	-3.0	-2.7	-2.2	-2.3	-3.0
Total dette publique	29.6	28.1	33.1	32.1	32.4	36.4	36.3	36.5	36.5
Dette extérieure publique	22.1	20.2	23.3	23.5	23.8	23.6	23.1	23.7	23.9
Dette intérieure de l'administration centrale	7.5	7.9	9.8	8.6	8.5	12.8	13.2	12.8	12.6
<i>Pour mémoire:</i>									
PIB nominal (milliards de FCFA)	6,026	6,162	6,561	6,509	7,085	7,000	7,561	8,183	8,864
PIB nominal par habitant (\$)	722	717	631	615	663	650	690	728	771
Euro/dollar (moyenne annuelle)	1.33	1.33	1.13	1.11	...	...	...	...	...

Sources: Autorités burkinabés et estimations et projections des services du FMI.

¹ Pourcentage de la masse monétaire au sens large en début de période.

Tableau 2a. Burkina Faso: Opérations consolidées de l'administration centrale, 2013-19

	2013	2014	2015		2016		2017	2018	2019
	Réel	Réel	2e/3e revues	Prél.	2e/3e revues	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
	(CFAF billions)								
Total recettes et dons	1441.7	1321.1	1462.8	1277.7	1603.4	1512.1	1742.0	1948.0	2127.3
Total recettes	1117.4	1064.7	1137.2	1047.7	1270.4	1245.7	1401.7	1579.7	1719.5
Recettes fiscales ¹	992.6	940.7	1032.5	929.0	1142.4	1123.1	1266.6	1425.6	1533.4
dont : impôt sur les sociétés extractrices d'or	49.4	50.0	51.1	25.4	53.0	25.4	28.4	29.9	34.5
Recettes non fiscales ²	124.8	124.0	104.8	118.7	128.0	122.6	135.1	154.1	186.1
dont: redevances sur l'or	33.6	32.0	31.7	31.4	32.9	35.2	41.6	44.4	44.4
Dons	324.4	256.4	325.6	230.0	333.0	266.4	340.2	368.2	407.8
Projet	205.2	157.5	181.6	105.2	198.4	200.2	204.1	220.9	239.3
Programme	119.1	98.9	143.9	124.8	134.6	66.2	136.1	147.3	168.4
Dépenses et prêts nets ³	1652.6	1434.5	1626.5	1411.6	1812.9	1698.3	1909.3	2139.9	2397.3
Dépenses courantes	818.9	886.7	965.7	923.2	1001.1	1028.8	1141.0	1233.4	1336.5
Traitements et salaires	355.5	437.3	456.7	468.5	488.8	507.9	553.5	605.5	656.0
Biens et services	118.6	102.4	110.1	109.4	116.2	139.9	158.8	171.8	186.1
Paiements d'intérêt	34.7	44.0	39.7	43.8	41.8	49.5	51.3	55.0	60.0
Intérieurs	21.9	29.3	24.0	27.9	24.7	27.8	29.4	29.3	29.2
Extérieurs	12.8	14.7	15.7	15.9	17.1	21.7	21.9	25.8	30.8
Transferts courants	310.1	303.0	359.2	301.5	354.2	331.4	377.4	401.0	434.3
Dépenses d'investissement	858.4	554.1	663.7	501.0	814.7	672.4	771.2	909.4	1063.7
Financées sur ressources intérieures	592.7	338.4	424.4	349.4	510.1	383.8	468.8	556.4	691.4
Financées sur ressources extérieures	265.7	215.7	239.3	151.6	304.6	288.6	302.4	353.0	372.3
Prêts nets	-24.8	-6.2	-2.9	-12.6	-2.9	-2.9	-2.9	-2.9	-2.9
Solde global ³	-210.8	-113.4	-163.7	-133.9	-209.5	-186.2	-167.3	-191.9	-270.0
Ajustement base caisse	50.8	75.9	-60.0	-89.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-160.0	-37.5	-223.7	-223.1	-209.5	-186.2	-167.3	-191.9	-270.0
Financement	162.5	42.0	193.3	220.8	148.5	197.9	223.8	248.3	269.4
Financement extérieur	34.4	51.4	74.4	89.2	103.5	99.3	119.0	200.6	205.5
Tirages	60.5	82.2	117.2	122.1	141.7	126.8	161.8	246.4	253.0
Prêts-projets	60.5	58.2	57.7	46.4	106.3	88.4	98.3	132.0	133.0
Prêts programme	0.0	24.0	59.5	75.7	35.4	38.4	63.5	114.4	120.0
Amortissement (FMI excl.) FMI	-26.0	-30.8	-42.7	-32.9	-38.1	-27.5	-42.8	-45.8	-47.5
Financement intérieur	128.1	-9.4	118.9	131.7	45.0	98.6	104.8	47.6	63.9
Financement bancaire	92.4	-34.7	114.1	84.8	35.0	117.2	99.8	37.6	53.9
Banque central	75.8	-58.5	114.1	-4.4	35.0	-79.7	11.2	27.6	43.9
Banques commerciales	16.7	23.8	0.0	89.2	0.0	196.9	88.6	10.0	10.0
Financement non bancaire	35.7	25.3	4.8	46.9	10.0	-18.6	10.0	10.0	10.0
Erreurs et omissions	-2.5	-4.5		2.3					
Écart de financement	0.0	0.0	30.3	0.0	61.0	-11.6	-56.5	-56.4	0.6
dont: futurs décaissements du FMI	0.0	0.0	10.6	0.0	7.0	18.7	0.0	0.0	
dont: augmentation niveau d'accès FMI			19.7	0.0					
<i>Pour mémoire:</i>									
Recettes minières	183.1	168.6		156.2		153.2	180.4	190.9	202.0
Solde global, recettes minières excl.	-343.1	-282.0		-290.1		-339.4	-347.7	-382.7	-472.0

Sources: Autorités burkinabè et estimations et projections des services du FMI.

¹ Les projections pour 2015 incluent les mesures suivantes : traçage satellitaire, scannage, factures normalisées, nouveaux seuils de règlement de la TVA par les sociétés.² 2014 comprend plusieurs dépenses ponctuelles telles que des paiements élevés de dividendes et d'amendes.³ Base engagements.

Tableau 2b. Burkina Faso: Opérations consolidées de l'administration centrale, 2013–19

	2013	2014	2015		2016		2017	2018	2019
	Réel	Réel	2e/3e revues	Prél.	2e/3e revues	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
(en pourcentage du PIB)									
Total recettes et dons	23.9	21.4	22.3	19.6	22.6	21.6	23.0	23.8	24.0
Total recettes	18.5	17.3	17.3	16.1	17.9	17.8	18.5	19.3	19.4
Recettes fiscales ¹	16.5	15.3	15.7	14.3	16.1	16.0	16.8	17.4	17.3
dont : impôt sur les sociétés d'extraction d'or	0.8	0.8	0.8	0.4	0.7	0.4	0.4	0.4	0.4
Recettes non fiscales ²	2.1	2.0	1.6	1.8	1.8	1.8	1.8	1.9	2.1
Dont: redevances sur l'or	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.6	0.5	0.5
Dons	5.4	4.2	5.0	3.5	4.7	3.8	4.5	4.5	4.6
Projet	3.4	2.6	2.8	1.6	2.8	2.9	2.7	2.7	2.7
Programme	2.0	1.6	2.2	1.9	1.9	0.9	1.8	1.8	1.9
Dépenses et prêts nets ³	27.4	23.3	24.8	21.7	25.6	24.3	25.3	26.2	27.0
Dépenses courantes	13.6	14.4	14.7	14.2	14.1	14.7	15.1	15.1	15.1
Traitements et salaires	5.9	7.1	7.0	7.2	6.9	7.3	7.3	7.4	7.4
Biens et services	2.0	1.7	1.7	1.7	1.6	2.0	2.1	2.1	2.1
Paievements d'intérêt	0.6	0.7	0.6	0.7	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7
Intérieurs	0.4	0.5	0.4	0.4	0.3	0.4	0.4	0.4	0.3
Extérieurs	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3
Transferts courants	5.1	4.9	5.5	4.6	5.0	4.7	5.0	4.9	4.9
Dépenses d'investissement	14.2	9.0	10.1	7.7	11.5	9.6	10.2	11.1	12.0
Financées sur ressources intérieures	9.8	5.5	6.5	5.4	7.2	5.5	6.2	6.8	7.8
Financées sur ressources extérieures	4.4	3.5	3.6	2.3	4.3	4.1	4.0	4.3	4.2
Prêts nets	-0.4	-0.1	0.0	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global ³	-3.5	-1.8	-2.5	-2.1	-3.0	-2.7	-2.2	-2.3	-3.0
Ajustement base caisse	0.8	1.2	-0.9	-1.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-2.7	-0.6	-3.4	-3.4	-3.0	-2.7	-2.2	-2.3	-3.0
Financement	2.7	0.7	2.9	3.4	2.1	2.8	3.0	3.0	3.0
Financement extérieur	0.6	0.8	1.1	1.4	1.5	1.4	1.6	2.5	2.3
Tirages	1.0	1.3	1.8	1.9	2.0	1.8	2.1	3.0	2.9
Prêts-projets	1.0	0.9	0.9	0.7	1.5	1.3	1.3	1.6	1.5
Prêts programme	0.0	0.4	0.9	1.2	0.5	0.5	0.8	1.4	1.4
Amortissement (FMI excl.) FMI	-0.4	-0.5	-0.7	-0.5	-0.5	-0.4	-0.6	-0.6	-0.5
Financement intérieur	2.1	-0.2	1.8	2.0	0.6	1.4	1.4	0.6	0.7
Financement bancaire	1.5	-0.6	1.8	2.0	0.5	1.7	1.3	0.5	0.6
Banque centrale	1.3	-0.9	1.7	-0.1	0.5	-1.1	0.1	0.3	0.5
Banques commerciales	0.3	0.4	0.0	1.4	0.0	2.8	1.2	0.1	0.1
Financement non bancaire	0.6	0.4	0.1	0.7	0.1	-0.3	0.1	0.1	0.1
Erreurs et omissions	0.0	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Écart de financement	0.0	0.0	0.5	0.0	0.9	-0.2	-0.7	-0.7	0.0
dont: futurs décaissements du FMI	0.0	0.0	0.2	0.0	0.1	0.3	0.0	0.0	0.0
dont: augmentation niveau d'accès FMI			0.3	0.0					
<i>Pour mémoire:</i>									
Recettes minières	3.0	2.7	2.4	2.4	2.3	2.2	2.4	2.3	2.3
Solde global, recettes minières excl.	-5.7	-4.6	-4.9	-4.5	-5.3	-4.8	-4.6	-4.7	-5.3
PIB nominal (milliards de FCFA)	6,026	6,162	6,561	6,509	7,085	7,000	7,561	8,183	8,864

Sources: Autorités burkinabés et estimations et projections des services du FMI.

¹ Les projections pour 2015 incluent les mesures suivantes : traçage satellitaire, scannage, factures normalisées, nouveaux seuils de règlement de la TVA par les sociétés.² 2014 comprend plusieurs dépenses ponctuelles telles que des paiements élevés de dividendes et d'amendes.³ Base engagements.

Tableau 3. Burkina Faso: Situation monétaire, 2013–19

	2013	2014	2015		2016		2017	2018	2019
	Est.	Est.	2e/3e revues	Proj.	2e/3e revues	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
	(milliards de FCFA)								
Avoirs extérieurs nets	534.9	377.1	386.0	651.9	344.2	632.1	590.9	603.7	652.5
BCEAO	45.2	-127.8	-118.9	-144.3	-160.7	-159.9	-198.2	-176.1	-117.9
Actifs	297.7	140.8	138.1	157.1	84.2	129.3	76.2	78.5	117.3
Liabilités	252.5	268.6	257.0	301.4	244.9	289.2	274.4	254.6	235.2
Banques commerciales	489.7	504.9	504.9	796.2	504.9	792.0	789.1	779.7	770.4
Avoirs intérieurs nets	1402.3	1789.6	2116.2	1946.8	2533.2	2316.8	2797.6	3315.6	3855.6
Crédit intérieur net	1540.5	1912.8	2254.5	2088.3	2626.6	2458.3	2939.1	3457.1	3997.1
Crédit net à l'État	44.2	139.0	253.1	178.8	288.1	296.0	395.8	433.5	487.4
Trésor	79.8	45.6	159.2	146.2	194.2	263.4	363.3	400.9	454.8
BCEAO	79.2	20.7	134.8	16.3	169.8	-63.4	-52.2	-24.6	19.3
Banques commerciales	0.6	24.9	24.5	129.9	24.5	326.8	415.4	425.4	435.4
- dont intérêts courus de la CNE1		35.9							
Administration centrale, autres	-35.7	93.4	93.8	32.6	93.8	32.6	32.6	32.6	32.6
dont: dépôts des projets	-209.4	-208.4	-208.4	-231.5	-208.4	-231.5	-231.5	-231.5	-231.5
Crédit à l'économie	1492.3	1773.8	2001.4	1897.5	2338.5	2162.3	2543.3	3023.6	3509.8
Crédit aux cultures	12.6	54.2	62.7	41.6	73.5	47.6	56.2	67.0	78.0
Divers	1479.7	1719.6	1938.8	1855.9	2265.0	2114.7	2487.1	2956.6	3431.8
Autres postes (net)	-138.1	-123.2	-138.4	-141.5	-93.4	-141.5	-141.5	-141.5	-141.5
Monnaie au sens large	1937.2	2166.8	2502.2	2598.7	2877.4	2948.8	3388.5	3919.2	4508.1
dont: Dépôts privés dans banques comm.	1628.2	1771.9	1991.9	2103.2	2345.3	2345.3	2734.4	3204.0	3725.1
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)									
<i>Postes pour mémoire:</i>									
Avoirs extérieurs nets	-21.2	-29.5	-17.6	72.9	-10.8	-3.0	-6.5	2.2	8.1
Avoirs intérieurs nets 2	19.6	20.0	18.1	7.3	16.7	14.2	16.3	15.3	13.8
Crédit net à l'État2	5.3	4.9	5.2	1.8	1.4	4.5	3.4	1.1	1.4
Crédit au secteur privé	26.3	18.9	15.1	7.0	16.8	14.0	17.6	18.9	16.1
Masse monétaire	11.3	11.9	14.3	19.9	15.0	13.5	14.9	15.7	15.0

Sources: Autorités burkinabés et estimations et projections des services du FMI.

¹ Les intérêts courus pendant les années passées ont été comptabilisés en 2014 sur les comptes de la CNE.² Variation annuelle en pourcentage de la masse monétaire au sens large par rapport à douze mois plus tôt.

Tableau 4. Burkina Faso: Balance des paiements, 2013–19

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019		
	Réal.	Est.	2e/3e revues	Prél.	2e/3e revues	Proj.	Proj.	Proj.	
	(milliards de FCFA)								
Compte courant	-664.6	-495.5	-500.6	-417.4	-551.8	-468.5	-475.1	-534.8	-595.6
Balance commerciale	-328.8	-128.6	-234.8	-116.6	-282.9	-111.3	-185.0	-249.3	-323.9
Exportations de biens	1315.3	1362.3	1207.7	1404.0	1232.2	1491.8	1629.4	1772.1	1910.9
dont: coton	215.3	237.1	227.2	213.4	225.3	198.1	183.5	178.1	182.8
or	824.5	800.0	821.7	872.4	820.4	957.7	1018.4	1090.9	1175.0
Importations de biens	-1644.2	-1490.9	-1442.5	-1520.6	-1515.0	-1603.1	-1814.3	-2021.5	-2234.8
dont: pétrole	-468.0	-451.4	-354.1	-330.3	-387.1	-297.0	-376.4	-430.4	-487.8
dont: produits alimentaires	-144.2	-135.1	-144.5	-150.0	-147.6	-165.6	-183.0	-203.6	-224.9
dont: investissements publics	-610.3	-436.0	-524.9	-394.7	-623.8	-491.1	-543.3	-673.6	-792.5
Services (net)	-459.4	-423.2	-502.0	-430.7	-470.0	-435.3	-461.0	-482.5	-505.2
Revenu (net)	-93.3	-177.5	-40.0	-137.1	-41.1	-138.8	-137.1	-136.4	-136.5
Transferts courants	216.9	233.8	276.2	267.0	242.1	216.9	308.0	333.4	370.0
dont: transferts officiels, net	128.2	112.0	178.6	140.4	162.0	93.0	173.5	188.4	213.5
Compte de capital	238.4	200.2	209.6	153.8	226.4	212.2	209.1	225.9	244.3
Dons-projets	205.2	157.5	181.6	105.2	198.4	200.2	204.1	220.9	239.3
Compte financier	282.9	163.9	178.3	552.5	222.6	248.1	281.3	378.0	399.6
Investissements directs	213.4	141.6	109.5	122.5	130.1	144.9	158.0	172.7	189.0
Investissements de portefeuille	6.9	-86.2	10.7	5.0	4.0	4.0	4.3	4.7	5.1
Autres investissements	62.6	108.5	58.0	425.0	88.5	99.2	118.9	200.6	205.5
Investissements à long terme	57.6	103.5	53.0	420.0	83.5	94.3	114.0	195.6	200.5
Prêts-projets	60.5	58.2	57.7	46.4	106.3	88.4	98.3	132.0	133.0
Prêts programmes	0.0	24.0	59.5	75.7	35.4	38.4	63.5	114.4	120.0
Amortissement des prêts publics (FMI exclu)	-27.5	-30.8	-42.7	-32.9	-38.1	-27.5	-42.8	-45.8	-47.5
Autres, privés	24.6	52.0	-21.4	330.8	-20.0	-5.0	-5.0	-5.0	-5.0
Investissements à court terme	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	4.9
Erreurs et omissions	-0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global	-144.0	-131.4	-112.7	288.8	-102.8	-8.2	15.4	69.1	48.3
Financement	144.0	131.4	82.3	-288.8	41.8	19.9	41.1	-12.7	-48.8
Variation nette des avoirs extérieurs de la Banque centrale	188.7	146.6	82.3	2.5	41.8	15.6	38.3	-22.1	-58.1
dont: réserves officielles brutes	211.5	148.2	93.9	14.1	53.9	27.8	53.1	-2.3	-38.8
Financement net du FMI	1.0	-1.6	-11.6	-11.7	-12.1	-12.1	-14.8	-19.9	-19.4
Décaissements	4.8	3.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Remboursement (commission exclues)	-3.8	-5.4	-11.6	-11.7	-12.1	-12.1	-14.8	-19.9	-19.4
Avoirs extérieurs nets des banques commerciales	-44.8	-15.2	0.0	-291.3	0.0	4.2	2.8	9.4	9.3
Écart de financement	0.0	0.0	30.3	0.0	61.0	-11.6	-56.5	-56.4	0.6
dont: futurs décaissements du FMI	0.0	0.0	10.6	0.0	7.0	18.7			
dont: augmentation niveau d'accès FMI			19.7	0.0					
Postes pour mémoire:	(Pourcentage du PIB)								
Balance commerciale (biens)	-5.5	-2.1	-3.6	-1.8	-4.0	-1.6	-2.4	-3.0	-3.7
Balance commerciale (biens et services)	-13.1	-9.0	-11.2	-8.4	-10.6	-7.8	-8.5	-8.9	-9.4
Exportations de biens	21.8	22.1	18.4	21.6	17.4	21.3	21.5	21.7	21.6
Importations de biens	-27.3	-24.2	-22.0	-23.4	-21.4	-22.9	-24.0	-24.7	-25.2
Solde des transactions courantes (= déficit)	-11.0	-8.0	-7.6	-6.4	-7.8	-6.7	-6.3	-6.5	-6.7
PIB aux prix courants (milliards de FCFA)	6,026	6,162	6,561	6,509	7,085	7,000	7,561	8,183	8,864
Entrées IDE	3.5	2.3	1.7	1.9	1.8	2.1	2.1	2.1	2.1

Sources: Autorités burkinabè et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 5. Burkina Faso: Matrice d'évaluation des risques¹

Sources	Probabilité	Impact potentiel	Politique pour minimiser l'impact
Extérieur			
Montée du dollar	Élevée	Une montée du dollar doperait les recettes d'exportation des produits de base mais minimiserait l'impact des recettes exceptionnelles obtenues grâce au faible prix internationaux des combustibles. La dette libellée en dollars augmenterait.	Préparer d'autres mesures pour appuyer les réformes du secteur énergétique sur la base d'une évaluation de l'impact de recettes exceptionnelles moins importantes. Améliorer les pratiques de gestion de la dette.
Croissance structurellement faible dans les principaux marchés avancés et émergents et net ralentissement de la croissance en Chine	Moyenne	Le ralentissement de la croissance dans les économies avancées et émergentes pourrait toucher l'économie burkinabè par le biais d'une diminution des prix et de la demande des exportations clés (or et coton) ce qui causerait une détérioration du compte courant.	Accumuler et préserver des marges de manœuvre adéquates des réserves internationales. Diversifier la structure économique et les marchés d'exportation.
Intérieur			
Persistance des attaques terroristes	Moyenne	La croissance économique resterait relativement déprimée car les investisseurs sont découragés et les investissements publics productifs sont détournés vers des dépenses sécuritaires.	Accélérer les efforts destinés à rétablir et renforcer les systèmes sécuritaires fonctionnels suite à la transition politique.
Pressions en faveur de dépenses courantes plus élevées	Élevée	Une accumulation de la demande non satisfaite pour des dépenses sociales et d'infrastructure plus élevées qui pourrait déstabiliser la viabilité du budget.	Limiter les propositions de dépenses aux domaines prioritaires, notamment s'agissant des dépenses récurrentes. Veiller à une mobilisation accrue des recettes intérieures pour suivre les plans de dépenses.
Retards dans les réformes de la GFP	Moyenne -Élevée	Des dépenses publiques inefficaces pourraient aussi compromettre le processus de reprise en aggravant les contraintes pour la croissance, notamment dans le secteur énergétique. Récurrence de l'accumulation des arriérés.	Encourager les réformes nécessaires pour améliorer la GFP en vue de consolider les avantages des recettes exceptionnelles imputables aux prix du pétrole.
¹ La matrice d'évaluation du risque (MEV) présente des événements susceptibles de modifier de manière significative la trajectoire de référence analysée dans le présent rapport (à savoir le scénario qui a le plus de chances de se concrétiser selon les services du FMI). La probabilité relative des risques énumérés découle d'une appréciation subjective par les services du FMI des risques pesant sur ce scénario de référence. La matrice reflète les points de vue des services du FMI sur les sources de risques et le niveau global d'inquiétude au moment des rencontres avec les autorités.			

Tableau 6. Burkina Faso: Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2015–26¹

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
	Réel	Projections										
Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants et prospectifs												
Principal	14.1	14.5	17.8	24.2	23.6	19.0	21.2	18.3	11.5	10.0	6.9	2.8
Commissions et intérêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0
Total obligations sur la base du crédit existant et prospectif												
En millions de DTS	14.1	14.5	17.8	24.2	23.9	19.3	21.3	18.4	11.6	10.0	6.9	2.8
En milliards de FCFA	11.7	11.9	14.6	19.8	19.6	15.7	17.4	15.0	9.5	8.2	5.7	2.2
En pourcentage des recettes de l'État	1.1	1.0	1.1	1.3	1.1	0.8	0.8	0.7	0.4	0.3	0.2	0.1
En pourcentage des exportations de biens et de services	0.7	0.7	0.7	0.9	0.8	0.7	0.7	0.6	0.3	0.3	0.2	0.1
En pourcentage du service de la dette2	10.5	9.8	10.6	12.3	11.2	8.7	8.8	7.3	4.5	3.5	2.1	0.7
(En pourcentage du PIB)	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0
En pourcentage de la quote-part	23.5	24.0	29.6	40.1	39.7	32.0	35.4	30.6	19.3	16.7	11.5	4.6
Encours de crédit du FMI												
En millions de DTS	146.6	155.2	137.4	113.3	89.6	70.6	49.4	31.2	19.6	9.7	2.8	0.0
En milliards de FCFA	121.3	127.8	112.8	92.8	73.3	57.6	40.3	25.4	16.0	7.9	2.2	0.0
En pourcentage des recettes de l'État	11.6	10.5	8.4	6.1	4.2	3.1	2.0	1.1	0.7	0.3	0.1	0.0
En pourcentage des exportations de biens et de services	7.4	7.1	5.7	4.4	3.2	2.5	1.6	1.0	0.6	0.3	0.1	0.0
En pourcentage du service de la dette2	109.1	104.6	82.0	57.5	41.8	31.7	20.4	12.4	7.6	3.3	0.8	0.0
(En pourcentage du PIB)	1.9	1.8	1.5	1.1	0.8	0.6	0.4	0.2	0.1	0.1	0.0	0.0
En pourcentage de la quote-part	243.5	257.8	228.3	188.1	148.9	117.3	82.1	51.8	32.6	16.0	4.6	0.0
Utilisation nette du crédit du FMI (millions de DTS)	8.9	8.6	-17.8	-24.2	-23.6	-19.0	-21.2	-18.3	-11.5	-10.0	-6.9	-2.8
Décaissements	23.0	23.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Remboursements et rachats	14.1	14.5	17.8	24.2	23.6	19.0	21.2	18.3	11.5	10.0	6.9	2.8
<i>Postes pour mémoire:</i>												
PIB nominal (milliards de FCFA)	6509.2	7023.8	7587.0	8210.9	8894.7	9617.0	10398.2	11242.5	12155.4	13142.7	14210.1	15364.3
Exportations de biens et de services (milliards de FCFA)	1648.0	1798.7	1962.9	2133.7	2302.0	2345.6	2478.0	2607.0	2729.5	2857.0	3039.5	3183.4
Recettes de l'État (milliards de FCFA)	1047.0	1215.3	1350.0	1528.6	1726.1	1885.5	2059.0	2248.7	2455.6	2668.2	2820.9	2996.3
Service de la dette (milliards de FCFA)2 3	111.2	122.1	137.6	161.5	175.2	181.4	197.1	204.3	211.9	235.8	266.9	309.3
FCFA/DTS (moyenne sur la période)	827.1	823.6	820.7	819.7	817.9	815.2	815.2	815.2	815.2	815.2	815.2	815.2

Sources : estimations et projections des services du FMI.

¹ Inclut l'augmentation de l'accès.² Le total du service de la dette comprend les rachats et les remboursements au FMI.³ Inclut la dette des entreprises publiques.

Tableau 7. Burkina Faso: Calendrier des décaissements de l'accord au titre de la FEC, 2013–16

Montant	Date de disponibilité	Conditions de décaissement ¹
2,55 millions de DTS	27 décembre 2013	Suite à l'approbation par le Conseil d'administration d'un accord FEC successeur
2,55 millions de DTS	15 mai 2014	Observation des critères de réalisation pour la fin de décembre 2013 et l'achèvement de la première revue de l'accord.
4,11 millions de DTS	1 décembre 2014	Respect des critères de réalisation pour fin juin 2014 et achèvement de la deuxième revue de l'accord
18,92 millions de DTS	15 mai 2015	Observation des critères de réalisation pour la fin de décembre 2014 et l'achèvement de la troisième revue de l'accord.
14,10 millions de DTS	1 décembre 2015	Observation des critères de réalisation pour la fin de juin 2015 et l'achèvement de la quatrième revue de l'accord.
4,47 millions de DTS	16 mai 2016	Observation des critères de réalisation pour la fin de décembre 2015 et l'achèvement de la cinquième revue de l'accord.
4,47 millions de DTS	1 décembre 2016	Observation des critères de réalisation pour la fin juin 2016 et l'achèvement de la sixième revue de l'accord.

¹ Outre les conditions généralement applicables en vertu de la Facilité élargie de crédit.

Annexe I. Burkina Faso: Annexe technique sur la réforme du secteur énergétique

Contexte

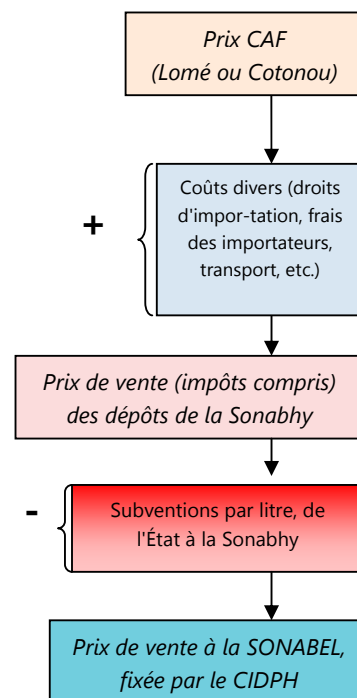
Production d'électricité : la production thermique occupe la place la plus importante dans la combinaison énergétique et génère des pertes structurelles alors que les besoins d'investissement augmentent.

Les réformes du secteur énergétique destinées à rétablir la viabilité financière du secteur et à améliorer la fourniture d'électricité sont urgentes. Les sociétés publiques du secteur, la SONABHY, l'importateur d'hydrocarbures en monopole de droit, et la SONABEL, la société d'électricité, sont sous-capitalisées et ne sont pas viables financièrement en raison de structures de prix rigides qui s'appliquent à la revente des hydrocarbures et aux prix de détail des combustibles et de l'électricité, d'investissements insuffisants et, de manière générale, de la faible efficacité de la gestion. La SONABHY vend actuellement des hydrocarbures à un prix fixé pour la dernière fois en 2013 à la SONABEL, qui doit vendre l'électricité en-dessous son coût. La SONABEL n'est donc pas en mesure de payer sa facture de combustible et les deux sociétés dépendent des subventions de l'État (pour la plupart impayées) et de transferts pour couvrir les pertes d'exploitation, ce qui se traduit par des arriérées et des passifs publics conditionnels.

En partie à cause de la situation financière précaire et des sous-investissements de la SONABEL, la fourniture d'électricité n'a pas suivi la demande. La production thermique représente 55-65% de la combinaison énergétique, mais elle est ajustable selon le niveau d'électricité importée de Côte d'Ivoire (30-35%) et (potentiellement dans un avenir proche) du Ghana. La production d'hydroélectricité est stagnante et l'équipement hydroélectrique (les barrages) est proche de sa capacité maximum. La production d'électricité solaire devrait démarrer en 2017 et abaissera progressivement les coûts moyens. Le taux d'électrification du pays est d'environ 25 % aujourd'hui en termes de couverture territoriale, mais seuls 18 % des ménages ont l'électricité. Celle-ci n'est pas fiable (avec des pannes fréquentes) et onéreuse. La capacité actuelle de production totale se situe aux environs de 300 MW, ce qui est largement insuffisant pour satisfaire le pic de la demande. Les pannes fréquentes d'électricité entravent le développement du secteur privé et le secteur énergétique est depuis longtemps considéré comme un obstacle important à la croissance.

Structure des prix des combustibles : une source d'opacité et de relations financières malsaines entre la SONABEL, la SONABHY et l'État.

Le secteur des hydrocarbures du Burkina Faso est exclusivement géré par l'importateur de pétrole d'État, la SONABHY. La SONABHY importe et stocke les hydrocarbures, tandis que la distribution est déléguée à des opérateurs privés. La différence entre le prix d'achat et le



prix de vente est absorbée par la SONABHY, ce qui génère des gains ou des pertes. Les trois principaux clients de la SONABHY sont (i) les détaillants de combustible privés ; (ii) la SONABEL et (iii) les opérateurs privés du bâtiment et de la production minière. Depuis 2010, pour chacun des trois principaux clients, les prix de vente ont suivi une réglementation mise au point par le CIPDH (le Comité interministériel de détermination des prix des hydrocarbures). Sous la supervision du Premier Ministre, le CIPDH est une structure de soutien décisionnel qui détermine le prix des hydrocarbures tous les mois. La SONABEL produit de l'électricité thermique à l'aide de combustible fourni à un prix «préférentiel» déterminé par le CIDPH. La différence entre le prix payé par la SONABHY sur les marchés internationaux et le prix de vente à la SONABEL est compensée par une subvention versée par l'État à la SONABHY (voir graphique). Les deux sociétés sont fortement interdépendantes dans le contexte actuel, car des recettes exceptionnelles pour la SONABHY signifient des pertes accrues pour la SONABEL, alors que les deux sociétés restent dépendantes de diverses subventions de l'État. Alors que la production d'énergie est une priorité sociale et que la SONABEL enregistre des pertes au prix fixe du combustible en vigueur, l'augmentation de la production d'électricité se traduit par une accumulation d'arriérés de la société d'électricité envers la SONABHY.

Absence des gains exceptionnels liés aux prix du pétrole

Depuis que le prix du pétrole a commencé à baisser en 2014, la SONABHY semble avoir absorbé la plus grande partie des recettes exceptionnelles : environ un tiers des gains tirés de la baisse de 40 % des prix du pétrole depuis 2014 (en FCFA, ajustés pour tenir compte des variations du taux de change avec le

dollar) a été répercuté sur les consommateurs en 2015, sous la forme de prix à la pompe inférieurs. Toutefois, le reste des recettes exceptionnelles, équivalant à 1 % du PIB, est revenu à la SONABHY. La SONABHY vend du combustible à la SONABEL à un prix fixe, négocié en 2013 lorsque les prix du pétrole étaient élevés et qui n'a pas été ajusté depuis lors. En même temps, la structure tarifaire de l'électricité est insuffisante pour permettre le recouvrement du coût, si bien que la SONABEL continue à accumuler des arriérés envers la SONABHY (pour un montant de 66 milliards de FCFA à la fin de 2015) et a besoin de subventions opérationnelles de l'État.

Le prix CAF qui apparaît dans la structure de prix du CIDPH (PC_{CIF}) ne reflète pas le prix CAF effectivement payé au port côtier (PR_{CIF}), et la différence entre les deux a généré une marge pour la SONABHY

Ventes à la SONABEL - FCFA		HFO	DDO	Variables
N'apparaît pas dans la structure du prix du	Prix CIF «réel» (Lomé, exemple)	135	200	PR_{CIF}
	«marge» pour la SONABHY	180	135	Mar
	Prix CAF «calculé»	315	335	PC_{CIF}
	+ Coûts divers (droits d'importation, frais, transport, etc.)	128	150	Costs
	Prix de vente (taxes incluses) des dépôts de la SONABHY	443	485	P_{DEP}
	- Subvention/litre + autres frais	-177 +14	-95 +15	Sub
	Prix de vente à la SONABEL	280	405	P_{BEL}

depuis le début de la baisse du prix du pétrole. Ce prix CAF artificiellement élevé explique l'absorption par la SONABHY des gains exceptionnels et donne également l'illusion de la nécessité d'une subvention sur ses ventes à la SONABEL. Ces subventions dues à la SONABHY ne sont souvent pas versées dans les délais par l'État, ce qui engendre des arriérés notionnels pour l'État. De plus, le prix de vente artificiellement élevé à la SONABEL (P_{BEL}) explique une grande partie des arriérés de 66 milliards de FCFA envers la SONABHY.

Nouvelle structure de prix et apurement des arriérés de la SONABEL

Les autorités et les deux sociétés d'énergie publiques ont accepté de mettre en œuvre une structure de prix souple et transparente pour les achats de combustible de la SONABEL auprès de la SONABHY, qui soit reliée aux prix mondiaux du pétrole. La nouvelle structure de prix est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2016. Parallèlement, les autorités ont également mis en œuvre une réduction ponctuelle de 8 % des prix du combustible pour les deux autres clients de la SONABHY, les consommateurs à la pompe et les secteurs des mines et du bâtiment.

Pour la SONABHY, la nouvelle structure de prix est la suivante : $PR_{CIF} = PC_{CIF} (Mar = 0)$ and $P_{DEP} = PR_{CIF} + Costs$.

Le prix de vente à la SONABEL (P_{BEL}) est fixé par le CIDPH et reflète le point d'équilibre (à abaisser si la SONABEL réussit à utiliser un combustible lourd moins onéreux de manière plus intensive et lorsque les centrales solaires et les nouvelles interconnexions finissent par faire diminuer le prix moyen à la production du kilowatt-heure). La subvention n'est versée que si elle est nécessaire et dans les limites de la différence entre P_{DEP} et P_{BEL} .

$$\begin{aligned} Sub &= P_{DEP} - P_{BEL} \quad \text{si} \quad P_{DEP} > P_{BEL} \\ Sub &= 0 \quad \text{autrement.} \end{aligned}$$

En parallèle, le versement d'un dividende exceptionnel de la SONABHY contribuera à apurer une partie des arriérés de la SONABEL. Ensemble, ces mesures élimineraient la nécessité de subventions publiques récurrentes et permettraient à la SONABEL de devenir plus rentable.

Réduction des passifs conditionnels de l'État

Les réformes convenues du secteur de l'énergie présentent le potentiel de réduire nettement les passifs conditionnels pour le Trésor. D'un point de vue de la viabilité budgétaire, la souplesse accrue de la détermination des prix entre la SONABHY et la SONABEL réduirait nettement la nécessité de subventions pour couvrir les pertes d'exploitation de la SONABEL car la structure de prix révisée est conçue pour une fourniture du combustible à un prix qui permet à la SONABEL de couvrir ses coûts (au moins tant que les prix internationaux restent à leur faible niveau actuel). En même temps, en corrigeant la méthodologie sur la base de laquelle les prix à l'importation de référence sont calculés (en les rendant plus réalistes), la structure de prix révisée éliminera la nécessité d'une grande partie des subventions de l'État à la SONABHY. Ce sont là des considérations importantes du point de vue des passifs conditionnels du fait que les données actualisées de 2015 pour les transferts tripartites, résumées au tableau 1 de l'Annexe, représentent encore 93 milliards de FCFA (1,3 % du PIB). Par exemple, les simulations des autorités montrent que, si la nouvelle structure de prix pour les achats de combustible de la SONABHY avait été en vigueur entre janvier et avril 2016, l'épargne budgétaire associée à la baisse des subventions à la SONABEL ne se serait élevée qu'à 0,1 % du PIB.

Tableau 1 de l'Annexe: Interdépendances financières dans le secteur énergétique en 2015 (milliards de FCFA)

	SONABHY	Administration centrale	SONABEL
Compte de résultat 2015	15,600	pas disponible	-18,000
Transferts nets aux entreprises d'État 2015	48,811	-80,661	31,850
<i>En pourcentage des dépenses publiques</i>	<i>2.87%</i>	<i>4.75%</i>	<i>1.88%</i>
Subventions explicites	18,131	-34,131	16,000
Subvention d'équilibre	0	0	0
Subventions de marché (pétrole et gaz)	18,131	-34,131	16,000
Subventions d'investissement	42,200	-59,100	16,900
Impôt sur le revenu et autres	-7,020	8,070	-1050
Dividendes	-4,500	4,500	0
Pour mémoire :			
Encours des paiements à fin 2015	-84,731	34,131	50,600
Factures de carburants et d'électricité	-66,600		66,600
Subventions	-18,131	34,131	-16,000
Sources : Autorités burkinabè; SONABHY, SONABEL et estimations des services du FMI.			

Annexe II. Burkina Faso: Analyse de la viabilité de la dette

Sur la base des données préliminaires pour 2015, le risque de surendettement du Burkina Faso reste modéré, conformément à l'évaluation réalisée au moment des 2^{ème} et 3^{ème} revues de la FEC. Dans le scénario de référence, tous les ratios d'endettement pertinents devraient, d'après les projections, rester nettement inférieurs aux seuils indicatifs sur la période de projection. Dans le cadre du test de résistance standardisé le plus extrême, le ratio de la dette aux exportations dépasse le seuil de surendettement aux environs de 2029. Bien qu'elle progresse à un rythme plus rapide, la dette publique devrait, d'après les projections, rester inférieure aux seuils indicatifs. Ce profil de la dette repose sur une orientation budgétaire à moyen terme prudente et sur des perspectives relativement favorables dans le secteur minier.

Contexte et hypothèses sous-jacentes

A. Profil et évolution de la dette publique du Burkina Faso

1. **Sur la base des données préliminaires et des estimations pour 2015, l'encours de la dette publique du Burkina Faso a progressé à 28,1 % du PIB en 2014 à 32,1 % du PIB.** L'encours de la dette nominale a augmenté de 10 % en dépit des efforts initiaux destinés à maintenir une orientation budgétaire serrée pendant la transition. On estime que la dette extérieure est à l'origine du gros de l'augmentation de la dette nominale car elle a progressé de 12 %, tandis que la dette intérieure n'a progressé que de 5 %. La dette intérieure reste inférieure à 7 % du PIB et sa part dans le total de la dette revient progressivement à ses niveaux historiques (tableau 1 du texte). Toutefois, ces tendances ne devraient pas persister si le Burkina Faso réussit mieux à avoir accès au marché de la dette intérieure et régionale pour satisfaire ses besoins de financement.

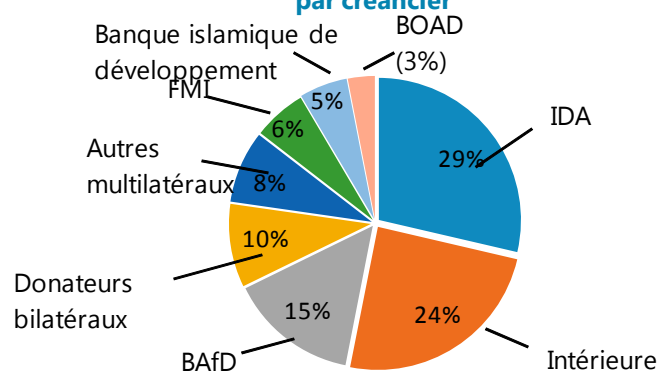
2. **La composition de la dette est biaisée vers une dette plus concessionnelle.** L'IDA et la BAfD représentent les parts les plus importantes avec 29% et 15 % du total de

Tableau 1 du texte. Burkina Faso: Dette publique, 2011-15

	2011	2012	2013	2014	2015
<i>Milliards de dollars</i>					
Dette publique	3.0	3.2	3.6	3.5	3.5
Exterieur	2.4	2.6	2.7	2.5	2.6
Intérieure	0.6	0.7	0.9	1.0	1.0
<i>Milliards de FCFA</i>					
Dette publique	1508	1616	1729	1863	2135
Exterieur	1216	1290	1291	1341	1561
Intérieure	292	326	438	522	573
<i>Pourcentage du PIB</i>					
Dette publique	28.2	28.9	29.6	28.1	32.1
Exterieur	22.8	23.1	22.1	20.2	23.5
Intérieure	5.5	5.8	7.5	7.9	8.6

Sources : Autorités burkinabè; estimations des services du FMI.

Graphique 1 du texte: Burkina Faso: Dette publique par créancier



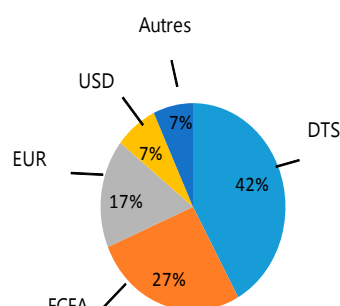
Sources: Autorités burkinabè; estimations des services du FMI

l'encours de la dette publique, respectivement, tandis que les autres donateurs multilatéraux (FMI exclus) et bilatéraux représentent 8 % et 10 %, respectivement. Le FMI détient 6 % du total de l'encours de la dette publique du Burkina Faso et 8 % de sa dette extérieure (graphique 1 du texte).

3. La bonne tenue du dollar en 2015 a entraîné une amélioration modérée de l'encours de la dette extérieure.

Bien que l'encours de la dette extérieure nominale en FCFA ait augmenté de 18 %, l'encours de la dette extérieure nominale n'a progressé que de 1 % alors que l'appréciation du dollar a fait baisser la valeur en dollars de toute la dette non libellée en dollars, qui représente environ les trois quarts du total de la dette (graphique 2 du texte).

Graphique 2 du texte: Burkina Faso: Dette publique par monnaie de libellé



Sources: Autorités burkinabè et estimations des services du FMI.

B. Hypothèses de l'AVD

4. Les perspectives macroéconomiques sont plus sombres qu'envisagées au moment des 2^{ème} et 3^{ème} revues de la FEC en raison des incertitudes politiques et de l'affaiblissement des prix des produits de base (tableau 2 du texte).

- La croissance du PIB réel** devrait, d'après les projections, atteindre 5,4 % en moyenne à moyen terme, au lieu de 6 % par rapport à l'AVD précédente compte tenu d'un contexte politique incertain et de l'impact persistant des récentes attaques terroristes. La croissance économique devrait, d'après les projections, se rapprocher progressivement d'une moyenne de 6 % par an à moyen terme, sur la base des améliorations progressives de la fourniture énergétique, d'une meilleure exécution des investissements publics et de l'entrée en production de nouvelles mines d'or.
- D'après les projections, les prix de l'or et du coton devraient atteindre des niveaux supérieurs à ceux de l'AVD précédente, sur la base de la dernière actualisation des Perspectives de l'économie mondiale** (4 mars 2016). Les projections du prix de l'or correspondent globalement aux

Tableau 2 du texte. Burkina Faso: Variation des hypothèses relatives à l'AVD précédente

		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Or (\$/ once)	AVD courante (WEO)	1160	1219	1231	1234	1254	1274	1294
	AVD 2015	1180	1172	1187	1206	1226	1245	1265
Prix du coton (cents/livre)	AVD courante (WEO)	70	58	59	62	62	62	62
	AVD 2015	63	65	65	59	51	44	44
Croissance PIB réel (glissement annuel)	AVD actuelle	4.0	5.2	5.9	6.1	6.2	6.0	6.0
	AVD 2015	5.0	6.0	6.5	6.6	6.6	6.6	6.6
Compte des transactions courantes (% du PIB)	AVD actuelle	-6.4	-5.9	-5.3	-5.7	-6.0	-6.5	-7.2
	AVD 2015	-7.6	-7.8	-7.9	-8.1	-7.1	-7.2	-8.0
Solde budgétaire global (% du PIB)	AVD actuelle	-2.1	-3.1	-3.0	-3.2	-3.0	-3.1	-3.2
	AVD 2015	-2.5	-3.0	-3.7	-4.1	-4.1	-4.0	-4.0

Sources : WEO et estimations et projections des services du FMI.

projections précédentes à moyen terme mais elles devraient dépasser les hypothèses précédentes de 26 % à long terme. Les projections du prix du coton sont au départ inférieures, mais augmentent progressivement de 43 % au-dessus des hypothèses précédentes au cours de la période de projection.

- **D’après les projections, le déficit du compte courant devrait s’établir en moyenne à environ 5,2 % du PIB par an à moyen terme** (comparé à 7,7 % du PIB dans l’AVD précédente), ce qui reflète l’impact combiné de la hausse des prix de l’or et du coton, l’augmentation projetée de la production d’or conjuguée aux deux nouvelles ouvertures de mines et à la baisse des prix du pétrole. Le déficit du compte courant devrait se stabiliser aux environs de 7,5 % du PIB à long terme.
- **Le déficit budgétaire global** devrait, d’après les projections, rester ancré à 3 % du PIB à moyen terme, comparé à une moyenne de 3,7 % dans l’AVD précédente mais, d’après les projections, il devrait se rapprocher progressivement d’environ 6,1 % du PIB, comme dans l’AVD précédente.

Résultats de l’AVD

C. Dette extérieure

5. **Le scénario de référence reste globalement conforme à celui de la précédente AVD, ce qui suggère un risque de surendettement modéré.** L’impact des perspectives d’un ralentissement de la croissance par rapport à l’AVD précédente sur le calcul de la dette est probablement compensé par la hausse des exportations minières et l’appréciation du dollar. Comme dans l’AVD précédente, le ratio de la dette aux exportations devrait, d’après les projections, dépasser le seuil pertinent de viabilité dans le scénario du test de résistance standardisé le plus extrême qui correspond à une baisse d’un écart type de la croissance des exportations par rapport aux niveaux historiques (la rupture se produit en 2029 dans cette actualisation de l’AVD, comparé à 2027 dans l’AVD précédente).

6. **Bien que les indicateurs de la dette et du service de la dette restent nettement inférieurs aux seuils pertinents dans le scénario de référence, il existe des risques liés au rythme relativement rapide de l’accumulation de la dette à moyen terme.** Les recettes minières sont de manière inhérente volatiles et soumises aux incertitudes entourant à la fois les volumes et les prix de la production et la dynamique actuelle favorable du taux de change dollar/euro peut rapidement changer.

D. Total de la dette publique

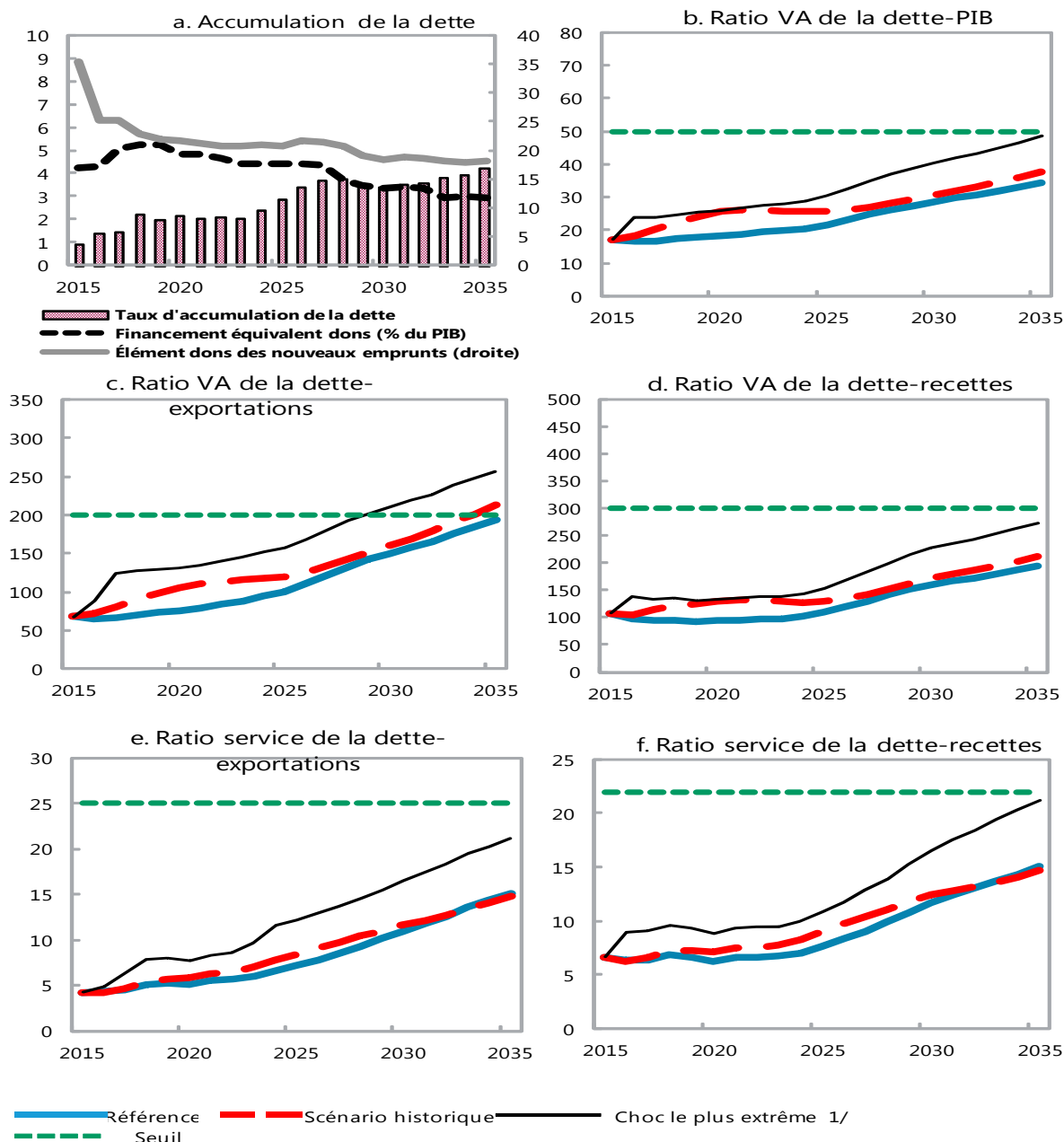
7. **D’après les projections, le total de la dette publique du Burkina Faso devrait augmenter plus rapidement que dans l’AVD précédente, même s’il resterait inférieur aux seuils pertinents pendant toute la période de la projection.** D’après les projections, le total de la dette publique devrait progresser de 32,2 % du PIB en 2015 à 67,4 % du PIB en 2035 (53 % du PIB dans l’AVD précédente), ce qui est légèrement inférieur au seuil de 74 %, tandis que le stock de la dette intérieure progresse rapidement à 24,6 % du PIB à la fin de la période de projection. La nette

accumulation de la dette publique après la première décennie de la période de projection repose sur l'hypothèse que l'activité minière ralentira nettement, ce qui débouchera sur une réduction des recettes intérieures et un recours croissant au financement extérieur et intérieur. Entre-temps, la part des emprunts non concessionnels dans le total des emprunts augmentera d'à peine 29 % à 55 % à la fin de la période de projection. Le recours important des autorités au financement bancaire constitue un risque baissier au cas où la BCEAO devait resserrer les conditions monétaires régionales à moyen terme.

Conclusion

Les résultats de l'AVD indiquent que le risque de surendettement du Burkina Faso reste «modéré». Tous les ratios pertinents restent inférieurs aux seuils indicatifs dans le scénario de référence. L'AVD continue de souligner la vulnérabilité de la trajectoire de la dette aux chocs des exportations, car le ratio de la dette aux exportations dépasse son seuil indicatif. Compte tenu des augmentations projetées de la dette intérieure et extérieure et des vulnérabilités associées aux recettes d'exportation et aux conditions régionales de liquidité, les autorités devraient s'efforcer de renforcer la capacité de gestion de la dette, qui est actuellement considérée comme faible.

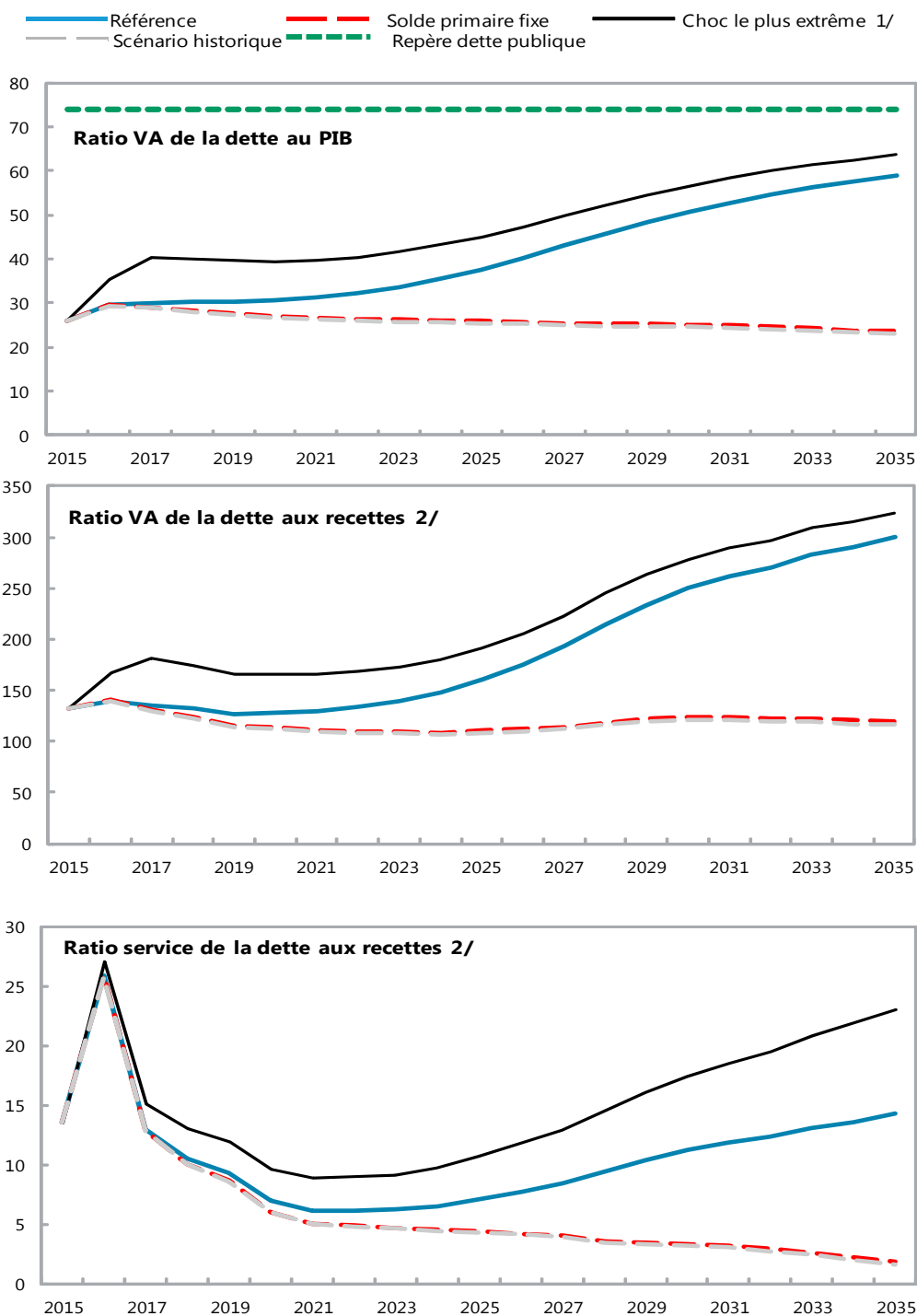
Graphique 1. Burkina Faso: Indicateurs de la dette extérieure publique et garantie par l'État dans différents scénarios, 2015–35 1/



Sources: Autorités du pays et estimations et projections des services du FMI.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui donne le ratio le plus élevé jusqu'en 2025. Dans le graphique b, il correspond à un choc de dépréciation ponctuel; dans c, à un choc des exportations; dans d, à un choc de dépréciation ponctuel; dans e, à un choc des exportations et dans le graphique f, à un choc de dépréciation ponctuel.

Graphique 2. Burkina Faso: Indicateurs de la dette publique dans différents scénarios, 2015–35 1/



Sources: Autorités du pays et estimations et projections des services du FMI.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui donne le ratio le plus élevé jusqu'en 2025.

2/ Les dons sont inclus dans les recettes.

Tableau 1. Burkina Faso: Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2014–35 1/

(en pourcentage, sauf indication contraire)

	Réel	Moyenne 6/ historique	Écart type 6/	Projections																		
	2014			2015	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne 2015-20	2021	2026	2030	2031	2032	2033	2034	2035				
Dette extérieure (nominale) 1/	20.2			23.5	23.6	23.1	23.7	23.9	24.3		24.6	29.3	36.0	37.2	38.4	39.8	41.2	42.8				
<i>Dont</i> : dette publique et garantie par l'État (PGE)	20.2			23.5	23.6	23.1	23.7	23.9	24.3		24.6	29.3	36.0	37.2	38.4	39.8	41.2	42.8				
Variations de la dette extérieure	-1.9			3.3	0.1	-0.5	0.6	0.2	0.3		0.4	1.9	1.2	1.2	1.2	1.4	1.4	1.6				
Flux nets identifiés créateurs de dette	5.2			3.6	2.7	1.9	2.3	2.6	3.2		3.7	5.3	3.6	3.5	3.3	3.2	3.1	3.0				
Déficit compte courant hors intérêts	7.8	7.3	3.7	6.1	5.5	4.9	5.3	5.6	6.1		6.7	8.3	6.9	6.8	6.7	6.6	6.5	6.5				
Déficit balance de biens et de services	9.0			8.4	7.0	7.5	8.1	8.6	9.1		9.8	11.3	9.8	9.7	9.6	9.4	9.8	9.7				
Exportations	25.7			25.3	25.6	25.1	24.8	24.5	24.4		23.9	20.7	19.1	18.7	18.5	18.0	17.9	17.8				
Importations	34.7			33.7	32.6	32.6	32.9	33.2	33.5		33.6	32.1	28.8	28.4	28.1	27.5	27.7	27.5				
Transferts courants nets (négatif = entrées)	-3.8	-4.8	0.8	-4.1	-3.1	-4.1	-4.1	-4.2	-3.9		-3.9	-3.4	-2.9	-2.9	-2.8	-2.7	-2.5	-2.4				
<i>Dont</i> : officiels	-1.8			-2.2	-1.3	-2.3	-2.3	-2.4	-2.2		-2.2	-1.6	-1.3	-1.2	-1.2	-1.1	-0.9	-0.9				
Autres flux du compte courant (négatif = entrées nettes)	2.7			1.8	1.6	1.5	1.3	1.1	1.0		0.8	0.3	0.0	0.0	-0.1	-0.1	-0.8	-0.8				
IDE nets (négatif = entrée)	-2.3	-1.8	1.6	-1.9	-2.1	-2.1	-2.1	-2.1	-2.2		-2.2	-2.3	-2.4	-2.4	-2.4	-2.5	-2.5	-2.5				
Dynamique endogène de la dette 2/	-0.3			-0.6	-0.8	-0.9	-0.9	-0.9	-0.8		-0.8	-0.7	-0.9	-0.9	-0.9	-0.9	-1.0	-1.0				
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.2			0.3	0.3	0.4	0.4	0.5	0.5		0.6	0.8	1.1	1.1	1.1	1.2	1.2	1.3				
Contribution de la croissance du PIB réel	-0.9			-0.9	-1.1	-1.3	-1.3	-1.4	-1.3		-1.3	-1.5	-1.9	-2.0	-2.1	-2.1	-2.2	-2.3				
Contribution des variations de prix et du taux de change	0.4			...	...	...	...	...	...		...	...	...	...	...	...	...	...				
Résiduel (3-4) 3/ avec variations des dons projets	-4.6			1.3	0.3	0.3	1.0	0.3	-0.3		-0.9	-1.2	-0.9	-0.7	-0.6	-0.7	-0.6	-0.4				
<i>Dont</i> : financement exceptionnel	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0				
VA de la dette extérieure 4/	15.1			17.3	16.8	16.8	17.5	17.9	18.4		18.9	23.1	28.6	29.6	30.7	31.9	33.1	34.4				
En pourcentage des exportations	58.7			68.1	65.6	66.9	70.6	72.8	75.4		79.2	111.3	149.9	158.4	166.0	176.8	184.8	193.4				
VA de la dette PGE	15.1			17.3	16.8	16.8	17.5	17.9	18.4		18.9	23.1	28.6	29.6	30.7	31.9	33.1	34.4				
En pourcentage exportations	58.7			68.1	65.6	66.9	70.6	72.8	75.4		79.2	111.3	149.9	158.4	166.0	176.8	184.8	193.4				
En pourcentage des recettes publiques	87.5			107.3	97.2	94.7	95.0	92.0	94.0		95.4	118.4	160.4	167.1	172.4	178.7	185.5	192.8				
Ratio du service de la dette aux exportations (en %)	3.1			4.2	4.3	4.5	5.1	5.2	5.0		5.5	7.8	10.9	11.8	12.6	13.6	14.3	15.1				
Ratio du service de la dette aux exportations (en %)	3.1			4.2	4.3	4.5	5.1	5.2	5.0		5.5	7.8	10.9	11.8	12.6	13.6	14.3	15.1				
Ratio du service de la dette PGE aux recettes (en %)	4.6			6.6	6.3	6.4	6.8	6.6	6.3		6.6	8.3	11.7	12.4	13.1	13.7	14.4	15.0				
Total besoins bruts en financement (milliards de dollars)	0.8			0.6	0.5	0.5	0.6	0.7	0.9		1.0	2.0	2.4	2.6	2.8	3.0	3.3	3.6				
Déficit compte courant hors intérêts qui stabilise le ratio de la dette	9.8			2.8	5.5	5.4	4.7	5.4	5.8		6.3	6.4	5.7	5.5	5.5	5.2	5.1	4.9				
Principales hypothèses macroéconomiques																						
Croissance du PIB réel (en %)	4.0	6.0	1.9	4.0	5.2	5.9	6.1	6.2	6.0		5.6	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0				
Déflateur du PIB en termes de dollars (variation en %)	-1.6	3.9	6.9	-15.2	2.7	2.8	2.1	2.5	2.7		-0.4	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.2				
Taux d'intérêt effectif (%) 5/	1.0	1.0	0.2	1.2	1.6	1.7	2.0	2.2	2.4		1.8	2.5	3.2	3.3	3.3	3.4	3.4	3.4				
Croissance des exportations de B&S (en termes de dollars, en %)	1.7	21.6	26.4	-13.2	9.3	6.7	6.9	7.7	8.4		4.3	5.6	4.7	6.2	6.1	6.7	5.5	7.4				
Croissance des importations de B&S (en termes de dollars, en %)	-8.9	14.4	16.8	-14.2	4.4	9.0	9.1	9.9	9.9		4.6	8.7	6.8	6.6	6.4	6.9	5.9	9.2				
Élément dons des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	...	...	...	35.3	25.2	25.1	22.9	22.0	21.6		25.4	21.3	21.6	18.4	18.7	18.6	18.2	18.0				
Recettes publiques (dons exclus, en % du PIB)	17.3			16.1	17.3	17.8	18.4	19.4	19.6		19.8	19.5	17.8	17.7	17.8	17.8	17.8	17.8				
Flux d'aide (en milliards de dollars) 7/	0.6			0.5	0.5	0.6	0.7	0.8	0.8		0.8	1.0	1.0	1.1	1.1	1.0	1.1	1.2				
<i>Dont</i> : dons	0.5			0.4	0.5	0.6	0.6	0.7	0.7		0.8	0.9	0.9	1.0	1.0	0.9	1.0	1.0				
<i>Dont</i> : prêts concessionnels	0.1			0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1		0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2				
Financement équivalent dons (en % du PIB) 8/	...			4.2	4.3	5.1	5.2	5.2	4.8		4.8	4.4	3.4	3.4	3.4	3.0	3.0	3.0				
Financement équivalent dons (en % du financement extérieur) 8/	...			77.0	73.6	75.4	67.7	69.7	67.4		67.7	54.2	46.0	45.4	44.4	39.5	38.8	37.1				
Pour mémoire :																						
PIB nominal (milliards de dollars)	12.5			11.0	11.9	12.9	14.0	15.3	16.6			18.0	26.5	36.3	39.2	42.4	45.8	49.6				
Croissance nominale du PIB en dollars	2.3			-11.8	8.0	8.8	8.4	8.8	8.8		5.2	8.1	8.1	8.1	8.1	8.1	8.1	8.3				
VA de la dette extérieure PGE (en milliards de dollars)	1.8			1.9	2.0	2.2	2.5	2.7	3.1			3.4	6.1	10.4	11.6	13.0	14.6	18.5				
(VAt-VAt-1)/PIBt-1 (en %)				0.9	1.3	1.4	2.2	2.0	2.1		1.6	2.0	3.4	3.4	3.5	3.5	3.8	4.2				
Envois de fonds bruts des travailleurs (milliards de dollars)	0.2			0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3			0.3	0.5	0.6	0.6	0.7	0.7	0.8				
VA de la dette extérieure PGE (en % du PIB + envois de fonds)	14.8			16.9	16.5	16.5	17.2	17.5	18.1			18.6	22.7	28.1	29.2	30.2	31.4	33.9				
VA de la dette extérieure PGE (en % des export. + envois de fonds)	54.5			63.2	61.2	62.3	65.7	67.7	70.2			73.6	102.8	137.9	145.7	152.6	162.5	178.5				
Service de la dette extérieure PGE (en % des export. + envois de fon	2.9			3.9	4.0	4.2	4.7	4.8	4.7			5.1	7.2	10.1	10.8	11.6	12.5	13.9				

Sources : Autorités du pays et estimations et projections des services du FMI.

1/ Inclut à la fois la dette extérieure du secteur public et du secteur privé.

2/ Calculé comme $[(r - g - p(1+g))/(1+g+p+gp)]$ fois le ratio de la dette de la période précédente, avec r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel et p = taux de croissance du déflateur du PIB en termes de dollar.

3/ Inclut le financement exceptionnel (à savoir, les variations des arriérés et l'allègement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les projections, inclut également la contribution des variations de prix et de taux de change.

4/ Suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

5/ Paiement des intérêts de l'année courante divisé par l'encours de la dette de la période précédente.

6/ En général, les moyennes historiques et les écarts type sont calculés sur les 10 années précédentes, sous réserve de la disponibilité des données.

7/ À savoir, dons, prêts concessionnels et allègement de la dette.

8/ Le financement équivalent dons inclut les dons fournis directement à l'État et les nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

Tableau 2. Burkina Faso: Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2013–35

(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Réal		Estimation		Projections						Moyenne			
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2015-20	2025	2030	2035	
Dette du secteur public 1/	29.6	28.1	32.1	36.3	36.2	36.5	36.4	36.5	36.9		43.3	58.0	67.4	
<i>Dont : libellée en monnaie étrangère</i>	22.1	20.2	23.5	23.6	23.1	23.7	23.9	24.3	24.6		27.4	36.0	42.8	
Variations de la dette du secteur public	0.7	-1.5	4.1	4.1	0.0	0.2	0.0	0.0	0.4		2.2	2.4	1.7	
Flux créateurs de dette identifiés	1.9	2.0	2.7	0.3	0.3	0.5	0.3	0.3	0.6		2.2	2.4	1.3	
Déficit primaire	3.9	-0.4	1.0	2.2	2.3	2.7	2.6	2.5	2.7	2.2	4.5	5.4	5.0	
Recettes et dons	23.9	21.4	19.6	21.1	22.3	22.9	24.0	23.8	24.0		23.4	20.3	19.7	
<i>Dont : dons</i>	5.6	3.9	3.5	3.8	4.5	4.5	4.6	4.2	4.2		3.5	2.5	1.8	
Dépenses primaires (hors intérêts)	27.8	21.0	20.6	23.3	24.6	25.6	26.6	26.3	26.7		27.9	25.7	24.7	
Dynamique automatique de la dette	-2.0	2.4	1.7	-2.0	-2.1	-2.2	-2.3	-2.2	-2.1		-2.2	-2.9	-3.6	
Contribution du différentiel taux d'intérêt/croissance	-1.1	0.0	-0.9	-1.4	-2.0	-2.1	-2.2	-2.1	-2.1		-2.2	-2.9	-3.6	
<i>Dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen</i>	0.7	1.1	0.2	0.2	0.0	-0.1	-0.1	-0.1	0.0		0.1	0.2	0.1	
<i>Dont : contribution de la croissance du PIB réel</i>	-1.8	-1.1	-1.1	-1.6	-2.0	-2.1	-2.1	-2.1	-2.1		-2.3	-3.1	-3.7	
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-0.9	2.4	2.6	-0.6	-0.1	-0.1	-0.2	0.0	0.0		...	...	...	
Autres flux créateurs de dette identifiés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	
Recettes de privatisation (néгатif)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	
Allègement de la dette (PPTE et autres)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	
Autres (préciser, par exemple recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	
Résiduel, y compris variations des actifs	-1.2	-3.5	1.4	3.9	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.2		0.0	0.0	0.3	
Autres indicateurs de viabilité														
VA de la dette du secteur public	...	23.6	26.1	29.4	30.0	30.2	30.3	30.6	31.1		37.5	50.7	59.0	
<i>Dont : libellée en monnaie étrangère</i>	...	15.1	17.3	16.8	16.8	17.5	17.9	18.4	18.9		21.6	28.6	34.4	
<i>Dont : extérieur</i>	...	15.1	17.3	16.8	16.8	17.5	17.9	18.4	18.9		21.6	28.6	34.4	
VA des passifs conditionnels (non inclus dans la dette du secteur public)	...	...	...	...	...	...	...	...	...		...	...	...	
Besoins bruts de financement 2/	4.8	3.6	4.1	7.6	5.2	5.1	4.7	4.2	4.2		6.1	7.7	7.8	
Ratio VA de la dette du secteur public aux recettes et aux dons (en %)	...	110.1	132.8	139.6	134.6	131.9	126.3	128.6	129.7		160.2	249.7	299.7	
Ratio VA de la dette du secteur public aux recettes (en %)	...	134.2	161.3	170.4	168.7	164.1	156.4	156.2	157.2		188.8	284.3	330.7	
<i>Dont : extérieure 3/</i>	...	86.0	106.8	97.3	94.7	95.0	92.1	94.0	95.4		108.8	160.4	192.8	
Ratio du service de la dette aux recettes et aux dons (en %) 4/	7.5	11.0	13.6	25.9	13.0	10.6	9.4	7.0	6.1		7.1	11.2	14.3	
Ratio du service de la dette aux recettes (en %) 4/	9.6	13.7	16.5	31.5	16.3	13.1	11.6	8.5	7.4		8.4	12.7	15.7	
Déficit primaire qui stabilise le ratio de la dette au PIB	3.2	1.1	-3.1	-1.9	2.4	2.5	2.6	2.5	2.3		2.3	2.9	3.3	
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires														
Croissance du PIB réel (en %)	6.6	4.0	4.0	5.2	5.9	6.1	6.2	6.0	6.0		5.6	6.0	6.0	
Taux d'intérêt nominal sur la dette en devises (en %)	1.0	1.0	1.2	1.6	1.7	2.0	2.2	2.4	2.5		1.8	3.0	3.4	
Taux d'intérêt moyen sur la dette intérieure (en %)	5.9	7.4	2.9	5.2	0.8	-0.5	-0.9	-1.4	-1.4		1.0	-1.0	-1.6	
Dépréciation du taux de change réel (en %, + indiquent la dépréciation)	-4.3	11.1	13.4	...	...	...	...	...	...		...	...	...	
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en %)	-0.8	-1.7	1.6	2.6	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0		2.0	2.0	2.2	
Croissance dépenses primaires réelles (déflatées par déflateur PIB, en %)	15.0	-12.4	-3.5	15.9	12.2	10.5	10.0	5.4	7.3		8.4	5.1	3.8	
Éléments des nouveaux emprunts extérieurs (en %)	...	...	35.3	25.2	25.1	22.9	22.0	21.6	21.3		25.4	20.8	18.4	

Sources : Autorités du pays et estimations et projections des services du FMI.

1/ Dette brute de l'administration centrale.

2/ On entend par besoin brut de financement le déficit primaire plus le service de la dette plus le stock de la dette à court terme à la fin de la période précédente.

3/ Recettes, dons exclus.

4/ On entend par service de la dette la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

5/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, sous réserve de la disponibilité des données.

Tableau 3. Burkina Faso: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure publique et garantie par l'État, 2015–35

(en pourcentage)

	Projections							
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2025	2035
Ratio de la VA de la dette au PIB								
Référence	17	17	17	18	18	18	22	34
A. Différents scénarios								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2015-35 1/	17	18	20	23	24	26	26	38
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2015-35 2/	17	17	18	19	20	21	28	50
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique -1 écart type en 2016-17	17	17	17	18	18	19	22	35
B2. Croissance de la valeur des exportations à la moyenne historique -1 écart type en 2016-17 3/	17	20	24	25	25	25	26	36
B3. Déflateur du PIB en dollars à la moyenne historique -1 écart type en 2016-17	17	18	19	20	20	21	24	39
B4. Flux nets non créateurs de dette à la moyenne historique -1 écart type en 2016-17 4/	17	18	19	20	20	21	23	35
B5. Combinaison de B1-B2 à l'aide de chocs d'un demi-écart type	17	17	19	19	20	20	23	36
B6. One-time 30 percent nominal depreciation relative to the baseline in 2016 5/	17	24	24	25	25	26	30	49
Ratio de la VA de la dette aux exportations								
Référence	68	66	67	71	73	75	101	193
A. Différents scénarios								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2015-35 1/	68	71	81	91	99	105	120	213
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2015-35 2/	68	68	71	78	83	88	130	280
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique -1 écart type en 2016-17	68	66	67	71	73	75	101	193
B2. Croissance de la valeur des exportations à la moyenne historique -1 écart type en 2016-17 3/	68	88	123	127	129	131	158	257
B3. Déflateur du PIB en dollars à la moyenne historique -1 écart type en 2016-17	68	66	67	71	73	75	101	193
B4. Flux nets non créateurs de dette à la moyenne historique -1 écart type en 2016-17 4/	68	69	76	80	82	84	108	195
B5. Combinaison de B1-B2 à l'aide de chocs d'un demi-écart type	68	67	69	73	75	78	102	193
B6. One-time 30 percent nominal depreciation relative to the baseline in 2016 5/	68	66	67	71	73	75	101	193
Ratio de la VA de la dette aux recettes								
Baseline	107	97	95	95	92	94	109	193
A. Différents scénarios								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2015-35 1/	107	105	114	122	125	131	130	212
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2015-35 2/	107	100	100	105	105	109	140	279
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique -1 écart type en 2016-17	107	99	97	98	95	96	112	198
B2. Croissance de la valeur des exportations à la moyenne historique -1 écart type en 2016-17 3/	107	113	136	133	127	127	132	199
B3. Déflateur du PIB en dollars à la moyenne historique -1 écart type en 2016-17	107	103	106	107	104	105	122	216
B4. Flux nets non créateurs de dette à la moyenne historique -1 écart type en 2016-17 4/	107	102	108	108	104	105	116	195
B5. Combinaison de B1-B2 à l'aide de chocs d'un demi-écart type	107	100	105	105	101	103	117	204
B6. One-time 30 percent nominal depreciation relative to the baseline in 2016 5/	107	138	134	134	131	133	154	272

Tableau 3. Burkina Faso: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure publique et garantie par l'État, 2015–35 (suite)

(en pourcentage)

Ratio du service de la dette aux exportations

Référence	4	4	5	5	5	5	7	15
A. Différents scénarios								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2015–35 1/	4	4	5	5	6	6	8	15
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2015–35 2/	4	4	4	5	5	5	8	22
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique -1 écart type en 2016–17	4	4	5	5	5	5	7	15
B2. Croissance de la valeur des exportations à la moyenne historique -1 écart type en 2016–17 3/	4	5	6	8	8	8	12	21
B3. Déflateur du PIB en dollars à la moyenne historique -1 écart type en 2016–17	4	4	5	5	5	5	7	15
B4. Flux nets non créateurs de dette à la moyenne historique -1 écart type en 2016–17 4/	4	4	5	5	6	5	8	16
B5. Combinaison de B1–B2 à l'aide de chocs d'un demi-écart type	4	4	5	5	5	5	7	15
B6. One-time 30 percent nominal depreciation relative to the baseline in 2016 5/	4	4	5	5	5	5	7	15

Ratios du service de la dette aux recettes

Référence	7	6	6	7	7	6	8	15
A. Différents scénarios								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2015–35 1/	7	6	7	7	7	7	9	15
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2015–35 2/	7	6	6	7	7	7	9	22
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique -1 écart type en 2016–17	7	6	7	7	7	6	8	15
B2. Croissance de la valeur des exportations à la moyenne historique -1 écart type en 2016–17 3/	7	6	7	8	8	7	10	16
B3. Déflateur du PIB en dollars à la moyenne historique -1 écart type en 2016–17	7	7	7	8	7	7	9	17
B4. Flux nets non créateurs de dette à la moyenne historique -1 écart type en 2016–17 4/	7	6	7	7	7	7	8	15
B5. Combinaison de B1–B2 à l'aide de chocs d'un demi-écart type	7	6	7	7	7	7	8	16
B6. One-time 30 percent nominal depreciation relative to the baseline in 2016 5/	7	9	9	10	9	9	11	21
<i>Pour mémoire :</i>								
Élément d'ons supposé sur le financement résiduel (à savoir, financement requis au-dessus de la référence) 6/	17	17	17	17	17	17	17	17

Sources : Autorités du pays et estimations et projections des services du FMI.

1/ Les variables incluent la croissance du PIB réel, la croissance du déflateur du PIB (en termes de dollars), le compte courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non créateurs de dette.

2/ Suppose que le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est de deux points de pourcentage supérieur à la référence, tandis que les périodes d'amortissement et d'échéance sont les mêmes que dans la référence.

3/ On suppose que les valeurs des exportations restent en permanence aux niveaux inférieurs, mais que le compte courant en part du PIB revient à son niveau de référence après le choc (ce qui suppose un ajustement compensatoire du niveau d'importations).

4/ Incluent les transferts officiels et privés et les IDE.

5/ On entend par dépréciation la baisse en pourcentage du taux dollar/monnaie locale, qui ne dépasse jamais 100 %.

6/ S'applique à tous les scénarios de résistance, à l'exception de A2 (financement moins favorable) dans lesquels les conditions de tous les nouveaux financements sont tels que spécifiés dans la note en bas de page 2.

Table 4. Burkina Faso: Sensitivity Analysis for Key Indicators of Public Debt 2015-2035

Tableau 4. Burkina Faso: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette publique, 2015-35

	Projections												
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2035	
PV of Debt-to-GDP Ratio													
Baseline	26	29	30	30	30	31	31	32	34	35	37	59	
A. Alternative scenarios													
A1. Real GDP growth and primary balance are at historical averages	26	29	29	28	27	27	26	26	26	26	25	23	
A2. Primary balance is unchanged from 2015	26	30	29	28	28	27	27	26	26	26	26	24	
A3. Permanently lower GDP growth 1/	26	30	31	31	32	32	33	35	37	40	42	74	
B. Bound tests													
B1. Real GDP growth is at historical average minus one standard deviations in 2016-2017	26	31	32	32	33	33	34	36	38	40	42	67	
B2. Primary balance is at historical average minus one standard deviations in 2016-2017	26	35	40	40	40	39	40	40	42	43	45	64	
B3. Combination of B1-B2 using one half standard deviation shocks	26	32	35	35	35	35	36	37	38	40	42	64	
B4. One-time 30 percent real depreciation in 2016	26	37	36	36	36	35	36	36	38	39	41	62	
B5. 10 percent of GDP increase in other debt-creating flows in 2016	26	39	39	38	38	38	38	39	40	42	44	63	
PV of Debt-to-Revenue Ratio 2/													
Baseline	133	140	135	132	126	129	130	134	140	148	160	300	
A. Alternative scenarios													
A1. Real GDP growth and primary balance are at historical averages	133	139	130	123	114	112	109	108	107	107	109	117	
A2. Primary balance is unchanged from 2015	133	140	131	124	115	113	111	109	109	109	111	120	
A3. Permanently lower GDP growth 1/	133	144	138	137	132	135	138	145	153	164	180	374	
B. Bound tests													
B1. Real GDP growth is at historical average minus one standard deviations in 2016-2017	133	145	142	141	137	140	142	148	156	166	180	338	
B2. Primary balance is at historical average minus one standard deviations in 2016-2017	133	167	181	175	165	166	165	168	173	180	191	323	
B3. Combination of B1-B2 using one half standard deviation shocks	133	154	157	153	146	148	149	153	159	167	180	323	
B4. One-time 30 percent real depreciation in 2016	133	173	163	157	149	149	149	152	157	164	176	316	
B5. 10 percent of GDP increase in other debt-creating flows in 2016	133	183	173	167	159	159	159	162	167	174	186	319	
Debt Service-to-Revenue Ratio 2/													
Baseline	14	26	13	11	9	7	6	6	6	7	7	14	
A. Alternative scenarios													
A1. Real GDP growth and primary balance are at historical averages	14	26	13	10	9	6	5	5	5	4	4	2	
A2. Primary balance is unchanged from 2015	14	26	13	10	9	6	5	5	5	5	4	2	
A3. Permanently lower GDP growth 1/	14	26	13	11	10	7	7	7	7	7	8	19	
B. Bound tests													
B1. Real GDP growth is at historical average minus one standard deviations in 2016-2017	14	26	13	11	10	8	7	7	7	7	8	17	
B2. Primary balance is at historical average minus one standard deviations in 2016-2017	14	26	14	15	13	9	8	7	7	9	10	17	
B3. Combination of B1-B2 using one half standard deviation shocks	14	26	13	12	11	8	7	7	7	8	9	16	
B4. One-time 30 percent real depreciation in 2016	14	27	15	13	12	10	9	9	9	10	11	23	
B5. 10 percent of GDP increase in other debt-creating flows in 2016	14	26	15	16	11	9	7	7	7	9	9	16	

Sources: Country authorities; and staff estimates and projections.

1/ Assumes that real GDP growth is at baseline minus one standard deviation divided by the square root of the length of the projection period.

2/ Revenues are defined inclusive of grants.

Appendice I. Lettre d'Intention

**MINISTERE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT**

Ouagadougou, le 26 mai, 2016

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE
DE LA COOPERATION**

N°2016____/MINEFID/SG/DGCOOP

**Le Ministre de l'Economie,
des Finances et du
Développement
à
Madame Christine Lagarde
Directrice Générale
Fonds Monétaire International
700 19th Street NW
Washington DC 20431 (USA)**

Madame la Directrice Générale,

Le gouvernement issu des élections présidentielle et législatives du 29 novembre 2015 a poursuivi la mise en œuvre des mesures prévues dans le programme économique triennal 2013-2016 appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du Fonds Monétaire International (FMI). Le gouvernement réaffirme sa détermination à poursuivre la mise en œuvre de politiques économiques et financières saines, à lutter contre la pauvreté et à favoriser les conditions d'une croissance inclusive, conformément au programme politique du Chef de l'Etat qui a rencontré la faveur des suffrages.

Le gouvernement poursuivra les efforts entrepris par les autorités de transition en matière de renforcement des finances publiques et d'amélioration de la gouvernance, mais il entend également mettre en œuvre un « Plan National de Développement Economique et Social » (PNDES), nouvelle politique de développement et de croissance inclusive. La mise en œuvre du programme en 2016 se fera dans des conditions qui restent difficiles, et marquées par une faiblesse relative des cours du coton et de l'or. Si le contexte « d'attentisme » lié à la transition

politique en 2015 n'a plus lieu d'être aujourd'hui, le contexte sécuritaire s'est dégradé suite aux attentats du 15 janvier 2016 et semble affecter négativement la reprise tant attendue dans le secteur privé. En outre, la période politiquement troublée qu'a traversé le pays en 2014 et 2015 a contribué à une croissance économique réduite par rapport aux tendances historiques, ainsi qu'à une dégradation du taux de prélèvement des recettes fiscales par rapport au PIB, passant de 16,5% en 2013 à 14,3% en 2015. Parallèlement, les dépenses courantes ont augmenté, passant de 13,6% du PIB en 2013 à 14,2% en 2015, dû essentiellement à un accroissement de la masse salariale dans un contexte de pressions sociales. L'investissement public a souffert de l'effet combiné de ces deux tendances, se voyant réduit de moitié durant la même période (passant de 14,2% du PIB en 2013 à 7,7% en 2015).

La loi de finances rectificative (LFR) 2016 vise à accroître l'espace fiscal pour les investissements et les dépenses sociales prioritaires du gouvernement. Les recettes devraient augmenter de 1,8 point de pourcentage du PIB par rapport à 2015 au travers du rehaussement de certains taux d'imposition (tabac, boissons, droit de timbre), de la modernisation des administrations fiscale et douanière et du renforcement des contrôles et de la lutte contre la fraude. En ce qui concerne les dépenses, les nouvelles ouvertures budgétaires souhaitées par le gouvernement en 2016 visent essentiellement à soutenir les secteurs de la santé, de l'éducation, et de la sécurité, tout en préservant l'espace nécessaire pour l'investissement.

Par ailleurs, le faible niveau des prix internationaux des hydrocarbures représente une opportunité que le gouvernement entend saisir pour assainir la situation financière du secteur de l'énergie, et notamment du sous-secteur de l'électricité. Cela devra permettre de gérer efficacement les nouveaux investissements dans le secteur et améliorer rapidement l'offre d'électricité et dynamiser le développement du secteur privé. Les réformes en cours visent à (i) apurer une grande partie des arriérés de paiement de la SONABEL envers la SONABHY à travers le versement d'un dividende exceptionnel de la SONABHY à l'Etat, (ii) clarifier et simplifier les relations financières entre l'Etat, la SONABHY et la SONABEL au travers de l'application d'une nouvelle structure de prix d'achats d'hydrocarbures par la SONABEL plus flexible et (iii) améliorer le suivi de la situation financière de la SONABHY et SONABEL, situation qui devrait bénéficier également de la mise en œuvre résolue des recommandations des audits conduits en 2014.

Le mémorandum de politiques économiques et financières (MPEF) joint en annexe décrit la situation économique et financière qui a prévalu en 2015, fait l'exposé des politiques économiques et financières que le gouvernement entend mettre en œuvre en 2016, et établit les repères et réformes pour le reste de l'année 2016. Il explique également les besoins de financement de la balance de paiement du pays.

Malgré le contexte politique et sécuritaire défavorable, la performance sous le programme appuyé par la FEC est restée satisfaisante. Tous les critères de performance quantitatifs ont été respectés, à savoir le plafond de financement intérieur net, les emprunts extérieurs non concessionnels et la non accumulation d'arriérés extérieurs. Concernant les repères indicatifs, le

déficit public est resté sous le plafond fixé à fin juin 2015 et tous les autres repères ont été remplis mis à part le plancher sur les revenus de l'Etat.

Concernant les repères structurels, 7 repères sur les 11 prévus en 2015 ont été réalisés et la plupart des repères restants sont en voie de réalisation. Notamment, le repère devant être réalisé par la Direction Générale des Impôts (facture normalisée) le sera avant fin juin, à la fois pour les grandes et moyennes entreprises. Le repère sur les « coulages » durant le transport des hydrocarbures, devant être réalisé par la SONABHY a été remplacé par une mesure technique sécurisant les chargements. Enfin, sur les 5 repères additionnels prévus entre janvier et mars 2016, un a été réalisé (mise en place d'une direction des enquêtes et de la recherche fiscale à la direction générale des impôts) et 4 sont en cours de réalisation.

Compte tenu de ces engagements, nous demandons au FMI la conclusion des quatrième et cinquième revues de l'accord au titre de la FEC. A cet effet, nous sollicitons le décaissement d'un montant de 14,10 millions de DTS et de 4,47 millions de DTS respectivement au titre des deux revues. Par ailleurs, nous sollicitons pour la sixième revue du programme la modification de critères et repères quantitatifs et la modification et approbation de nouveaux repères structurels, en particulier la modification du plafond au titre du financement intérieur net (critère de performance), ainsi que des planchers sur les recettes intérieures et des dépenses sociales (repères quantitatifs).

Au titre de la nouvelle politique de d'endettement dans les programmes appuyés par le FMI, qui est entrée en vigueur en juin 2015, nous sollicitons également l'approbation d'un nouveau plafond d'endettement non-concessionnel.

Le gouvernement estime que les mesures énoncées dans le MPEF permettront d'atteindre les objectifs économiques et sociaux de son programme. Néanmoins, il reste déterminé à prendre toutes mesures supplémentaires qui s'imposeraient à cet effet. Le gouvernement consultera le FMI sur l'adoption de ces mesures, et avant toute révision des politiques énoncées dans le MPEF, conformément aux politiques du FMI en la matière.

Le gouvernement communiquera par ailleurs au FMI, toute information relative à la mise en œuvre des mesures convenues et à l'exécution du programme, comme prévu dans le protocole d'accord technique révisé ci-joint, ou à la demande du FMI.

Le gouvernement autorise le FMI à publier comme par le passé la présente lettre et les pièces qui y sont jointes, ainsi que le rapport établi par les services du FMI, une fois que le conseil d'administration les aura approuvés.

Veuillez agréer, **Madame la Directrice Générale**, l'assurance de ma considération distinguée.

/s/

Hadizatou Rosine Coulibaly/Sori

Pièces jointes : Mémoire de politiques économiques et financières
Protocole d'accord technique

Attachement I. Mémoire de Politiques Economiques et Financières pour 2016

I. INTRODUCTION

1. Le présent mémoire de politiques économiques et financières (MPEF) est une mise à jour des données relatives à la mise en œuvre du programme soutenu par le Fonds Monétaire International (FMI) à travers la Facilité Élargie de Crédit (FEC) sur la période 2014-2016. Ce programme économique et financier vise à préserver la stabilité économique et à consolider les bases d'une croissance soutenue et inclusive, en conformité avec les ambitions du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) en cours d'élaboration. Ce mémoire décrit les évolutions économiques récentes et fait le point sur les critères quantitatifs et les repères structurels à fin juin et fin décembre 2015. Il définit par ailleurs les principales orientations pour le reste de l'année 2016.

II. ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'ÉCONOMIE ET MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

A. Évolution récente du cadre macroéconomique

2. En 2015, l'activité économique a gardé le même rythme. En 2014 déjà, l'économie du pays avait été frappée par divers chocs : une pluviométrie défavorable, une baisse des cours de l'or et du coton, l'impact de la crise Ebola dans la région, l'appréciation du dollar par rapport au FCFA. A cela s'est ajouté un attentisme de la part des principaux acteurs privés face à une transition politique historique, attentisme renforcé par le coup d'état manqué de septembre 2015. Si en 2015 les cours de l'or et du coton ont cessé de baisser, et ont même vu leur valeur en FCFA légèrement remonter en raison de la forte appréciation du dollar, cela n'a pas suffi à provoquer une accélération de la croissance, qui pour la deuxième année consécutive, à 4%, reste très en dessous de sa moyenne décennale.

3. Les principaux indicateurs de 2015 reflètent cette situation macroéconomique globalement morose :

- La croissance réelle du PIB devrait s'établir à 4% en 2015, soit à peine plus que la croissance démographique (3%). Après un rebond au premier trimestre 2015 (rebond presque mécanique faisant suite au très perturbé dernier trimestre 2014), l'activité économique a de nouveau ralenti aux deuxième et troisième trimestres 2015 avant de reprendre sa vigueur au dernier trimestre. Les secteurs des services et manufacturier ont ressenti la paralysie économique de près de trois semaines consécutive au coup d'état

avorté de Septembre. A cela, s'ajoute la campagne agricole difficile (baisse de la production céréalière de 6,3% et de rente de 11,0%).

- La croissance du crédit au secteur privé reflète cette conjoncture atone : les crédits à l'économie sont ressortis en hausse de 7%, après des niveaux d'accroissement se situant entre 20 et 25% au cours de ces dernières années. Les avoirs extérieurs nets se sont établis en progression de 72,9% à fin décembre 2015. En phase avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire s'est accrue de 19,9% au 31 décembre 2015.
- L'inflation annuelle est restée très modérée (0,9%) à fin 2015. Elle est essentiellement portée par une surenchère des biens alimentaires et boissons non alcoolisées (+5,4%), et des services de logement et combustibles (+3,5%). Elle est atténuée par une baisse des prix des services de transports (-4,2%) et des boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants (-1,5%).
- Le compte extérieur courant s'est amélioré significativement en 2015, avec un déficit de 6,4% du PIB contre 11% deux ans plus tôt. Les exportations ont augmenté de 3,1% et l'appréciation du dollar a contribué à compenser la baisse des cours internationaux de l'or et du coton. Quant aux importations, elles ont progressé de 2% en dépit de la baisse de la facture pétrolière.

4. Sur le plan des finances publiques, le déficit global (base engagement) s'est amélioré entre 2013 et 2015, passant de 3,5% en 2013 à 1,8% en 2014 pour s'établir à 2,1% du PIB en 2015:

- Les recettes totales (hors dons) ont reculé en proportion de la richesse globale en 2015. En effet, le total des recettes fiscales et non fiscales s'est établi à 16,1% du PIB à fin 2015 contre 17,3% en 2014, après un niveau de 18,5% du PIB en 2013. Cette baisse des recettes s'explique par une contraction de la TVA de 0,4% du PIB, les droits de porte baissant de 0,3% du PIB et l'IS fléchissant de 0,5% du PIB sur la période. A cela s'est ajoutée une augmentation de l'incivisme fiscal et de la fraude fiscale.
- Les dépenses courantes ont continué d'augmenter, passant de 13,6% en 2013 à 14,2% en 2014, pour s'établir à 14,2% en 2015 du PIB, principalement en raison d'une augmentation de la masse salariale respective de 5,9% en 2013, 6,7% en 2014 et de 7,3% du PIB en 2015. En effet, avec la réforme du système indemnitaire entreprise en 2014, le gouvernement a dû consentir des efforts importants à l'effet de restaurer une certaine justice sociale dans le système d'allocation des indemnités. Ces efforts ont conduit à une augmentation de la masse salariale au titre du budget 2014 d'environ 54,7 milliards de FCFA dont 39,3 milliards de FCFA pour les personnels des secteurs sociaux.
- Dans ce contexte de baisse des revenus et d'augmentation des dépenses courantes, la contraction du déficit s'explique principalement par une diminution très substantielle de l'investissement public, dont le niveau dans le PIB a été divisé par deux, passant de 9% en 2014 à 7,7% en 2015 après un niveau de 14,2% en 2013. Cette diminution s'explique

aussi bien par celle de l'investissement financé par les bailleurs (4,4% du PIB en 2013, 3,5% en 2014 et 2,3% en 2015) que par celle de l'investissement financé sur ressources propres (9,8% du PIB en 2013, 5,5 % en 2014 et 5,4% en 2015).

B. La mise en œuvre du programme

5. La mise en œuvre du programme reste satisfaisante, malgré le contexte difficile en 2015. La plupart des critères et repères quantitatifs ont été atteints à fin juin et fin décembre 2015 (Tableau 1).

- Concernant les critères de performance quantitatifs, à savoir le plafond de financement intérieur net, les emprunts extérieurs non concessionnels et l'accumulation d'arriérés extérieurs ont été tous respectés. S'agissant du plafond de financement intérieur net pour fin juin, il s'est établi à 1,69% du PIB et à fin décembre est ressorti à 2,27% du PIB. Quant aux emprunts non concessionnels, ils se sont chiffrés à 121,2 milliards de FCFA à fin juin et à 159,9 milliards de FCFA à fin décembre 2015. Enfin, l'Etat n'a pas accumulé d'arriérés de paiement extérieurs.
- Concernant les repères indicatifs, le déficit public est resté sous le plafond fixé à fin juin soit 1,2% du PIB et à fin décembre, il est ressorti à 2,1% du PIB, principalement en raison d'une réduction des transferts courants et des investissements publics. Tous les autres repères indicatifs à fin juin et fin décembre ont été remplis, excepté le plancher sur les revenus de l'Etat, qui y ont été inférieurs d'environ 0,5% du PIB à fin juin 2015 et 1,4% du PIB à fin décembre.

6. Concernant les repères structurels, 7 repères sur, les 11 prévus en 2015 ont été réalisés (Tableau 2).

- Il s'agit de (i) augmenter l'assiette des recettes à travers un recensement exhaustif des moyennes entreprises qui assure le suivi correct et le contrôle efficace de la nouvelle stratification des entreprises, (ii) adopter un texte pour rendre obligatoire la mention de l'identité et du matricule dans les actes de nomination pour permettre la mise à jour automatique de la situation salariale des responsables entrant et sortant, (iii) réaliser une opération de paiement des salaires par caisse pour l'ensemble des agents publics de l'Etat aux fins de contrôler les effectifs et d'assainir les éléments de rémunération, (iv) la signature d'un contrat plan entre l'Etat et la SONABEL afin de renforcer l'efficacité de cette dernière et de lui fournir une base de développement à moyen terme stable, (v) préparer des rapports trimestriels sur les instances de paiement, (vi) la signature d'un contrat plan entre l'Etat et la SONABHY afin de renforcer l'efficacité de cette dernière et de lui fournir une base de développement à moyen terme stable, et (vii) l'adoption d'un plan d'action pour mettre en œuvre les recommandations du rapport d'audit de la SONABHY.

- Quant aux 4 autres repères non respectés en 2015, deux d'entre eux ont été mis en œuvre avec retard et la mise en œuvre des deux mesures restantes est en cours. En effet, concernant la mesure relative à installer et exploiter des scanners en vue d'améliorer et d'assurer une célérité des contrôles douaniers, tous les scanners sont maintenant opérationnels (sauf les 2 scanners fret de l'aéroport, qui sont en cours de réparation. Le Système de liaison virtuelle pour les opérations d'importation et d'exportation (SYLVIE) est devenu opérationnel en février 2016. S'agissant de la mesure relative à l'effectivité de la facture normalisée par les grandes entreprises, le retard accusé dans sa mise en œuvre s'explique par le changement de la procédure pour le recrutement de l'opérateur technique. En effet, la procédure est passée de l'appel d'offre restreint à la procédure de l'appel d'offre ouvert. Finalement, en ce qui concerne le repère sur les « coulages » de transports d'hydrocarbures, suite aux discussions entre la SONABHY et les syndicats des transporteurs, ce repère a été remplacé par une mesure technique qui sera mise en œuvre dans le cadre des repères au titre de la 6^{ème} revue FEC.
- Concernant 2016, 5 repères additionnels étaient prévus entre janvier et mars. Il s'agit de (i) Créer une Direction des enquêtes et de renseignement afin d'accroître le nombre de contrôles fiscaux (observé), (ii) l'adoption de la facture normalisée pour les moyennes entreprises (pas observé, mais prévu pour juin 2016, simultanément avec l'adoption de la facture normalisée pour les grandes entreprises), (iii) l'adoption par le conseil d'administration de la SONAPOST des recommandations de l'étude de faisabilité concernant la fourniture de services décentralisés (pas observé), (iv) la finalisation d'une étude sur la viabilité des options de production et importation de l'énergie par la SONABEL (pas observé), et (v) la finalisation d'un audit annuel sur les instances de paiement et arriérés, prévu initialement pour mars 2016 et attendu en mai.

III. MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (SCADD) ET PERSPECTIVES POUR LE PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL (PNDES).

7. La mise en œuvre de l'approche pôles de croissance s'est traduite par la poursuite de la construction du pôle pilote de Bagré et la préparation du Pôle de croissance du Sahel ainsi que la grappe huilerie de Bobo-Dioulasso. Le PNDES entend consolider les acquis desdits pôles et mettre en place de nouveaux pôles de croissance (Sourou, Samendeni, Est, etc.).

8. Le suivi de la mise en œuvre des mesures et actions de la matrice de performance de la SCADD au quatrième trimestre 2015 fait ressortir au niveau du développement des piliers de la croissance accélérée (Axe 1), concernant : (i) la réalisation d'études de sauvegardes environnementales et la poursuite de la réalisation des travaux nécessaires à la construction du pôle de croissance du Sahel, (ii) le développement du secteur agricole avec l'équipement des

producteurs agricoles en charrues et charrettes, la distribution à prix subventionnés de semences améliorées et d'engrais, la diffusion de races animales améliorées, (iii) le renforcement du dispositif de sécurité alimentaire et nutritionnelle, (iv) l'adoption d'un nouveau code minier pour encadrer le secteur minier, favoriser et encourager la prospection, la recherche et l'exploitation sécurisées des ressources minérales au service du développement économique et social du Burkina Faso, (v) la mise en place du fonds de développement touristique en vue d'apporter un appui technique et/ou financier aux initiatives de développement du secteur du tourisme, (vi) la poursuite des actions nécessaires à la mise en place du fonds d'industrialisation, (vii) la poursuite de la mise en œuvre des actions nécessaires à la contractualisation pluriannuelle des travaux d'entretien courant du réseau routier, (viii) l'interconnexion des Centres de formalités des entreprises (CEFORE), les Centres de facilitation des actes de construire (CEFAC) et les Guichets uniques du foncier (GUF), avec les administrations partenaires dans le sens de mettre en réseau, l'ensemble des structures intervenant dans la création d'entreprises, pour en faciliter les procédures.

9. Concernant la consolidation du capital humain et la promotion de la protection sociale (Axe 2), les principales réalisations ont porté sur : (i) la poursuite de la mise en œuvre du programme spécial de création d'emplois en faveur des jeunes et des femmes à travers l'appui technique et financier apporté à 3 000 jeunes pour la création de leurs micro-entreprises, le recrutement de jeunes pour la réalisation de travaux à haute intensité de main d'œuvre, (ii) l'opérationnalisation du mécanisme de suivi conjoint Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation (MENA) / communes, de l'ensemble des compétences transférées aux communes, (iii) les actions pour l'opérationnalisation de l'Assurance maladie universelle (AMU) et le développement des mutuelles sociales, (iv) les infrastructures scolaires et universitaires et (v) les actions de mise en œuvre de la Politique nationale de la protection sociale (PNPS).

10. S'agissant du renforcement de la gouvernance (Axe 3), considérée dans ses dimensions économique, politique, administrative et locale, les réformes majeures enregistrées ont été : (i) la poursuite des travaux nécessaires à l'implantation du budget programme dans les ministères et institutions et à l'institution de la facture normalisée, (ii) la réalisation de l'enquête multisectorielle continue sur les conditions de vie des ménages (volet pauvreté), (iii) le démarrage de la relecture de la loi portant organisation judiciaire dans la perspective d'améliorer la qualité du service public de la justice (iv) l'adoption de la loi portant prévention et répression de la corruption au Burkina Faso et (v) le démarrage de l'évaluation du Cadre stratégique de mise en œuvre de la décentralisation.

11. Quant à la prise en compte des questions transversales dans les politiques et programmes de développement (Axe 4), les actions visant tendant à son effectivité ont concerné : (i) le renforcement du mécanisme financier d'appui à l'entrepreneuriat féminin et (ii) l'élaboration de l'état des lieux des ressources en eau de l'Agence de l'eau du Nakanbé.

12. En janvier 2016, le gouvernement a décidé de l'élaboration d'un Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020, qu'il envisage adopter d'ici à avril 2016, en remplacement de la SCADD. Le PNDES deviendra ainsi le cadre de référence pour les interventions des différents partenaires (nationaux et internationaux), l'instrument de dialogue politique avec les Partenaires techniques et financiers (PTFs) et le support de mobilisation de ressources pour le financement du développement. Le PNDES 2016-2020 devra fédérer toutes les politiques sectorielles et prendre en compte les engagements internationaux du Burkina Faso. Au niveau décentralisé, les plans régionaux et communaux de développement seront mis en cohérence avec le PNDES. Le PNDES sera bâti sur les enseignements tirés de la SCADD et aura pour ambitions de concrétiser sur la période 2016-2020, la vision "Burkina 2025", tout en intégrant les divers changements intervenus ces dernières années dans l'agenda du développement tant aux plans international, régional, sous-régional que national.

IV. PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER POUR 2016

A. Cadre Macroéconomique

13. Les projections de croissance pour 2016 et 2017 ont été revues à la baisse en raison de la persistance des effets de certains chocs (attaques terroristes de janvier, niveau bas des cours des matières premières, etc.). La croissance désormais prévue devrait être de l'ordre de 5,2% en 2016, contre 6% prévus au moment des 2^{ème} et 3^{ème} revues du programme FEC. La reprise de l'activité par rapport à 2015 est soutenue par le secteur manufacturier et les services qui devraient retrouver de la vigueur suite à une transition politique réussie, ainsi que l'entrée en service de deux nouvelles mines d'or. Ce rebond est cependant tempéré par l'impact qu'auront les attaques terroristes récentes sur le climat des affaires ainsi que les cours baissiers des matières premières. L'inflation devrait rester modérée (suivant l'évolution des prix à l'importation) et en dessous du critère de l'UEMOA de 3%. Les perspectives de croissance pour 2017, estimées à 5,9%, sont un peu plus favorables qu'en 2016 : la croissance serait tirée par un secteur agro pastoral dynamique, soutenu par la poursuite de l'opérationnalisation des pôles de croissances (Bagré, Samendeni, Sourou) et les actions d'aménagements des infrastructures hydro agricoles et de maîtrise de l'eau avec la mise en œuvre en année pleine des projets d'investissements publics dans le cadre du PNDES. En outre, l'activité minière et le secteur des services (télécommunication, services financiers, transport) devraient rester bien orientés. À moyen terme, la croissance devrait se situer autour de 6-6,5% renforcée par l'amélioration progressive de l'approvisionnement en énergie faisant suite aux nombreux efforts des autorités et des bailleurs dans ce domaine pour soutenir la productivité des entreprises, du dynamisme du secteur de l'extraction minière avec le démarrage progressif du projet de manganèse de Tambao et l'entrée en production de nouvelles mines d'or ainsi que de l'intensification des investissements dans les secteurs productifs afin d'offrir plus d'opportunités aux populations.

14. Les transactions avec le reste du monde devraient se traduire par une détérioration du compte extérieur courant en 2016. En effet, les importations devraient progresser de 1,6% à la faveur de la hausse des dépenses d'investissement, notamment publics. Cet accroissement serait contrebalancé par l'augmentation des exportations de 7,1%.

B. Politique budgétaire

15. Le nouveau gouvernement entré en fonctions en janvier 2016 entend maintenir une politique budgétaire prudente, en adéquation avec les critères de convergence de l'UEMOA et la soutenabilité de la dette publique. Dans ce sens, un projet de Loi de Finances Rectificative (LFR) a été adopté en Conseil de Ministres en sa séance du 21 mars 2016 et soumis à l'Assemblée Nationale le 23 mars. Ce projet de LFR vise la prise des mesures urgentes en vue de relancer l'activité économique au regard de la situation enregistrée en 2014 et en 2015. Ainsi, ce projet de loi prend en compte les impératifs suivants :

- la nouvelle configuration du gouvernement ;
- les préoccupations relatives à la mise en œuvre des actions prioritaires du gouvernement, notamment la prise en compte des questions sécuritaires et des mesures d'urgence dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'emploi des jeunes ;
- les engagements vis-à-vis des partenaires sociaux, pris par le gouvernement de la transition et qui n'avaient pas été budgétisés ;
- les engagements financiers de l'Etat vis-à-vis de la filière coton qui n'avaient pas fait l'objet de crédit budgétaire.

16. La LFR 2016 modifie la Loi de Finances Initiale (LFI) 2016 adoptée par le Conseil National de la Transition le 26 décembre 2015. Ce budget initial était essentiellement technique, mais en cohérence avec les perspectives de croissances et avec les réformes en cours. Pour rappel, les hypothèses de base de la LFI 2016 étaient les suivantes:

- La fin des incertitudes et de l'attentisme liés à la transition politique, ainsi que la mise en œuvre avec un retard de mesures convenues au moment des 2ème et 3ème revues du programme (facture normalisée de la TVA pour les moyennes et grandes entreprises, scanners de douane, suivi satellitaire et plate-forme unifiée de facturation d'exportation, le relèvement du droit de timbre et de l'impôt sur les boissons alcoolisées et le tabac à partir du 1^{er} janvier 2016) devraient permettre de générer environ 24,7 milliards de FCFA en recettes supplémentaires par rapport à 2015.
- Les projections d'appui budgétaire dans le budget 2016 sont à 1,5 % du PIB (dons et prêts concessionnels), en forte baisse après les niveaux exceptionnellement élevés en 2015 (3% du PIB) mais en adéquation avec les intentions des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

- Le déficit global devrait atteindre 3,3% du PIB en 2016, et rester ancré à 3% à moyen terme, conformément au critère de convergence de l'UEMOA.

17. Sur cette base, la LFR 2016 envisage des mesures supplémentaires au titre des recettes, afin de pouvoir financer un certain nombre de dépenses additionnelles. Les priorités de la LFR demeurent celles de la LFI à savoir :

- le développement des piliers de la croissance accélérée ;
- la consolidation du capital humain et la promotion de la protection sociale ;
- le renforcement de la bonne gouvernance ;
- la prise en compte des priorités transversales dans les politiques et programmes de développement ;
- la sécurité et la défense du territoire.

18. Les ressources propres de la LFR se chiffrent à 17,6% du PIB et les dons programmes à 0,9% du PIB. Les charges ressortent à FCFA 1750,8 milliards de FCFA soit 24.9% du PIB. Plusieurs réformes et mesures d'accompagnement ont été identifiées dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat gestion 2016. Les recettes additionnelles de FCFA 58.9 milliards comparées à la LFI sont générées par les mesures suivantes (Tableau 3) :

- l'élargissement de l'assiette fiscale au travers d'une consolidation de la nouvelle segmentation des entreprises et le renforcement du contrôle fiscal ;
- l'apurement du stock des restes à recouvrer ;
- le recoupement systématique des informations entre la DGI et la DGD des déclarations des contribuables, à partir de l'identifiant unique du contribuable;
- l'activation du champ 44 pour la saisie des références de l'avis d'inspection COTECNA dont la mise en œuvre est effective depuis le 1^{er} mars 2016;
- la lutte contre l'importation frauduleuse des motos.

19. Afin de contenir les risques fiscaux, le gouvernement entend suivre de très près la mobilisation de ces recettes additionnelles. En contrepartie, il identifiera des dépenses non-prioritaires adossées aux recettes à risque.

20. Au titre des dépenses, des mesures et réformes sont prévues à l'effet de rationaliser les charges courantes de l'administration en vue de dégager des économies qui seront affectées à l'investissement à savoir :

- la réduction des dotations en carburant en vue de rationaliser la consommation ;
- la limitation du nombre de voitures au niveau des membres du gouvernement ;

- le plafonnement des crédits de communication pour les membres du gouvernement et la restriction de l'ouverture des téléphones fixes ;
- la réduction des baux administratifs et des villas de fonction ;
- la rationalisation des missions et leur poids sur les dépenses publiques ;
- la mise en place de pools de véhicules à l'attention des ministères afin de réduire le nombre de véhicules affectés aux premiers responsables des différentes structures,
- une réforme du système de véhicules de service et la réduction subséquente du parc automobile de l'Etat.

21. Relativement à la maîtrise de la masse salariale le gouvernement entend poursuivre ses efforts de contrôle des effectifs à travers la pérennisation et la consolidation de l'enrôlement biométrique des agents publics de l'Etat émargeant sur le SIGASPE. En outre, des actions seront engagées en vue d'automatiser l'apurement du fichier de paie par le contrôle régulier des sorties temporaires et des sorties définitives ainsi que par l'obligation d'inscrire dans les actes de nomination les identités et les matricules des responsables entrants et sortant, de façon à permettre une mise à jour concomitante de leur situation salariale. Par ailleurs des mesures relatives à la redynamisation du système de redéploiement du personnel des services à effectif pléthorique vers les zones déficitaires seront également entreprises à l'effet de mieux contrôler l'accroissement des effectifs additionnels. En ce qui concerne la mise en œuvre de la loi 081 sur le statut des fonctionnaires de l'Etat, le gouvernement s'engage à conduire des échanges utiles avec les partenaires sociaux à l'effet de convenir d'un schéma de mise en œuvre qui tienne compte des moyens budgétaires qui seront dégagés pour la prise en charge.

22. Les investissements financés sur ressources intérieures devraient passer à 383.8 milliards de FCFA soit 5,5% du PIB contre 5,4% en 2015.

23. Le besoin total de financement en 2016 est estimé à 3% du PIB dont 2,2% du PIB proviendra du financement extérieur net et 0,9% du PIB pour le financement intérieur net. Cette situation fait ressortir un gap de financement de 0,3% du PIB.

- Les estimations de financement intérieur sont basées sur l'amortissement dû en 2016 et les besoins de financement du budget, compte tenu des financements extérieurs attendus (aide budgétaire). Notre plan de trésorerie est relativement ambitieux et comprend actuellement l'émission de 180 milliards de FCFA en obligations et 303.5 milliards de FCFA en bons du Trésor, mais ce plan sera revu à la baisse une fois l'enveloppe budgétaire définie afin d'assurer un profil d'amortissement raisonnable et réalisable pour 2017-18.
- Le déficit global découlant de cette LFR se chiffre à 231,9 milliards de FCFA soit 3,3% du PIB.

C. Politique de la dette

24. La politique d'endettement du gouvernement vise à maintenir les ratios caractéristiques de la dette (de dette publique par rapport au PIB, aux recettes fiscales et aux exportations) dans des limites lui permettant de garder un risque « modéré ». Notre portefeuille de projets pour 2016-2018 comprend des investissements prioritaires dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications, de l'hydraulique, de l'agricole et des infrastructures routières. Le gouvernement compte continuer à diversifier les sources d'endettement et privilégier les dons et prêts concessionnels. Il entend augmenter le plafond à 230 milliards de FCFA d'endettement non concessionnel. Les engagements à ce titre à fin 2015 se situent à 159,9 milliards de FCFA, et de nouveaux projets d'un montant de 42 milliards de FCFA viendront s'ajouter à cette enveloppe en 2016. Par ailleurs, le gouvernement envisage un montant de 256.4 milliards de FCFA au titre des emprunts concessionnels pour l'année 2016 (Encadré 1).

Encadré 1: Prêts concessionnels et nonconcessionnels à signer en 2016					
Projet	Bailleurs	Domaines	Montant (Milliards de	Termes	Nature
Projet de construction et de bitumage de la route nationale Guiba-Garango	BID	Infrastructures routières	25.7	Taux d'intérêt: 2,5%; Durée rembt: 11 ans Délai de grâce: 04 ans	Nonconcessionnel
Electrification quartier Péri Urbain de ouaga et de Bobo	BAD-BID	Energie	38.0	conditions non encore connues	Nonconcessionnel
Barrage hydro électrique et hydro agricole de WESSA	Inde	Aménagement hydoagricole	110.4	Taux d'intérêt: 1,75%; durée: 20 ans; délai de grâce: 5 ans	Concessionnel
Projet Irrigation au Sahel	IDA	Irrigation	18.0	Conditions de prêt IDA	Concessionnel
Assistance technique secteur transport	IDA	Appui technique	12.0	Conditions de prêt IDA	Concessionnel
Projet Elevage	IDA	Elevage	18.0	Conditions de prêt IDA	Concessionnel
Projet de modernisation du secteur urbain	IDA	Urbanisation	60.0	Conditions de prêt IDA	Concessionnel
Projet de Développement Rural Intégré (PDRI)	BID - Fondation Bill Gate	Développement rural Sanguié - Mouhoun	26.0	Blending (Bonification Fondation Bill Gate)	Concessionnel
Projet de construction d'une cité universitaire de 2500 lits - Koudougou	Fonds Kowétien (FKDEA)	Infrastructures	12.0	Prêt sans intérêt	Concessionnel
Sources: Directions de la Dette Publique et de la Coopération, Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement.					

25. En ce qui concerne les émissions de bons et obligations du trésor, le gouvernement a tiré profit des conditions favorables sur le marché financier régional et commencé à étendre les maturités de ses émissions, de 3 à 6 mois vers 1 à 2 ans. En parallèle, il reconnaît l'importance de renforcer la planification et le suivi de ces opérations afin de maîtriser le calendrier de remboursement et des besoins de refinancement liés à ces opérations. Pour contribuer à ces efforts et également améliorer la gestion globale de l'endettement extérieur comme domestique, il va renforcer les capacités de la direction de la dette. Pour contribuer à ces efforts et également améliorer la gestion globale de l'endettement extérieur comme domestique, il va falloir renforcer

les capacités des acteurs intervenant dans le processus de la dette publique ainsi que la mise à jour des outils de gestion et d'analyse.

D. Autres réformes structurelles

Réformes en matière de finances publiques

26. Pour être en mesure de surveiller de près la situation des instances de paiement, la publication de rapports trimestriels a été effectuée dans le cadre du programme avec le FMI. Les arriérés ont été progressivement remboursé au cours de 2015, s'élevant à seulement 4 milliards de FCFA à fin Décembre. Afin d'aller plus loin dans cette voie, le gouvernement entend réaliser un audit complet des arriérés de l'Etat non-liés au Trésor d'ici à fin avril 2016. En parallèle, le gouvernement va continuer les efforts engagés afin d'améliorer la gestion et la planification de la trésorerie afin d'éviter des périodes de tension et minimiser les risques de nouvelles accumulations d'instances de paiement.

27. L'Etat poursuivra les efforts entrepris pour rendre liquides les avoirs du Trésor au Centre des chèques postaux (CCP). En rappel, sur un solde de 169,8 milliards à fin 2014, il avait été convenu la mise à la disposition du Trésor Public de 75 milliards de FCFA sur ses avoirs au CCP en décembre 2014 et courant 2015.

A ce jour, les actions suivantes ont été menées :

- la suspension de la couverture des opérations de compensation du CCP par le Trésor Public ;
- le rapatriement des avoirs à hauteur de 62,5 milliards ;
- la réalisation d'un audit de la SONAPOST commandité par le Ministre en charge des finances et conduit par la BCEAO-siège, en janvier-février 2016 en vue d'apprécier la capacité de la SONAPOST à restituer les avoirs du Trésor au CCP. Le rapport de l'audit est attendu pour le mois d'avril 2016, pour la programmation de la suite du processus de remboursement des avoirs du Trésor.

Secteur de l'Energie

28. L'une des principales priorités de notre gouvernement est d'accroître rapidement la production d'électricité afin d'éviter les délestages et coupures durant la saison chaude et soutenir la croissance durant les prochaines années. A cet effet, nous envisageons un certain nombre de réformes visant à permettre à la SONABEL de gérer efficacement les nouveaux investissements dans le secteur, soit en particulier (i) assainir la situation financière de la SONABEL, (ii) clarifier et simplifier la structure des relations financières entre l'Etat, la SONABHY et la SONABEL et (iii) améliorer la lisibilité des opérations financières de la SONABHY et de la SONABEL. A court terme, il est important que les profits résultants de la baisse significative des prix du pétrole depuis 2014 soient clairement identifiés et puissent bénéficier au secteur énergétique de façon plus large, en particulier à la SONABEL.

29. Le gouvernement entend mettre en œuvre les principales conclusions de récents audits de la SONABEL et la SONABHY. Pour mémoire, suite à ces audits, les deux sociétés ont établi des contrats-plans avec l'Etat. Cependant, en raison des événements politiques des derniers mois, aucun progrès notable n'a pu être encore réalisé.

30. En ce qui concerne la SONABHY et pour l'année 2016, les recommandations des audits qui seront mises en place sont contenues dans le «plan d'action de mise en œuvre des recommandations issues de l'audit sur la chaîne logistique, les charges de fonctionnement et les subventions à la SONABHY». La Direction de l'Audit et de la Qualité fait office de comité de suivi en interne. Un comité externe chargé du suivi de la mise en œuvre des obligations des parties contractantes et de l'évaluation du contrat plan sera mise en place. Il sera composé des représentants de l'Etat et de la SONABHY. Du côté de l'Etat, il s'agit du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, du Ministère des Mines, de l'Energie et des Carrières ainsi que du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement. Du côté de la SONABHY, il s'agit du président du Conseil d'Administration, du Directeur général et du représentant des travailleurs. Les recommandations à mettre en œuvre en 2016 portent essentiellement sur :

- l'élaboration d'un guide d'audit interne ;
- l'élaboration d'un programme de résolution des difficultés d'exploitation du progiciel intégré de gestion « JDE » avec en sus la mise en œuvre du PCA ;
- l'actualisation des procédures comptables de la société afin d'assurer la gestion harmonieuse du service comptable ;
- les arrêtés trimestriels des comptes conformément aux exigences du référentiel comptable en vigueur pour compter d'avril 2016 ;
- les analyses des comptes à un rythme trimestriel ainsi que l'apurement généralisé des comptes sociaux, avant la fin de l'année 2016 ;
- l'instauration de la comptabilité des prix de revient des hydrocarbures pour mettre en évidence les manques à gagner réels permettant d'engager des négociations financières concernant les interventions sur des bases objectives avant la fin de l'année 2016 ;
- l'établissement d'un plan d'investissement à long terme, intégrant le financement supplémentaire du besoin en fonds de roulement, adossé à un plan de financement crédible ;
- l'optimisation des charges par une gestion des devises en recrutant un spécialiste en finance de marché ou en renforçant les capacités du personnel en charge des services financiers ;

- le transfert du recouvrement des créances douteuses à un avocat et engager des actions judiciaires à l'encontre des clients pour lesquels les actions en recouvrement n'ont pas abouti ;
- la suppression des ventes en toutes taxes comprises en permettant aux clients de supporter eux-mêmes les droits de douanes ou le paiement au comptant d'une avance susceptible de couvrir le paiement des droits de douanes, au moment de l'enlèvement des produits, ceci pour permettre l'amélioration de la trésorerie et de minimiser les charges financières.

31. S'agissant de la SONABEL, en juin 2016, les recommandations relatives à la cartographie des risques seront mises en œuvre. Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations sur les pratiques financières et comptables, un logiciel de gestion est en cours d'acquisition avec l'appui de la Banque Mondiale. Les appels d'offre seront lancés au plus tard en septembre 2016. La mise en place de la comptabilité analytique sera effective en décembre 2016. En effet, le processus de recrutement du consultant est en cours. Le haut comité de suivi du contrat plan sera mis en place en juin 2016. Il sera composé du côté de l'Etat de représentants du Premier Ministère, du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, du Ministère des Mines, de l'Energie et des Carrières ainsi que du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement. Du côté de la SONABEL, sont concernés le président du Conseil d'Administration, le Directeur général et le représentant des travailleurs.

32. Le gouvernement entend clarifier le mécanisme de redistribution du surplus issu de la baisse généralisée du prix mondial du pétrole et des hydrocarbures au reste de l'économie. Si les prix des hydrocarbures restent dans leur fourchette récente, ce surplus est estimé réduire la facture des importations de produits pétroliers d'environ 95 milliards de FCFA (1,4% du PIB) en 2016. Une partie de ce surplus sera redistribué aux consommateurs sous forme de la baisse des prix à la pompe déjà effective depuis fin 2015, et le reste du surplus servira au renforcement de la situation financière de la SONABEL et en particulier à l'apurement d'une partie des arriérés de la SONABEL envers la SONABHY (qui se montent 66,6 milliards de francs CFA à fin 2015) sous la forme du versement d'un dividende exceptionnel de la SONABHY à l'Etat sur la plus-value réalisée en 2015] afin de soutenir l'investissement dans la production d'électricité (nouveau repère). Ce dividende s'établira à 40 milliards de FCFA, dont 5 milliards de FCFA prélevés sur les profits réalisés par la SONABHY en 2015 et le reste sur les profits réalisés par la SONABHY en 2016.

33. Afin d'éviter de nouvelles accumulations d'arriérés liés à la rigidité des prix d'achat de carburant par la SONABEL à la SONABHY, le gouvernement s'engage également à adopter la mise en œuvre d'un ajustement automatique de ces prix en fonction des fluctuations du prix du pétrole sur les marchés internationaux. Ce mécanisme sera précisé dans le memorandum technique entre l'Etat, la SONABEL et la SONABHY qui sera signé en mai 2016. Cet accord permettra de clarifier l'ensemble des relations financières entre le gouvernement, la SONABHY et

la SONABEL et d'assurer la viabilité financière de la SONABHY et de la SONABEL en évitant le renouvellement parallèle d'une accumulation d'arriérés et de subventions de l'Etat. A moyen terme, une tarification différenciée de l'électricité axée selon le secteur d'activités et les couches sociales devrait être adoptée afin que la subvention ne profite qu'aux plus démunis et à certaines industries.

34. Maintenir la viabilité financière du secteur de l'énergie passe également par une plus grande transparence dans l'évolution de la situation financière de la SONABHY et la SONABEL. Les états financiers complets audités de 2015 permettront d'apprécier la situation actuelle, et la SONABHY et la SONABEL fourniront des résumés de leurs états financiers et situation de trésorerie de manière trimestrielle, à partir de juin 2016 (nouveau repère, Tableau 3 et PAT).

Secteur du Coton

35. Le gouvernement souhaite restaurer la viabilité du fonds de stabilisation du coton. Après 8 ans d'existence et de fonctionnement effectif, le fonds de lissage des prix du secteur coton est sans ressources depuis la fin de la saison 2014-15. Un audit a identifié différents défauts qui ont transformé involontairement le mécanisme du fonds de lissage en mécanisme pro-cyclique, et certaines de ses recommandations ont été mises en œuvre. Il s'agit notamment de : (i) la nécessité d'abondement du fonds dont le solde était de 4,5 milliards de FCFA et qui devait se vider suite au droit de tirage de 11 milliards de FCFA des sociétés cotonnières au titre de la campagne 2014/15. Elle s'est caractérisée par une baisse des cours mondiaux du coton, à l'effet de fixer un prix plancher du coton graine de la campagne sur la base de 95% de la tendance au lieu de 92% en situation de solde négatif du fonds. Une subvention de 6,5 milliards de FCFA du gouvernement à la mi-2015 a permis au fonds de rester opérationnel jusqu'à la mi-2016, et le gouvernement a alloué un montant de 20 milliards de FCFA dans la LFR 2016 au profit du secteur cotonnier. Ce montant servira à rembourser la subvention et d'autres avances des producteurs de coton. En ce qui concerne le soutien de l'Etat à la campagne 2016-2017, nous nous engageons à identifier, dans la mesure du possible, des financements extérieurs additionnels et/ou des économies sur d'autres postes de dépenses, étant donné la situation budgétaire déjà difficile. Il reste néanmoins toujours à identifier pour les prochaines campagnes des ressources pérennes pour renforcer les capacités d'intervention du fonds dans les situations de baisse drastique des cours du coton et ce dans le long terme. De plus, d'autres recommandations devraient être mises en œuvre, notamment la révision du paramétrage et du règlement du mécanisme de lissage pour plus d'efficacité dudit mécanisme, à l'effet de faire face aux fluctuations cycliques des cours du coton.

Amélioration du suivi Macroéconomique

36. Le gouvernement soutient la mise à jour de l'année de base pour les comptes nationaux. L'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (ENESI) a été retardée en 2015 à la suite de l'insurrection populaire de 2014. La collecte des données a été réalisée en fin 2015 et la saisie

des données s'est achevée le 29 mars 2016. Les travaux d'apurement des données ont débuté et se poursuivront jusqu'en fin mai 2016. 2014 sera la nouvelle année de base. L'exploitation des données de l'ENESI et la réalisation d'études spécifiques dont l'enquête sur le secteur informel y inclus l'orpaillage, l'élaboration des comptes de 2014 selon le SCN93 d'une part et selon le SCN2008 d'autre part, la rétropolation de la série des comptes nationaux sont les grandes étapes restantes du processus.

V. MODALITES DU PROGRAMME

37. Le gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs et les critères, tels que présentés dans les tableaux 1 et 3 du présent mémorandum. Le programme sera examiné conformément au protocole d'accord technique, qui définit les critères de performance quantitatifs et les exigences en matière de communication des données aux services du FMI. La sixième revue du programme devrait être conclue au plus tôt le 1er décembre 2016 ou subséquemment.

Tableau 1. Burkina Faso: Quantitative Performance Criteria and Indicative Targets for ECF Arrangement, March 2015–June 2016
(CFAF billions, cumulative from beginning of year, unless otherwise indicated)

	2015																2016	
	March			June			Sept. ⁶			Dec.			Mar. ⁶	Jun.				
	Proj.	Adj. Prog.	Act.	Proj.	Adj. Prog.	Act.	Proj.	Adj. Prog.	Act.	Proj.	Adj. Prog.	Act. ⁷	Prog.	Prog.				
Quantitative Performance Criteria																		
Ceiling on net domestic financing of central government ¹	55.0	55.0	46.1	Met	97.3	152.9	110.0	Met	150.7	164.8	114.6	Met	149.2	152.1	147.5	Met	56.3	111.0
Ceiling on the amount of new nonconcessional external debt contracted or guaranteed by government ^{2,3}	150.0	150.0	n.a.	n.a	200	200	121.2	n.a.	200	200	n.a.	n.a	200	200	159.9	Met	200	230
Accumulation of external arrears ²	0.0	0.0	0.0	Met	0.0	0.0	0.0	Met	0.0	0.0	0.0	Met	0.0	0.0	0.0	Met	0	0.0
Indicative targets																		
Ceiling on domestic financing outside central government ⁴	n.a	n.a	n.a	n.a	14	14	-36	Met	22	22	-48	Met	29	29	-60.8	Met	15	22
Ceiling on the overall fiscal deficit including grants	79.4	88.4	-8.9	Met	110.7	123.7	79.9	Met	179.5	155.3	54.0	Met	163.7	171.5	133.9	Met	82.4	164.8
Floor on Government revenue	276.8	276.8	246.9	Not Met	556	556	521	Not Met	800	800	773	Not Met	1137	1137	1048	Not Met	268	565
Floor on Poverty-reducing social expenditures ⁵	117.5	117.5	176.0	Met	218	218	240	Met	327	327	327	Met	436	436	437	Met	118	199
Memorandum Item																		
Ceiling on the amount of new concessional external debt contracted or guaranteed by government ^{2,3}	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	256.4

Sources: Burkinabè authorities; and IMF staff estimates and projections.

¹ Defined in the TMU on a PNG basis prior to June 2015, and including on-lending of prospective IMF disbursements.

² To be observed continuously.

³ The limit is not tied to specific projects.

⁴ From June 2015 onwards, as defined in the TMU.

⁵ 90 percent of budget amount.

⁶ Indicative Target, except for continuous performance criteria.

⁷ Based on preliminary data

Tableau 2. Burkina Faso: Repères Structurels pour les 4^{ème} et 5^{ème} Revues FEC

Mesure	Motivation	Date d'Achèvement (fin du mois)	Statut/Observations
Signer un contrat plan entre l'Etat et la SONABEL afin de renforcer l'efficacité de cette dernière et de lui fournir une base de développement à moyen terme stable. (SONABEL)	Renforcer le contrôle des passifs conditionnels du gouvernement et assurer la viabilité des entreprises publiques	Juin 2015	Observé. Le contrat entre le gouvernement et la SONABEL a été signé sur 2015-2019 même si la mise en œuvre tarde. Mais les comités de suivi sont mis en place et produiront des rapports d'évaluation infra-annuels.
Achever un recensement exhaustif des moyennes entreprises qui assure le suivi correct et le contrôle efficace de la nouvelle stratification des entreprises (DGI)	Optimiser le recouvrement des recettes à travers l'augmentation de l'assiette des recettes	Juin 2015	Observé. L'enquête a été effectuée en Juin 2015 et a permis de désactiver 655 contribuables relevant des entreprises moyennes.
Prendre un texte instituant la facturation des coulages transports au prix de livraison plutôt qu'au prix d'importation en pénalisant les pertes supérieures aux normes spécifiées lors du transport des produits pétroliers du port vers la SONABHY pour réduire les fraudes (SONABHY) .	Réduire les charges des entreprises publiques à travers une réduction des fraudes.	Juin 2015	Pas observé. Pas observé du fait de la résistance des transporteurs.
Publier un rapport trimestriel sur les instances de paiement afin d'éviter l'accumulation d'arriérés (DGTCP, DGB, DGD) .	Améliorer la gestion de trésorerie et l'exécution du budget	Chaque trimestre à partir de Juin 2015	Observé. Les trois rapports de 2015 ont été produits.
Rendre effective l'utilisation de la facture normalisée par les grandes entreprises d'ici à juillet 2015 et par les moyennes entreprises d'ici à janvier 2016 pour assurer une meilleure traçabilité des opérations réalisées par les contribuables en matière de TVA (DGI) .	Améliorer les recettes fiscales	Juillet 2015 pour les grandes entreprises et Janvier 2016 pour les moyennes entreprises	Pas observé. Deux repères, prévus initialement pour juillet 2015 (grandes entreprises) et janvier 2016 (moyennes entreprises), respectivement. Reprogrammés pour juin 2016 (Tableau 3).
Adopter un plan d'action pour mettre en œuvre les recommandations du rapport d'audit de la SONABHY (SONABHY) .	Améliorer l'efficacité des entreprises publiques	Août 2015	Observé. Le plan d'actions a été adopté et transmis au FMI. Le comité de suivi produira son rapport d'évaluation trimestriel en fin Mars 2016.
Adopter un texte pour rendre obligatoire la mention de l'identité et du matricule dans les actes de nomination pour permettre la mise à jour automatique de la situation salariale des responsables entrant et sortant (DGB) .	Sauvegarder la viabilité de la masse salariale	Août 2015	Observé. Une circulaire du Premier Ministre a été signée et transmise à chaque département ministériel et institutions.
Installer et exploiter des scanners en vue d'améliorer et d'assurer une célérité des contrôles douaniers (DGD) .	Améliorer les recettes fiscales	Sept. 2015	Observé avec retard. Tous les scanners sont opérationnels, y compris celui de Ouaga route, celui-ci depuis Mars 2016.

Tableau 2. Burkina Faso: Repères Structurels pour les 4^{ème} et 5^{ème} Revues FEC (suite)

Réaliser une opération ad hoc de paiement des salaires par caisse pour l'ensemble des agents publics de l'Etat aux fins de contrôler les effectifs et d'assainir les éléments de rémunération. (DGB)	Garantir la soutenabilité de la masse salariale	Sept. 2015	Observé. Le rapport sur ces opérations a été complété en Mai 2015 et transmis au FMI et le rapport final est en attente de validation officielle.
Signer un contrat plan entre l'Etat et la SONABHY afin de renforcer l'efficacité de cette dernière et de lui fournir une base de développement à moyen terme stable. (SONABHY)	Améliorer le contrôle des passifs conditionnels de l'Etat et assurer la viabilité des entreprises publiques	Sept. 2015	Observé. Le contract entre le gouvernement et la SONABHY a été signé le 19 Juin 2015.
Mettre en opération le Système de liaison virtuelle pour les opérations d'importation et d'exportation (SYLVIE) en vue d'assurer une transparence, fiabilité et célérité dans la production et la délivrance des documents nécessaires pour les opérations de dédouanement. (DGD)	Améliorer l'efficacité du système douanier et lutter contre la fraude	Déc. 2015	Pas observé, mis en oeuvre avec retard. La plateforme a été lancée le 16 février 2016.
Mettre en place une direction des enquêtes et de renseignement (DGI).	Améliorer les recettes fiscales en augmentant le nombre de contrôles fiscaux	Mars 2016	Observé. La Direction a été créée et le Directeur nommé
Adoption par le conseil d'administration de la SONAPOST des recommandations de l'étude de faisabilité concernant la fourniture de services financiers décentralisés (SONAPOST)	Améliorer l'accès aux services financiers décentralisés	Janvier 2016	Pas observé, mise en œuvre en cours. Le consultant a été recruté, l'étude a démarré le 05 avril 2016.
Finaliser une étude sur la viabilité des options de production et d'importation, afin de prendre en compte les évolutions du secteur de l'énergie aux niveaux national et sous-régional (SONABEL)	Assurer la fiabilité et l'efficacité de l'approvisionnement en électricité	Mars 2016	Pas observé, mise en œuvre en cours. La phase 1 du projet a été conduite depuis Novembre 2015, mais la situation sécuritaire de Belgique a retardé la phase suivante. Pour le volet formation, la première vague concernant la prévision de la demande, etc. ainsi que les aspects juridiques a été engagée et a pris fin le 05 mars 2016. La deuxième vague de formation porte sur l'optimisation et la fiabilisation de l'offre ainsi que la prise en main du logiciel "Scanner" qui est utilisé dans l'étude a démarré le 14 mars 2016.
Conduire un audit des instances de paiement et des arriérés. (ASCE)	Améliorer la gestion de trésorerie et l'exécution du budget	Mars 2016	Pas observé, mise en œuvre en cours. Finalisation prévue pour mai 2016.

Tableau 3. Burkina Faso: Nouveaux Repères Structurels pour la 6^{ème} Revue FEC

Mesure	Motivation	Date d' Achèvement	Observations
La Direction des enquêtes et des renseignements produira des rapports trimestriels sur ses activités (DGI) .	Améliorer les recettes fiscales en augmentant le nombre de contrôles fiscaux et leur qualité	Rapports trimestriels, dès juin 2016	Nouveau repère.
Consolider la segmentation des entreprises à travers l'opérationnalisation des nouvelles structures permettant la maîtrise du potentiel fiscal dans la région du centre (DGI) .	Optimiser les recettes fiscales à travers l'élargissement de l'assiette fiscale	Juin 2016	Nouveau repère. A discuter de la formulation avec la DGI
Rendre effective l'utilisation de la facture normalisée par les grandes et moyennes entreprises d'ici à fin juin 2016 pour assurer une meilleure tracabilité des opérations réalisées par les contribuables en matière de TVA (DGI) .	Améliorer les recettes fiscales	Juin 2016	Deux repères, prévus initialement pour juillet 2015 (grandes entreprises) et janvier 2016 (moyennes entreprises), respectivement. Reprogrammés à juin 2016.
Controler les contribuables entre la DGI et la DGD a travers l'utilisation du numéro d'identification fiscale en commençant par les grands contribuables et produire des rapports trimestriels sur les résultats et les actions entreprises (DGI, DGD) .	Améliorer les recettes fiscales à partir des recoupements d'informations fiscales	Rapports trimestriels, à partir de juin 2016	Nouveau repère.
Fournir la prévision mensuelle des recettes douanières par poste de douane sur base annuelle, et, sur une base mensuelle, les réalisations comparées aux prévisions (DGD) .	Améliorer le suivi de l'impact de l'installation des scanners, du tracking system et de l'opérationnalisation de SYLVIE	Juin 2016	Nouveau repère. Les données sont transmises mensuellement de manière continue dès juin 2016
Maintenir activé le champ 44 pour la saisie des références de l'avis d'inspection pour toutes les déclarations en douane (DGD) .	Améliorer les recettes douanières.	Juin 2016	Nouveau repère.
Soumettre le rapport d'audit de la dette intérieure pour adoption de ses recommandations par le Conseil des Ministres (DGTCP)	Améliorer la gestion de trésorerie et l'exécution du budget	Juin 2016	Nouveau repère.
Mettre en place le système de scellés des vannes et de balisage des camions citernes transportant les hydrocarbures (DGD) et en parallèle assurer le boulonage des trous d'homme en dôme des camions citernes (SONABHY) .	Maîtrise des pertes de quantités d'hydrocarbure en cours de transport	Novembre 2016	Nouveau repère.
Produire des comptes annuels audités de 2015 et les rapports financiers trimestriels résumant la situation financière et de la trésorerie a partir de Mai 2016 (SONABHY et SONABEL)	Améliorer la transparence et la gestion des entreprises du secteur de l'énergie	Juin 2016	Nouveau repère. Améliorer la disponibilité des états financiers réguliers des entreprises du secteur de l'énergie (SONABHY and SONABEL).
Transfert de dividende exceptionnel de SONABHY à l'Etat pour apurement des arriérés de la SONABEL. Premier versement de 5 milliards de FCFA dû en juillet.	Améliorer la viabilité financière de la SONABEL	Juillet 2016	Nouveau repère.

Attachement II. Protocole d'accord technique

Ce protocole d'accord technique (PAT) définit les critères de réalisation quantitatifs, les objectifs indicatifs et les repères structurels qui seront utilisés pour évaluer la performance dans le cadre du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) en 2016. Le PAT établit le cadre et les délais de communication des données qui permettront aux services du FMI d'évaluer l'application du programme.

Conditionalité

Les critères de réalisation quantitatifs et les objectifs indicatifs pour fin-juin 2016 sont établis dans le tableau 1 du MPEF. Les repères structurels définis dans le programme sont détaillés dans le tableau 2 du MPEF.

Définitions

Gouvernement. Sauf indication contraire, on entend par «gouvernement» l'administration centrale du Burkina Faso; cela n'inclut pas les administrations locales, la banque centrale ou tout autre entité publique ou appartenant à l'État dont le statut juridique est autonome et qui n'est pas inclus dans le tableau des opérations financières de l'État (TOFE).

Définition de la dette. Aux fins des critères de réalisation pertinents, la définition de la dette est spécifiée au point 8 de la décision du Conseil d'administration du FMI no 15688-(14/107), telle que publiée sur le site internet du FMI.

Garanties de la dette. Aux fins des critères de réalisation pertinents, on entend par garanties de la dette par l'État une obligation juridique explicite d'assurer le service d'une dette en cas de non-paiement de l'emprunteur (moyennant un paiement en espèces ou en nature).

Concessionnalité de la dette. Aux fins des critères de réalisation pertinents, une dette est considérée concessionnelle si elle comporte un élément de dons d'au moins 35 %.¹ La valeur actuelle (VA) de la dette au moment où elle est contractée et calculée en escomptant les futurs paiements de l'emprunteur au titre du service de la dette sur cette dette.² Le taux d'escompte utilisé est 5,0%.

Dette extérieure. Aux fins des critères de réalisation pertinents, on entend par dette extérieure une dette contractée ou dont le service est assuré dans une monnaie autre que le franc CFA. Cette définition s'applique également à la dette entre les pays de l'UEMOA. Les critères de réalisation pertinents s'appliquent à la dette extérieure de l'État, des entreprises publiques qui reçoivent des transferts de l'État et des autres entités publiques dont le gouvernement détient plus de 50 % du

¹ Cette page du site Web du FMI offre un outil pour calculer l'élément dons dans un large éventail de montages financiers: <http://www.imf.org/external/np/pdr/conc/calculator>.

² Le calcul de la concessionnalité tient compte de tous les aspects du contrat de prêt, y compris l'échéance, le différé de remboursement, l'échéancier, les commissions d'engagement et les frais de gestion.

capital ou à toute autre dette privée pour laquelle l'État aurait offert une garantie qui constituerait un passif conditionnel.

Critères de réalisation quantitatifs

Les critères de réalisation quantitatifs révisés proposés pour 2015 sont les suivants: (i) un plafond sur le financement intérieur net du Trésor tel que défini ci-dessous dans le paragraphe 9 et 10, (ii) un plafond sur l'engagement ou la garantie de dette extérieure non concessionnelle par le gouvernement, tels que définis dans les paragraphes 4 à 7 et (iii) un plafond sur la non-accumulation d'arriérés de paiement au titre du service de la dette.

A. Financement intérieur net du Trésor

Aux fins des critères de réalisation pertinents, on entend par financement intérieur net la somme (i) du crédit bancaire net au Trésor, comprenant le crédit bancaire net au Trésor public comme défini ci-après, et les autres créances et dettes du Trésor à l'égard des institutions bancaires nationales (les créances liées aux décaissements du FMI sont incluses) ; (ii) du stock non remboursé des bons et obligations du Trésor détenu en dehors des banques commerciales nationales ; (iii) des recettes de privatisation et autres créances et dettes du Trésor à l'égard des institutions non bancaires nationales. Le crédit bancaire net au Trésor public est défini comme le solde des créances et des dettes du Trésor public à l'égard des institutions bancaires nationales. Les créances du Trésor public incluent les encaisses du trésor burkinabè, les dépôts à la banque centrale, les dépôts dans les banques commerciales, les obligations cautionnées et les dépôts du Trésor aux Comptes chèques postaux (CCP). La dette du Trésor public à l'égard du système bancaire inclut le financement de la banque centrale (y compris les avances statutaires, les avances consolidées, le financement du FMI, et le refinancement des obligations cautionnées), les titres du Trésor détenus par la Banque centrale, les concours des banques commerciales (y compris les titres du Trésor détenus par les banques commerciales). Le crédit bancaire net au Trésor est calculé sur la base des données fournies par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dont les chiffres font foi dans le cadre du programme. Tous ces éléments sont calculés sur la base du rapport d'exécution du budget du Trésor, qui est présenté chaque mois dans le tableau des opérations financières du Trésor préparé par le Ministère de l'économie et des finances.

Ajustement

Le plafond cumulatif du financement intérieur net sera ajusté à la hausse par un montant équivalent à la différence entre le soutien extérieur au gouvernement central au programme projeté et réalisé, dons projets et prêts-projets exclus, si l'assistance extérieure au programme est inférieure au montant programmé, à concurrence d'un maximum de 65 milliards de francs CFA. Cette différence sera calculée par rapport aux projections du Tableau 1 ci-après. Le plafond ne sera pas ajusté à la baisse au cas où l'assistance extérieure au programme serait plus élevée que le montant programmé.

Tableau 1: Projections d'assistance extérieure au programme (cumulée, milliards de FCFA)			
	Fin mars 2016	Fin juin 2016	
Dons et prêts	0,0	37.7	

Le Ministère de l'économie et des finances transmettra les données sur le financement intérieur net au FMI dans les six semaines suivant la fin de chaque trimestre.

B. Dette extérieure non concessionnelle contractée ou garantie par l'État

Critère de réalisation

L'État s'engage à ne pas contracter et à ne pas garantir toute dette extérieure non concessionnelle au-delà du plafond indiqué au Tableau 1 du MPEF. Ce critère de réalisation s'applique à la dette extérieure telle que définie au paragraphe 7 du présent protocole. Il utilise le concept de concessionnalité tel que défini au paragraphe 6 du présent protocole. Ce critère de réalisation s'applique également à toute dette privée garantie par l'État qui constitue une dette publique conditionnelle telle que définie dans les paragraphes 4 à 7 du présent protocole. En outre, ce critère s'applique aux entreprises publiques qui reçoivent des transferts de l'État, aux municipalités et autres entités du secteur public (y compris les organismes d'administration publique, professionnels, scientifiques et techniques) sauf s'ils sont exclus du Tableau 1 du MPEF. Pour autant, ce critère de réalisation ne s'appliquera pas aux bons et aux obligations du Trésor émis en francs CFA sur le marché régional de l'UEMOA, aux crédits normaux à court terme des fournisseurs ni aux prêts du FMI. Cet engagement constitue un critère de réalisation à respecter de manière continue. Il est mesuré sur une base cumulée suite à l'approbation par le Conseil d'administration du FMI de la FEC et aucun facteur d'ajustement ne s'appliquera.

Dates butoirs pour la communication des informations

Les détails sur tout prêt (conditions et créanciers) contracté par l'État doivent être communiqués dans les quatre semaines suivant la fin du mois. La même obligation s'applique aux garanties octroyées par l'État.

C. Non-accumulation d'arriérés de paiements extérieurs nouveaux

Critère de réalisation

On entend par arriérés extérieurs nouveaux les paiements extérieurs exigibles mais impayés. Dans le cadre du programme, l'État accepte de ne pas accumuler d'arriérés de paiements extérieurs sur sa dette, à l'exception d'arriérés découlant d'obligations en cours de renégociation avec les créanciers extérieurs, y compris les créanciers bilatéraux qui ne font pas partie du Club de Paris. La non-accumulation d'arriérés extérieurs nouveaux du gouvernement est un critère de réalisation à respecter de manière continue.

Dates butoirs pour la communication des informations

Les données relatives aux soldes en cours, à l'accumulation et au remboursement des arriérés extérieurs seront communiquées dans les six semaines suivant la fin de chaque mois.

Autres objectifs indicatifs quantitatifs

Le programme inclut également des objectifs indicatifs portant sur le plafond sur le financement net intérieur au delà du Trésor, le déficit global (base engagement, dons inclus) tels que définis dans le paragraphe 18 ci-après, sur le total des recettes de l'État et, les dépenses sociales de réduction de la pauvreté.

A. Financement intérieur net au delà du Trésor

En ce qui concerne l'objectif indicatif, on entend par financement intérieur net au delà du Trésor la somme (i) du crédit bancaire net aux organismes publics, comprenant le crédit bancaire net à ces organismes comme défini ci-après, et les autres créances et dettes à l'égard des institutions bancaires nationales (les créances liées aux décaissements du FMI sont incluses) ; (ii) du stock non remboursé des bons et obligations de ces organismes détenu en dehors des banques commerciales nationales ; (iii) des recettes de privatisation et autres créances et dettes de ces organismes à l'égard des institutions non bancaires nationales. Le crédit bancaire net aux organismes publics au delà du Trésor public est défini comme le solde des créances et des dettes de ces organismes à l'égard des institutions bancaires nationales. Ceci inclut (i) les dépôts des organismes publics au delà du Trésor à la banque centrale, (ii) les dépôts des organismes publics au delà du Trésor dans les banques commerciales, (iii) les créances des organismes publics au delà du Trésor vis-à-vis les banques commerciales, (iv) les créances de la CCP vis-à-vis les banques commerciales, (v) les autres créances net sur le Trésor, (vi) les autres créances net sur l'État, (vii) les autres créances net sur l'État (les obligations cautionnées). La dette des organismes publics au delà du Trésor à l'égard du système bancaire inclut le financement de la banque centrale (y compris les avances statutaires, les avances consolidées, le financement du FMI, et le refinancement des obligations cautionnées), les titres des organismes publics au delà du Trésor détenus par la Banque centrale, les concours des banques commerciales (y compris les titres des organismes publics au delà du Trésor détenus par les banques commerciales). Le crédit bancaire net au delà du Trésor est calculé sur la base des données fournies par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dont les chiffres font foi dans le cadre du programme.

A. Déficit budgétaire global, dons inclus

Définition

Aux fins du programme, le déficit budgétaire global dons inclus est valorisé sur une base engagements. Il est défini comme la somme du financement extérieur et intérieur net de l'État, mesuré du côté du financement, plus un ajustement sur une base caisse. Le financement extérieur net est la somme des nouveaux emprunts extérieurs moins amortissement. Le financement intérieur net est défini aux paragraphes 9 et 10 ci-dessus. L'ajustement sur une base caisse est la somme de : (i) toutes les variations des dépenses engagées non mandatées et (ii) la variation des instances de paiement et (iii) la variation des dépôts du trésor.

Ajustement

Le plafond sur le déficit budgétaire global, dons inclus, sera ajusté à la hausse par un montant équivalent à la différence entre le soutien extérieur en dons programme projeté et réalisé, dans les cas où les réalisations sont inférieures aux projections, à concurrence d'un ajustement maximal de 65 milliards de francs CFA. Cette différence sera calculée par rapport aux projections du Tableau 2 ci-dessous. Le plafond ne sera pas ajusté à la baisse au cas où l'assistance extérieure au programme réalisée serait plus élevée que le montant projeté.

Le plafond sur le déficit budgétaire global, dons inclus, sera ajusté à la baisse par un montant équivalent à la différence entre les prêts-projets projetés et réalisés dans les cas où les réalisations sont inférieures aux projections. Le déficit budgétaire global, dons inclus, sera ajusté à la hausse par un montant équivalent à la différence entre les prêts-projets projetés et réalisés dans les cas où les réalisations sont supérieures aux projections. Cette différence sur le montant sera calculée par rapport aux projections du Tableau 2 ci-après.

Tableau 2: Projections d'assistance extérieur en dons programmes et prêts projets (cumulative, milliards de CFAF)			
	Fin-mars 2016	Fin-juin 2016	
Dons	0,0	37,7	
Prêts	12,5	35,0	

B. Total des recettes de l'État

Définition

Le total des recettes de l'État est valorisé sur une base caisse. Elles incluent toutes les recettes fiscales et non fiscales recouvrées par la Direction générale des impôts, la Direction générale des douanes, le Trésor burkinabè et les cellules de recouvrement des recettes par les ministères et institutions. Elles incluent aussi les recettes des chèques trésor.

C. Définition des dépenses sociales de réduction de la pauvreté

Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté sont définies comme les dépenses des secteurs portant sur des programmes prioritaires identifiés dans la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) pour accélérer la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté. Ces dépenses couvrent tous les titres budgétaires pour les ministères suivants : Promotion de la Femme et du Genre; Santé ; Action Sociale et Solidarité Nationale ; Éducation Nationale et Alphabétisation ; Agriculture et Sécurité Alimentaire ; Ressources Animales ; Environnement et Développement Durable ; Jeunesse, Formation Professionnelle et Emploi y compris les volets travail et sécurité sociale du ministère de la Fonction Publique du travail et de la Sécurité Sociale; Eau, Aménagement Hydraulique et Assainissement. Elles intègrent également certaines dépenses

d'investissement (titre 5) des ministères cités (volet pistes rurales) pour le ministère des Infrastructures du Désenclavement et du Transport; (l'électrification rurale pour le ministère de l'énergie) et les dépenses uniquement pour la Communication; Justice et Droits Humains; Économie et Finances et du ministère des mines, des carrières et l'énergie. A cela s'ajoutent la dotation de la section 98 « Transferts aux collectivités » des ministères de la Santé, de l'agriculture et de la Sécurité alimentaire ainsi que de l'Education Nationale et l'Alphabétisation. Ces dépenses sont suivies directement dans le cadre du budget, et le seuil indicatif pour le programme sera 90% du montant encadré par l'autorité budgétaire.

D. Non-accumulation d'arriérés de paiements intérieurs

L'État n'accumulera pas d'arriérés de paiements intérieurs sur les obligations de l'État pendant la durée du programme. Ceci constitue un repère structurel. Au sens du programme, les arriérés de paiement intérieurs naissent lorsque la date de paiement intervient plus de 90 jours après le fait générateur d'une dette incontestée envers un tiers, sauf délai plus long stipulé dans les termes et conditions de la transaction. Pour le service de la dette, les arriérés naissent 30 jours après la date échue. Sont considérés comme des arriérés selon cette définition :

- Des échéances de dette non honorées 30 jours après l'échéance inscrite dans la convention entre parties (créancier débiteur).
- Des salaires ou des pensions impayés 90 jours après leur échéance.
- Des paiements intervenus en contrepartie d'un service fait s'ils arrivent plus de 90 jours après la liquidation des pièces transmises par les fournisseurs.

Informations complémentaires pour le suivi du programme

Afin de permettre aux services du FMI d'évaluer la performance dans le cadre du programme, le gouvernement s'engage à leur communiquer les données suivantes, sous forme de document papier et / ou fichier électronique MS Excel, avec les fréquences et dans les délais spécifiés ci-dessous.

Tableau 3. Résumé des Exigences sur le Reportage des Données

Information	Institution Responsable	Fréquence des Données	Décalage Du Reportage
Finances Publiques			
Le Tableau des opérations financières de l'État (TOFE) et les tableaux annexes traditionnels; (si les données sur l'exécution des investissements financés sur dons et prêts extérieurs ne sont pas disponibles dans les temps requis, une estimation d'exécution linéaire par rapport aux prévisions annuelles sera utilisée)	MINEFID	Mensuelle	6 semaines
Le financement intérieur du budget (crédit bancaire net à l'État et stock des bons et obligations du Trésor non remboursés)	MINEFID/BCEAO	Mensuelle	6 semaines
Un rapport trimestriel sur la cohérence des statistiques monétaires concernant la position net du Trésor avec les données du TOFE sur le financement intérieur net du système bancaire.	MINEFID/BCEAO	Trimestrielle	8 semaines
Données mensuelles sur le taux d'exécution par poste douanier par rapport aux projections mensuelles.	MINEFID/DGD	Mensuelle	6 semaines
Un rapport trimestriel sur les résultats et les actions entreprises pour mettre en place une meilleure contrôle des contribuables entre la DGI et la DGD a travers l'utilisation du numéro d'identification fiscale en commençant par les grands contribuables.	MINEFID/DGI/DGD	Trimestrielle	6 semaines
Des données sur la mise en œuvre du Programme d'investissement public, comprenant le détail des sources de financement	MINEFID	Trimestrielle	6 semaines
Le stock de la dette extérieure, le service de la dette extérieure, la dette extérieure contractée et le remboursement de la dette extérieure	MINEFID	Trimestrielle	6 semaines
Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté sous forme de tableau	MINEFID	Mensuelle	6 semaines
Les prix, la consommation, et la taxation des produits pétroliers, incluant : (i) la structure des prix en vigueur du mois concerné; (ii) le calcul détaillé de la structure des prix, partant du prix f.à.b.- et finissant au prix de détail; (iii) les volumes achetés et distribués à la consommation par le distributeur de pétrole	MINEFID	Mensuelle	4 semaines

Information	Institution Responsable	Fréquence des Données	Décalage Du Reportage
(SONABHY); avec distinction entre vente au détail et à l'industrie; et (iv) une ventilation des recettes fiscales sur les produits pétroliers — droits de douane, taxes sur les produits pétroliers (TPP) et taxe sur la valeur ajoutée (TVA) — et les subventions impayées			
Un rapport trimestriel accompagné des données mensuelles sur la compatibilité de la SONABHY à partir du plus/moins value sur les achats et ventes des produits hydrocarbures par produit, sa situation de trésorerie et le compte de résultat, compte tenu de toute subvention reçue et titre d'État émis ou vendu au système bancaire ou autre.	SONABHY/MINEFID	Trimestrielle	6 semaines
Un rapport trimestriel accompagné des données mensuelles sur la compatibilité de la SONABEL, sa situation de trésorerie et le compte de résultat, compte tenu de toute subvention reçue et appui projet accordé par les partenaires techniques et financiers.	SONABEL/MINEFID	Trimestrielle	6 semaines
État mensuel des comptes auprès du Trésor, ventilé par grande catégories (services administratifs, entreprises publiques, entreprises d'administration publique, organismes internationaux, déposants privés et autres)	MINEFID	Mensuelle	6 semaines
<i>Secteur Monétaire</i>			
Le bilan consolidé des institutions monétaires	BCEAO	Mensuelle	6 semaines
Les données provisoires sur la situation monétaire	BCEAO	Mensuelle	6 semaines
Les données finales sur la situation monétaire	BCEAO	Mensuelle	10 semaines
Les taux d'intérêt créditeur et débiteur	BCEAO	Mensuelle	6 semaines
Les indicateurs usuels de supervision bancaire pour les institutions financières bancaires et non bancaires	BCEAO	Mensuelle	6 semaines
<i>Balance des Paiements</i>			
Les données annuelles préliminaires de la balance des paiements	BCEAO	Annuelle	9 mois
Les statistiques du commerce extérieur	MINEFID/INSD	Mensuelle	3 mois

Information	Institution Responsable	Fréquence des Données	Décalage Du Reportage
Toute révision des données de la balance des paiements (y compris les services, les transferts privés, les transferts officiels, les transactions en capital)	BCEAO	Dès révisions	2 semaines
<u>Secteur Réel</u>			
Les comptes nationaux provisoires et toute révision des comptes nationaux	MINEFID	Annuelle	2 semaines
Les indices des prix à la consommation désagrégés	MINEFID	Mensuelle	2 semaines
<u>Réformes structurelles et autres données</u>			
Toute étude ou rapport officiel consacré à l'économie du Burkina Faso, à compter de sa publication ou de son entrée en vigueur.	MINEFID		2 semaines
Toute décision, arrêté, loi, décret, ordonnance ou circulaire ayant des implications économiques ou financières, à compter de sa publication ou de son entrée en vigueur.	MINEFID		2 semaines



BURKINA FASO

QUATRIÈME ET CINQUIÈME REVUES DE L'ACCORD AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT ET DEMANDE DE MODIFICATION DE CRITÈRES DE RÉALISATION — ANNEXE D'INFORMATION

26 mai 2016

Préparé par

Département Afrique

TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI	2
MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION CONJOINT	6
QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE	7

RELATIONS AVEC LE FMI

(Au 30 avril 2016)

Statut : date d'admission : 2 mai 1963

Compte des ressources générales :

	Millions de DTS	% de la quote-part
<u>Quote-part</u>	120,40	100,00
<u>Avoirs du FMI en monnaie locale (taux de change)</u>	97,64	81,10
<u>Position dans la tranche de réserve</u>	22,76	18,90

Département des DTS :

	Millions de DTS	% de l'allocation
<u>Allocation cumulative nette</u>	57,58	100,00
<u>Avoirs</u>	19,92	34,60

Encours des achats et des prêts :

	Millions de DTS	% de la quote-part
Accords au titre de la FEC	144,52	120,03

Accords financiers les plus récents :

Type	Date de l'accord	Date d'expiration	Montant approuvé (Millions de DTS)	Montant tiré (Millions de DTS)
FEC	27 décembre 2013	26 décembre 2016	51,17	28,13
FEC	14 juin 2010	31 décembre 2013	82,27	82,27
FEC ^{1/}	23 avril 2007	22 avril 2010	48,16	47,16

Projections des paiements au FMI ^{1/}

(millions de DTS, d'après l'utilisation des ressources à ce jour et des avoirs actuels en DTS) :

	<u>À échoir</u>				
	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Principal	12,36	17,80	24,15	23,63	19,03
Commissions/ intérêts	0,01	0,02	0,02	0,23	0,17
Total	12,37	17,82	24,17	23,86	19,20

^{1/} Lorsqu'un pays membre a des obligations financières impayées pendant plus de trois mois, le montant de ces arriérés apparaît dans cette section.

Mise en œuvre de l'Initiative PPTE

	<i>Cadre initial</i>	<i>Cadre renforcé</i>	<i>Total</i>
<i>I. Engagement de l'aide au titre de l'initiative PPTE</i>			
<i>Date du point de décision</i>	<i>Sept. 1997</i>	<i>Juil. 2000</i>	
<i>Aide promise par l'ensemble des créanciers (millions de dollars EU)^{2/}</i>	<i>229,00</i>	<i>324,15</i>	
<i>dont : FMI (millions de dollars EU)</i>	<i>21,70</i>	<i>35,88</i>	
<i>(équivalent en millions de DTS)</i>	<i>16,30</i>	<i>27,67</i>	
<i>Date du point d'achèvement</i>	<i>Juil. 2000</i>	<i>Avr. 2002</i>	
<i>II. Décaissement de l'aide du FMI (millions de DTS)</i>			
<i>Aide décaissée au pays membre</i>	<i>16,30</i>	<i>27,67</i>	<i>43,97</i>
<i>Aide intérimaire</i>	<i>--</i>	<i>4,15</i>	<i>4,15</i>
<i>Solde au point d'achèvement</i>	<i>16,30</i>	<i>23,52</i>	<i>39,82</i>
<i>Décaissement additionnel intérêts courus^{4/}</i>	<i>--</i>	<i>2,01</i>	<i>2,01</i>
<i>Total décaissements</i>	<i>16,30</i>	<i>29,68</i>	<i>45,98</i>

Mise en œuvre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)

I. Dette admissible à l'IADM (millions de DTS) ^{1/}	62,12
Financé par le compte de fiducie IADM	57,06
Reliquat des ressources PPTE	5,06
II. Allègement de dette par mécanisme (millions de DTS)	

	<u>Dette admissible</u>		
<u>Date de décaissement</u>	<u>CRG</u>	<u>FFRPC</u>	<u>Total</u>
Janvier 2006	Sans objet	62,12	62,12

^{2/} L'aide engagée dans le cadre de l'initiative initiale est exprimée en valeur actualisée nette (VAN) au point d'achèvement, et l'aide engagée dans le cadre de l'initiative renforcée, en VAN au point de décision. Les deux montants ne s'additionnent donc pas. Le Burkina Faso doit un faible montant d'arriérés pré-PPTE à des créanciers hors Club de Paris, qui continue de ne pas être comptabilisé dans le cadre de la politique révisée des arriérés envers les créanciers officiels, car l'accord sous-jacent du Club de Paris était suffisamment représentatif et les autorités ont déployé tous leurs efforts pour résoudre ces arriérés.

^{3/} Dans le cadre renforcé, un complément est décaissé au point d'achèvement, qui correspond au produit des intérêts perçus sur le montant engagé au point de décision, mais non décaissé pendant la période intérimaire.

^{4/} L'IADM fournit aux pays membres admis à en bénéficier un allègement intégral de leur dette. L'aide sous forme de dons provenant du compte de fiducie de l'IADM et les ressources de l'initiative PPTE assurent un allègement portant sur le stock intégral de la dette envers le FMI à fin 2004 qui reste exigible à la date où le membre est admis à en bénéficier.

Évaluation des sauvegardes

La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est la banque centrale commune des États membres de l'Union monétaire ouest-africaine (UEMOA). La dernière évaluation des sauvegardes pour la BCEAO a été achevée le 13 décembre 2013. Il ressort de cette évaluation que le dispositif de contrôle de la BCEAO reste solide et que, grâce à la mise en œuvre de la réforme institutionnelle de 2010 de l'UEMOA, la BCEAO a renforcé son dispositif de gouvernance. Elle a notamment mis en place un comité d'audit pour superviser le processus d'information financière et d'audit, accru sa transparence en publiant plus rapidement ses états financiers audités et s'est engagée à appliquer les normes internationales d'information financière (IFRS) d'ici la fin de 2014. L'évaluation a en outre signalé certaines limitations liées au processus d'audit externe et a recommandé de prendre des mesures pour assurer le bon fonctionnement du mécanisme, en sélectionnant un deuxième cabinet d'audit expérimenté pouvant prendre part à des audits conjoints. Toutes les recommandations de l'évaluation ont été mises en œuvre.

Système de change

Le Burkina Faso est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). La monnaie commune, le franc CFA, a été rattachée au franc français au taux de 0,02 franc français pour 1 franc CFA. Le 12 janvier 1994, le FCFA a été dévalué et la nouvelle parité fixée à 0,01 franc français pour 1 FCFA. Le 31 décembre 1998, le franc CFA a été rattaché à l'euro au taux de 655,96 FCFA = 1 euro.

Les autorités ont confirmé que le Burkina Faso n'a imposé aucune mesure susceptible d'entraîner des restrictions de change au sens des statuts du FMI. Elles informeront le FMI si une mesure de ce type est mise en place. Le Burkina Faso maintient un système de change libre de toute restriction aux paiements et aux transferts au titre de transactions internationales courantes. Les questions de viabilité extérieure, de compétitivité et de taux de change ont également été examinées dans le rapport intitulé «UEMOA : Rapport des services du FMI sur les politiques communes des pays membres» (Rapport du FMI No. 16/xx, du xx mai 2016).

Consultations au titre de l'article IV

La fréquence des consultations au titre de l'article IV avec le Burkina Faso est fixée conformément à la décision du Conseil d'administration du 15 juillet 2002 relatif au cycle des consultations. Les entretiens relatifs aux consultations de 2014 et à la première revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit se sont déroulés à Ouagadougou du 13 au 26 mars 2014. Les dernières consultations au titre de l'article IV ont été achevées par le Conseil d'administration le 3 juillet 2014 (Rapport du FMI No. 14/125).

Participation au programme d'évaluation du secteur financier (PESF) et aux rapports sur l'observation des normes de code (RONC)

Une mission PESF a été effectuée conjointement par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international en 2008. Un PESF régional pour l'UEMOA a été réalisé en 2007. Un RONC sur les données a été publié en 2002.

Assistance Technique

Domaine	Prestataire d'AT	Date
Analyse et prévision macroéconomiques	AFRITAC Ouest I	Avril 2016
Autorisation des engagements/crédits de paiement	AFRITAC Ouest I	Avril 2016
GFP/budgétisation programme	AFRITAC Ouest I	Avril 2016
Contrôles douaniers	AFRITAC Ouest I	Avril 2016
Administration des recettes : renforcement de la cellule chargée des entreprises moyennes	AFRITAC Ouest I	Mars 2016
Application du MSFP 2001-14	STA	Mai 2015
Amélioration des pratiques d'émission	AFRITAC Ouest I	Avril 2015
Administration douanière	AFRITAC Ouest I	Avril 2015
GFP/contrôles des dépenses	AFRITAC Ouest I	Avril 2015
Comptes nationaux trimestriels et estimations provisoires	STA	Avril 2015
Gestion automatisée des risques	AFRITAC Ouest I	Mars 2015
Administration douanière	AFRITAC Ouest I	Mars 2015
Administration fiscale/modernisation de l'administration fiscale	AFRITAC Ouest I	Mars 2015
Administration fiscale/modernisation de l'administration fiscale	AFRITAC Ouest I	Mars 2015
Gestion de trésorerie et exécution budgétaire	FAD	Mars 2015
Séminaire sur la nomenclature budgétaire	AFRITAC Ouest I	Février 2015
Évaluation des besoins en analyse et prévisions macroéconomiques	AFRITAC Ouest I	Février 2015
Comptes nationaux trimestriels et estimations provisoires	STA	Février 2015
Administration des recettes : cellule chargée des moyennes entreprises	AFRITAC Ouest/FAD	Sept. 2014
Budgets programme	AFRITAC Ouest I	Juin 2014
Budgétisation base programme	AFRITAC Ouest I	Juin 2014
Mission d'AT de GFP au Burkina Faso	AFRITAC Ouest I	Juin 2014
GFP (UEMOA)	AFRITAC Ouest I	Juin 2014
Budgétisation base programme	AFRITAC Ouest I	Juin 2014
Revue de la mise en œuvre du cadre harmonisé de gestion des finances publiques de l'UEMOA		Avril 2014
Budgétisation à moyen terme		Février 2014
Revue de la mise en œuvre des réformes de GFP		Février 2014
Achèvement de la préparation du nouveau manuel d'audit		Février 2014
Statistiques de secteur réel et comptes nationaux		Sept. 2013
Régime fiscal du secteur minier		Juillet 2013

Formation en GFP pour la Cour des Comptes		Juillet 2013
Revue des progrès de la stratégie d'exécution du cadre harmonisé de GFP de l'UEMOA		Avril 2013
Rapport sur la mission de statistiques de finances publiques		Avril 2013
Statistiques de secteur réel		Avril 2013
Budgétisation programme		Février 2013
Administration douanière		Janvier 2013

Représentant résident

M. Jean-Baptiste Le Hen a été nommé au poste de Représentant résident au Burkina Faso en septembre 2012 et est depuis affecté à Ouagadougou.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION CONJOINT

Titre	Produits	Mission	Date envisagée
A. Informations réciproques sur les programmes de travail pertinents			
Programme de travail de la Banque durant les 12 mois à venir	Programmes et projets		
	• Appui budgétaire – Opération de politique de développement énergie et GFP		Nov-16
	• Appui budgétaire régional au Burkina Faso et à la Côte d'Ivoire (programme de crédit à la compétitivité et facilitation commerciale régionale)		Juil-16
	• Projet d'appui aux collectivités locales, phase 2		Mar-17
	• Modernisation du secteur des transports et facilitation des échanges		Juil-16
	• Appui au programme national de biodiversité		Sep-16
	• <i>Projet d'e-Government</i>		Nov-16
	• Projet de santé reproductive – Financement additionnel		Juin- 16
	• Projet d'infrastructure, d'aménagement urbain et de mobilité		Juin-16
	Assistance technique et études économiques et sectorielles (ESW)		
	• AT –Participation du secteur privé national au secteur de l'eau		Mai-16
	• AT- Réformes secteur pro-pauvres		Mai-16
	• AT – Diversification du bouquet énergétique		Juin-16
	• AT – Appui à la mise en œuvre des réformes de GFP et des directives de l'UEMOA		Juin-16
	• ESW – Série notes politique générale à la nouvelle administration		Mai-16

	• ESW – Développement de l’enseignement post-primaire		Juin-16
Travail du FMI durant les 12 mois à venir	Programme appuyé par le FMI		
	• Sixième revue FEC	Sept-16	Nov.-16
	• Mise en œuvre de la nouvelle politique d’endettement selon besoins		
	• Travail au plan national et régional sur règle budgétaire pour gérer les recettes issues des ressources naturelles		
	• Analyse des besoins régionaux en énergie		
	Assistance technique		
	• MSFP 2001		
	• MBP 6		
	• Suivi de l’AT sur la fiscalité minière		
	• AT sur la budgétisation programme		
	• AT sur la comptabilité nationale (trimestrielle et année de base)		
B. Demandes réciproques			
Demandes du FMI	• AT sur les marchés publics	À définir	
	• AT sur le secteur judiciaire		
	• Travail sur le secteur énergétique		
	• Questions liées à l’exploitation minière artisanale (travail des enfants, environnement, etc.).		
Demandes de la Banque	• Mise à jour régulière des projections macroéconomiques à moyen terme		
	• Note relation Fonds (pour les opérations d’appui budgétaire)		
	• Mises à jour régulières de la situation financière des entreprises publiques énergétiques		
C. Accord sur des missions et produits conjoints			
Produit conjoint	• Suivi de l’AT sur la gestion de la dette (Banque chef de file)		

QUESTIONS D’ORDRE STATISTIQUE

I. Évaluation des données fournies aux fins de la surveillance

Généralités : Les données communiquées comportent des déficiences mais peuvent dans l’ensemble être utilisées à des fins de surveillance. Les catégories de données les plus touchées sont la comptabilité nationale et les statistiques des prix. Le Burkina Faso a reçu une assistance technique (AT) du FMI de manière continue; l’AT a été en partie financée par le Japon.

Comptabilité nationale : Les estimations annuelles de PIB sont compilées par activité économique, par comptes de secteur institutionnel et par catégorie de dépenses aux prix courants et constants (1999=100). La qualité des données souffre du manque de sources appropriées et des déficiences dans les pratiques statistiques. On citera parmi les faiblesses : couverture du secteur informel (en raison du nombre limité d'enquête, au demeurant non actualisées, et du fait que les petites entreprises ne présentent pas d'états comptables ni de déclarations d'impôts); données de consommation des ménages, qui ne sont pas suffisamment validées par des tableaux de ressources-emplois ni par des enquêtes actualisées de budget-consommation; et retards dans la nouvelle année de base des CN. L'enquête nationale sur le secteur informel et l'emploi a été retardée en 2015 en raison du soulèvement populaire de 2014. Des données ont été recueillies à la fin 2015. Le travail de toilettage des données a commencé et se poursuivra jusqu'à la fin mai 2016. La nouvelle année de base sera 2014

Statistiques de prix : L'IPC (2008=100) ne couvre que les ménages de la capitale; il exclut divers types de biens et de services acquis, et les services de logements occupés par le propriétaire et les prix des produits non disponibles sont présumés inchangés pendant un maximum de trois mois, au lieu d'être imputés à partir des variations de prix enregistrées de produits fort comparables. L'indice des prix à la production et l'indice des prix de gros ne sont pas compilés et ce travail n'est pas envisagé en raison de contraintes budgétaires.

Statistiques des finances publiques : Un comité supervise la compilation des statistiques de finances publiques, en renforçant la coordination entre organismes financiers. La fourniture de données sur les dépenses a été également améliorée avec l'adoption d'une présentation fonctionnelle des dépenses. Parmi les domaines qu'il reste à améliorer, on citera l'extension de la couverture du TOFE aux administrations publiques et la compilation sur la base du grand livre du Trésor.

Statistiques monétaires et financières : La plupart des problèmes liés aux statistiques monétaires ne sont pas spécifiques au Burkina Faso, mais touchent tous les pays membres de l'UEMOA. La BCEAO rencontre des difficultés à estimer la circulation fiduciaire dans chaque pays membre de l'UEMOA en raison de l'important retard accumulé dans le tri des billets détenus dans les diverses directions nationales de la banque centrale.

II. Qualité des données et normes

Le Burkina Faso participe au Système général de diffusion des données (SGDD) depuis le 28 décembre 2001. Une mission de RONC statistique a séjourné au Burkina Faso du 8 au 21 mai 2003.

III. Déclaration de données au Département des statistiques du FMI (STA)

Balance des paiements (BDP) : La couverture du commerce informel est incomplète et celle des services et transfert (en particulier les envois de fonds des travailleurs migrants) dépend des contacts avec les instances déclarantes. Des enquêtes sont réalisées à intervalle annuel sur les transactions d'IDE. Les autorités de la BCEAO ont indiqué que des données trimestrielles obtenues à partir des rapports de règlements bancaires servent à évaluer les rapports de BDP; les états de paiements fournissent des informations rapides et contribuent au contrôle de la qualité des données. La BCEAO a commencé à publier des données de PEG alignées sur le format MBP6 et elle a révisé en conséquence la conception de ses enquêtes et les logiciels y afférents. La BCEAO ne fournit pas de métadonnées (décrivant sa

méthodologie). Elle participe aux enquêtes ECID correspondant aux investissements directs présentés sur une base bilatérale (avec les pays partenaires).

Finances publiques : Depuis octobre 2010, des données annuelles et trimestrielles couvrant le budget de l'administration centrale sont communiquées au Département des statistiques en vue de leur publication dans *International Financial Statistics* et dans l'annuaire de statistiques de finances publiques. Les dernières données communiquées correspondent à 2014. La BCEAO communique des données monétaires au Département des statistiques avec un décalage maximum de trois mois.

Burkina Faso : Tableau des indicateurs communément requis aux fins de la surveillance

	Date de la dernière observation	Date de réception des données	Fréquence des données ⁶	Fréquence de communication des données ⁷	Fréquence de publication ⁷	Pour mémoire : ⁸	
						Qualité des données– solidité méthodologique ⁹	Qualité, exactitude et fiabilité des données ¹⁰
Taux de change	Courant	Courant	Q	Q	Q		
Avoirs et passifs de réserve internationaux des autorités monétaires ¹	2/2016	4/2016	M	M	M		
Monnaie centrale/base monétaire	2/2016	4/2016	M	M	M	LO, LO, LNO, O	LO, O, O, O, O
Monnaie au sens large	2/2016	4/2016	M	M	M		
Bilan de la banque centrale	2/2016	4/2016	M	M	M		
Bilan consolidé du système bancaire	2/2016	4/2016	M	M	M		
Taux d'intérêt ²	3/2016	4/2016	M	M	M		
Indice des prix à la consommation	3/2016	4/2016	M	M	M	O, LNO, O, O	LNO, O, O, O, nd
Recettes, dépenses, soldes et compositions du financement ³ – Administrations publiques ⁴	12/2014	10/2015	I	I	I	O, LO, O, O	O, LO, O, O, LNO
Recettes, dépenses, soldes et composition du financement ³ – Administration centrale	12/2016	3/2016	M	M	M		
Stock de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁵	12/2015	3/2016	A	A	A		

Burkina Faso : Tableau des indicateurs communément requis aux fins de la surveillance (suite)

Solde des transactions courantes	2014	3/2016	A	A	A	O, O, O, O	LO, O, LO, O, O
Exportations et importations de biens et de services	2014	3/2016	A	A	A		
PIB/PNB	2013	5/2015	A	A	A	LO, LNO, LNO, LO	LNO, LNO, LO, LO, LNO
Position extérieure globale ⁶	2014	1/2016	A	A	A		

^{1/} Les avoirs de réserve donnés en nantissement ou grevés de quelque autre manière doivent être indiqués séparément. De plus, les données doivent comprendre les engagements à court terme liés à une monnaie étrangère, mais réglés par d'autres moyens, ainsi que les valeurs notionnelles des produits financiers dérivés à payer et à recevoir en monnaie étrangère, y compris ceux qui seraient liés à une monnaie étrangère, mais réglés par d'autres moyens.

^{2/} Déterminés par le marché et officiels, y compris taux d'escompte, taux du marché monétaire, taux des bons du trésor à court et long terme.

^{3/} Financement extérieur et financement intérieur bancaire et non bancaire.

^{4/} Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale), des États fédérés et des administrations locales.

^{5/} Y compris la composition par monnaie et par échéance.

^{6/} Y compris la position brute de l'actif et du passif financier envers des non résidents.

^{7/} Quotidien (Q), hebdomadaire (H), mensuel (M), trimestriel (T), annuel (A), irrégulier (I) et non disponible (ND)..

^{8/} Ces colonnes ne doivent être incluses que pour les pays pour lesquels ont été publiés des RONC de données (ou d'importantes mises à jour).

^{9/} D'après le RONC ou l'importante mise à jour (publiée le 10 mars 2004, et basée sur les conclusions de la mission qui s'est déroulée du 8 au 21 mai 2003) pour l'ensemble des données afférentes à la variable indiquée à chaque ligne. Pour chaque variable, l'évaluation donnée indique si les normes internationales concernant (respectivement) les concepts et définitions, le champ, la classification/sectorisation et la base d'enregistrement ont été observées (O), largement observées (LO), largement non observées (LNO), non observées (NO) ou que les données ne sont pas disponibles (nd)

^{10/} Id. note 9, à cela près qu'il est fait référence aux normes internationales relatives, respectivement, aux données source, à l'évaluation des données source, aux techniques statistiques, à l'évaluation et à la validation des données intermédiaires et aux résultats statistiques et aux études de révision.

**Déclaration de M. Yambaye, administrateur pour le Burkina Faso
et de M. Diakite, conseiller auprès de l'administrateur
10 juin 2016**

Les autorités burkinabés que nous représentons tiennent à remercier le Conseil d'administration, la direction et les services du FMI des précieux conseils et du soutien technique et financier qui leur sont prodigués. Il convient de souligner que malgré la période d'instabilité de 2014 et 2015 et la détérioration de la situation sécuritaire à la suite de l'attentat terroriste de janvier 2016, les autorités de transition sont parvenues à maintenir des résultats macroéconomiques satisfaisants. Les quatrième et cinquième revues au titre du programme appuyé par la Facilité Élargie de Crédit (FEC) ont montré que tous les critères de réalisation et objectifs indicatifs ont été respectés à l'exception de l'un d'entre eux, et que des progrès continus ont été enregistrés au regard de la plupart des repères structurels.

Le gouvernement actuel, désigné à l'issue des élections présidentielle et législative de novembre 2015, est décidé à poursuivre la mise en œuvre de solides politiques économiques et financières dans le cadre de son nouveau plan national de développement socio-économique (PNDES 2016-20). Les attentes de la population burkinabè sont très fortes et le PNDES est conçu comme le fondement des politiques économiques à moyen terme des autorités, qui permettra de hiérarchiser leurs efforts pour lutter contre la pauvreté et créer les conditions d'une croissance inclusive. Les autorités solliciteront le soutien de la communauté internationale à leurs projets de développement lors d'une table ronde qu'elles prévoient d'organiser d'ici la fin de l'année.

Évolution Économique et Financière Récente et Résultats au Titre de la FEC

Évolution économique et financière récente

En 2015, la croissance du PIB réel est restée stable à 4 %, à mesure que les divers chocs subis l'année précédente ont continué de peser sur l'activité économique. En 2014, l'économie a souffert d'une pluviométrie défavorable, de la chute des cours du coton et de l'or, de l'épidémie du virus Ébola dans la région, et de l'appréciation du dollar américain par rapport au franc CFA. En outre, l'attentisme manifesté par de grands acteurs du secteur privé au cours de la période de transition s'est accentué à la suite de la tentative de coup d'état de septembre 2015. Les secteurs secondaire et tertiaire ont été les plus touchés, tandis que la production agricole a régressé (6,3 % pour la production céréalière et 11 % pour les cultures de rapport). La légère hausse de la valeur de l'or et du coton en franc CFA suite à l'appréciation du dollar n'a pas été suffisante pour donner un coup de fouet à la croissance, qui est restée inférieure à sa moyenne décennale pour la deuxième année consécutive. L'inflation annuelle est restée très modérée à 0,9 % à fin 2015.

Cette morosité de l'économie s'est traduite par une hausse de 7 % seulement du crédit au secteur privé, contre 20 à 25 % ces dernières années. Les avoirs extérieurs nets ont augmenté de 72,9 % à fin décembre 2015 et parallèlement, la monnaie au sens large s'est accrue de 19,9 % au cours de la même période.

Au niveau du secteur extérieur, le solde des transactions courantes de la balance des paiements s'est considérablement amélioré en 2015 avec un déficit de 6,4 % du PIB, contre 11 % en 2013. Les exportations ont progressé de 3,1 %, et l'appréciation du dollar a en partie compensé la chute des cours du coton et de l'or. Les importations ont augmenté de 2 % malgré la baisse des cours du pétrole.

En ce qui concerne le secteur budgétaire, le déficit budgétaire global (sur base engagements) s'est résorbé au cours de la période 2013-2015, en passant de 3,5 % à 2,1 % du PIB, essentiellement sous l'effet d'une diminution importante de l'investissement public (à la fois financé sur ressources extérieures et intérieures) qui a régressé de 8,5 % du PIB en 2014 à 7 % en 2015 (contre 14,2 % en 2013).

Résultats au titre du programme appuyé par la FEC

Malgré la difficulté de la situation politique et sécuritaire, les résultats au titre du programme appuyé par la FEC continuent d'être satisfaisants. Tous les critères de réalisation quantitatifs à fin juin et décembre 2015 ont été respectés. S'agissant des objectifs indicatifs, ils ont tous été atteints, à l'exception de celui relatif au niveau plancher des recettes de l'État.

En ce qui concerne les repères structurels, sur 11 repères pour 2015, sept ont été observés et la plupart des repères restants sont en cours de mise en œuvre. C'est le cas notamment pour la facturation normalisée qui sera exigée des moyennes et grandes entreprises, et pour la mesure technique visant à sécuriser le transport des hydrocarbures par l'entreprise publique SONABHY. Sur les quatre autres repères prévus pour la période janvier à mars 2016, trois sont en cours de mise en œuvre et un a été observé.

Politiques économiques et financières à moyen terme

Plan national de développement socio-économique (PNDES)

Le PNDES actuellement en cours de finalisation constituera le nouveau cadre de référence pour toutes les interventions en matière de développement. Il visera à mettre en œuvre la vision «Burkina 2025» des autorités sur la période 2016-2020, tout en tenant compte des changements survenus ces dernières années dans les programmes de développement aux niveaux national et mondial. Le PNDES fait suite à la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement durable (SCADD) qui avait couvert la période 2011-2015. Cette stratégie s'articulait autour de quatre axes : i) développement des moteurs de la croissance accélérée, ii) consolidation du capital humain et promotion

de la protection sociale, iii) renforcement de la gouvernance, et iv) prise en compte des priorités transversales dans les politiques et les programmes de développement.

Le PNDES s'appuiera sur les réussites de la SCAAD et définira simultanément de nouveaux axes de croissance. Il servira de référence à toutes les parties prenantes nationales ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers pour les guider dans le dialogue sur la politique économique et dans la mobilisation des ressources destinées à financer le développement.

Politiques économiques et financières pour 2016

Les projections du PIB réel pour 2016-2017 ont été révisées à la baisse en raison des effets persistants des chocs, notamment des attentats terroristes et de la faiblesse des cours des produits de base. Selon les projections, la croissance devrait être de 5,2 % en 2016, par rapport aux 6 % prévus au cours des deuxième et troisième revues. Le rebond de l'activité économique par rapport à 2015 devrait être alimenté par le secteur manufacturier et le secteur des services, après la réussite de la transition politique et le démarrage des activités de deux nouvelles entreprises minières. En 2017, les projections tablent sur une croissance de 6 % du PIB réel, entraînée par les activités du secteur minier et la mise en œuvre des projets d'investissement public envisagés dans le cadre du nouveau PNDES. Malgré la persistance d'une conjoncture économique difficile en raison de la faiblesse des cours du coton et de l'or, les autorités sont déterminées à mettre en œuvre le PNDES pour répondre aux besoins fondamentaux de la population et aussi pour poursuivre les efforts entamés au cours de la période de transition dans les domaines de la gestion des finances publiques et de la gouvernance.

Dans le secteur budgétaire, les autorités entendent maintenir une politique prudente des finances publiques conformément aux critères de convergence de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et dans le respect de la viabilité de la dette. La loi de finance rectificative (LFR) approuvée en avril 2016 a pour but d'accroître la marge de manœuvre budgétaire pour des investissements prioritaires dans le secteur social et dans les domaines des infrastructures et de la sécurité. Sur cette base, les autorités s'efforceront d'augmenter les recettes, notamment en intensifiant leurs efforts pour élargir l'assiette fiscale par une nouvelle segmentation des entreprises, en renforçant les contrôles fiscaux, en améliorant le recouvrement des recettes et les recoupements systématiques des données fiscales et douanières fournies par les contribuables. De façon à limiter les risques budgétaires, les autorités assureront un suivi rapproché de la mobilisation de recettes supplémentaires et détermineront les dépenses non prioritaires qui pourront être mises en suspens.

En matière de dépenses, plusieurs réformes sont envisagées pour rationaliser les dépenses courantes et réaliser des économies notamment au niveau des carburants, des véhicules, des télécommunications et des missions. Les autorités entendent également poursuivre leurs efforts pour maîtriser la masse salariale, notamment en consolidant le registre biométrique des fonctionnaires de l'État, ainsi que pour informatiser la solde et

améliorer l'efficacité en redéployant les fonctionnaires trop nombreux dans certaines fonctions vers des postes insuffisamment pourvus en personnel.

D'autres réformes sont envisagées pour tirer parti des progrès réalisés en matière de règlement des arriérés en 2015. Les autorités poursuivront leurs efforts pour améliorer la gestion et la planification de la trésorerie de façon à minimiser les risques d'accumulation de nouveaux arriérés. Les mesures prises pour rendre disponibles les avoirs du Trésor détenus par l'agence postale (SONAPOST) seront poursuivies, notamment la suspension des opérations de compensation, le rapatriement des avoirs, et la réalisation d'un audit pour évaluer la capacité de la SONAPOST à restituer les avoirs du trésor.

S'agissant de la politique d'endettement, les autorités viseront à maintenir les ratios d'endettement à des niveaux soutenables tout en mettant en œuvre leurs projets d'investissements prioritaires dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications, de l'énergie hydraulique, de l'agriculture et des infrastructures routières. Elles continueront de diversifier les sources d'emprunts et de recourir essentiellement à des dons et des prêts concessionnels, tout en relevant en outre le plafond de la dette non concessionnelle à 230 milliards de francs CFA, pour tenir compte de nouveaux projets. En matière d'émission de bons et obligations du Trésor, les autorités ont tiré parti de conditions favorables sur le marché financier régional et ont commencé à proroger les échéances de trois à six mois à un à deux ans. Simultanément, elles sont conscientes de la nécessité d'améliorer la planification et le suivi de ces opérations et de renforcer les capacités de la Direction de la dette dans ce domaine. Sur une plus grande échelle, les autorités entendent renforcer les capacités de toutes les parties prenantes au processus d'endettement intérieur et extérieur et mettre à jour les outils d'analyse et de gestion.

En matière de réformes structurelles, les autorités continueront de mettre en œuvre d'importantes mesures pour soutenir le développement du secteur privé, notamment dans les domaines de l'énergie et du coton. L'une des grandes priorités sera d'améliorer la situation financière de l'entreprise publique d'électricité (SONABEL), d'éclaircir et de simplifier les relations financières entre SONABEL et l'État, et entre la société d'importation de pétrole SONABHY et les autorités. Les mesures envisagées devraient permettre à SONABEL de tirer parti de la baisse des cours du pétrole, de gérer efficacement les nouveaux investissements dans le secteur énergétique, et d'éviter l'accumulation d'arriérés. Les autorités s'efforceront également de rétablir la viabilité financière de la filière du coton. Elles entendent recapitaliser le fonds de stabilisation et le rendre financièrement viable à long terme pour pouvoir amortir les fluctuations cycliques des cours du coton.

Conclusion

Les autorités burkinabés que nous représentons restent déterminées à atteindre les objectifs du programme appuyé par la FEC. Comme indiqué dans le rapport des services du FMI, l'engagement des autorités à l'égard du programme est resté exemplaire malgré des circonstances difficiles. Les autorités poursuivront la mise en

œuvre des réformes destinées à parvenir à une forte croissance économique, à sauvegarder la stabilité macro-économique et à améliorer la gestion des finances publiques ainsi que le climat des affaires. Compte-tenu des progrès satisfaisants dans le cadre de l'accord au titre de la FEC et de la volonté manifestée par les autorités, nous serions reconnaissants aux administrateurs de bien vouloir appuyer l'achèvement des quatrième et cinquième revues et la modification des critères de réalisation.